



REPUBLIQUE DU TCHAD  
-----  
PROVINCE DE SILA



# PLAN DE DEVELOPPEMENT PROVINCIAL DU SILA 2025-2029



Appui technique : Cabinet Espace Consulting

Octobre 2024

<b>SOMMAIRE</b>	
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	5
LISTE DES TABLEAUX .....	6
RESUME.....	8
INTRODUCTION.....	14
CHAPITRE 1 : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	15
<b>1.1. DEMARCHE METHODOLOGIQUE D’ELABORATION DU PDP .....</b>	<b>15</b>
<b>1.1.2. La revue documentaire .....</b>	<b>15</b>
<b>1.1.2. Les séances de focus-groups .....</b>	<b>15</b>
<b>1.1.3. L’élaboration de la cartographie .....</b>	<b>16</b>
<b>1.1.4. Les entretiens individuels.....</b>	<b>17</b>
<b>1.1.5. Traitement des données et rédaction du rapport provisoire du diagnostic de la Province</b>	<b>17</b>
<b>1.1.6 Atelier de validation du rapport diagnostic de la Province .....</b>	<b>17</b>
<b>1.1.7 Atelier de validation du PDP 2025-2029 .....</b>	<b>17</b>
<b>1.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES .....</b>	<b>18</b>
CHAPITRE 2 : DIAGNOSTIC SITUATIONNEL DE LA PROVINCE DU SILA.....	19
<b>2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PROVINCE DU SILA.....</b>	<b>19</b>
<b>2.1.1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE .....</b>	<b>19</b>
<b>2.1. 2. MILIEU PHYSIQUE .....</b>	<b>20</b>
Figure 1 : Hauteurs des pluies en mm de 2019-2021 dans les 4 Départements .....	22
<b>2.1. 3 MILIEU BIOLOGIQUE.....</b>	<b>25</b>
<b>2.2. GOUVERNANCE PROVINCIALE .....</b>	<b>25</b>
<b>2.2 1. Structuration du Comité Provincial d’Actions (CPA) .....</b>	<b>26</b>
<b>2.2. 2. État des lieux des services rendus aux populations .....</b>	<b>26</b>
<b>2.2. 3. Les autres acteurs de développement .....</b>	<b>26</b>
<b>2.2. 4. Finances provinciales .....</b>	<b>27</b>
<b>2. 3. CARACTERISTIQUE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-CULTUREL .....</b>	<b>28</b>
<b>2.3. 1. Aspect socioculturel.....</b>	<b>28</b>
<b>2.3.2. Effectifs et évolution de la population .....</b>	<b>28</b>
Figure 2 : Pyramides des âges de la population du Sila en 2010.....	29
Figure 3 : la tendance de la pyramide des âges de la population du Sila en 2010.....	30
Figure 4 : Pyramides des âges de la population du Sila en 2020.....	30
Figure 5 : la tendance de la pyramide des âges de la population du Sila en 2020.....	31
<b>2.3.3. Migrations et emploi des jeunes .....</b>	<b>31</b>
<b>2.3.4. Problématique du genre.....</b>	<b>32</b>

<b>Les réfugiés de la Province de Sila</b> .....	33
<b>2.3.5. Habitat et urbanisme</b> .....	35
<b>2.4. DIAGNOSTIQUE DES SECTEURS DE PRODUCTION</b> .....	35
<b>2.4.1. L'élevage</b> .....	35
<b>2.4.2. L'agriculture</b> .....	36
Figure 6 : Production des céréales en tonne/ha dans la Province du Sila.....	38
Figure 7 : Production des oléagineux en tonne/ha dans la Province du Sila.....	38
<b>2.4.3. La pêche</b> .....	39
<b>2.4.4. La cueillette</b> .....	39
<b>2.5. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES SECTEURS DE SOUTIEN À LA PRODUCTION.</b>	39
<b>2.5.1. Le commerce</b> .....	39
<b>2.5.2. Hôtellerie, Tourisme et Artisanat</b> .....	40
<b>2.5.2.1. Hôtellerie</b> .....	40
<b>2.5.2.2. Tourisme</b> .....	40
<b>2.5.3. Transport et télécommunication</b> .....	40
<b>2.5.4. Banques et institutions de microfinance</b> .....	42
<b>2.5.5. Sports et loisirs</b> .....	42
<b>2.5.6. Sécurité des personnes et des biens</b> .....	42
<b>2.6. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES SECTEURS SOCIAUX</b> .....	43
<b>2.6.1. L'éducation formelle</b> .....	43
Figure 8 : TBS et TAP des cinq dernières années.....	44
Figure 9 : Répartition des écoles selon le statut.....	44
Figure 10 : Types de constructions des établissements primaires en bon état et en %.....	45
Figure 11 : Répartition des enseignants par grade dans l'enseignement primaire.....	45
Figure 12 : Les institutions et organisations qui recrutent les maîtres communautaires.....	46
Figure 13 : Les différents ratios de l'enseignement primaire.....	46
Figure14 : Répartition des enseignants au cours moyen par grade.....	48
<b>2.6.2. L'Education Non Formelle</b> .....	48
<b>2.6.3. SANTE</b> .....	49
Figure15 : Répartition des ressources humaines dans le domaine de la santé.....	49
Figure16 : Répartition des infrastructures sanitaires dans la Province.....	50
<b>2.6.4. Nutrition</b> .....	52
<b>2.6.5. VIH/SIDA</b> .....	52
<b>2.6.6. Eau, Hygiène et assainissement</b> .....	53

2.6.7. États des lieux de la protection de la femme et de la petite enfance.....	54
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RISQUES.....	55
3.1. Définition de quelques concepts .....	55
3.2. Programmation tenant compte des risques.....	57
3.3 Les principaux risques et leurs impacts .....	58
CHAPITRE 4 : DEFIS ET OPPORTUNITES DE DEVELOPPMENT DE LA PROVINCE DU SILA60	
4.1.1 LES PRINCIPAUX DEFIS DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE .....	60
4.1.2. LES PRINCIPALES OPPORTUNITES.....	62
4.1.3. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES PAR SECTEUR.....	62
CHAPITRE 5: VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE.....	65
5.1 Vision et orientations stratégiques nationales.....	65
5.2. Vision et objectif du Plan de Développement la Province du Sila.....	66
5.2.1. Vision de la Province .....	66
5.2.2 Objectif pour le quinquennat .....	66
5.3. Axes stratégiques de développement .....	66
5.3.1. Les actions prioritaires Axe 1 :.....	66
5.3.2. Les actions prioritaires Axe 2.....	67
5.3.3. Les actions prioritaires Axe 3.....	69
5.3.4. Les actions prioritaires Axe 4.....	69
5.4. Les résultats attendus (impact, effets et produits) par axe stratégique .....	70
5.5 Alignement des orientations stratégiques provinciales avec la Vision 2030 et ODD.....	73
CHAPITRE 6 : COUTS, MECANISMES ET STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDP.....	74
6.1. Programmes et projets de développement .....	74
6.2. Cout global du PDP.....	75
6.3. Contribution de chaque acteur au financement du PDP .....	76
6.4. Stratégie de mise en œuvre et dispositif de suivi-évaluation.....	77
6.4.1. Cadre institutionnel de mise en œuvre .....	77
6.4.2. Suivi & Évaluation .....	77
6.4.3. Le suivi budgétaire .....	77
CONCLUSION .....	78
BIBLIGRAPHIE .....	109

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AEP	Adduction d'Eau Potable
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANADER	Agence Nationale de Développement Rural
APEF	Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad
CT	Comité Technique
CPA	Comité Provincial d'Actions
CS	Centre de santé
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
ECOSIT	Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad
FIL	Fond d'Initiative Locale
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
MAG	Malnutrition aigüe globale
MAS	Malnutrition aigüe sévère
MICS 6	Sixième cycle mondial du programme d'Enquête par grappes à indicateurs multiples
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONAMA	Office National des Médias Audiovisuels
OP	Organisation Paysanne
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PDP	Plan de Développement Provincial
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme de Nations Unies pour le développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PMH	Pompe Motrice Humaine
RDPEN	Rapport de la Délégation du Ministère de l'Education Nationale
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'habitat
SPAT	Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire
SGP	Secrétaire Général de la Province
SNA	Semaine Nationale de l'Arbre
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Découpage administratif de la Province.....	20
Tableau 2 : Effectif de la population, poids démographiques et proportions des femmes dans la Province du Sila.....	29
Tableau 3 : Répartition de l'effectif des réfugiés dans la Province du Sila.....	34
Tableau 4 : Cheptel dans la Province du Sila.....	36
Tableau 5 : Principaux indicateurs SR au niveau des CS.....	50
Tableau 6 : <i>Évolution des crédits aux délégations provinciales (en FCFA)</i> <b>Error! Bookmark not defined.</b>	
Tableau 7 : Synthèse des risques.....	59
Tableau 8 : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces.....	62
Tableau 9 : Impact, effets et produits attendus par axe stratégique du PDP.....	70
Tableau 10 : Cohérence du PDP avec la Déclaration de politique générale du Gouvernement, le PND 2024-2028 et les ODD.....	73
Tableau 11 : Programmes et projets de développement.....	74
Tableau 12 : Estimation du coût global.....	75
Tableau 13 : Contribution de chaque acteur au financement du PDP.....	76

LISTE DES FIGURES	
Figure 1 : Hauteurs des pluies en mm de 2019-2021 dans les 4 Départements	22
Figure 2 : Pyramides des âges de la population du Sila en 2010.....	29
Figure 3 : la tendance de la pyramide des âges de la population du Sila en 2010.....	30
Figure 4 : Pyramides des âges de la population du Sila en 2020.....	30
Figure 5 : la tendance de la pyramide des âges de la population du Sila en 2020.....	31
Figure 6 : Production des céréales en tonne/ha dans la Province du Sila.....	38
Figure 7 : Production des oléagineux en tonne/ha dans la Province du Sila.....	38
Figure 8 : TBS et TAP des cinq dernières années.....	44
Figure 9 : Répartition des écoles selon le statut.....	44
Figure 10 : Types de constructions des établissements primaires en bon état et en %.....	45
Figure 11 : Répartition des enseignants par grade dans l'enseignement primaire.....	45
Figure 12 : Les institutions et organisations qui recrutent les maîtres communautaires.....	46
Figure 13 : Les différents ratios de l'enseignement primaire.....	46
Figure 14 : Répartition des enseignants au cours moyen par grade.....	48
Figure 15 : Répartition des ressources humaines dans le domaine de la santé.....	49

## AVANT-PROPOS

Relever les défis de développement économique, social, culturel et sécuritaire dans un contexte de crise humanitaire exacerbée par la présence des réfugiés et les conflits intercommunautaires occasionnés par la pression démographique sur les maigres ressources naturelles est la préoccupation majeure et permanente des autorités administratives et militaires de la Province de Sila. Ces défis exigent de la Province un document de planification qui fournit aux décideurs toutes les informations sur les potentialités, les défis, les priorités, les stratégies et le cadre de mise en œuvre des actions de promotion économique, sociale, culturelle et sécuritaire.

En effet, nous sommes heureux de vous présenter le Plan de développement provincial (PDP) du Sila qui concrétise notre souhait depuis plusieurs années de disposer d'un document stratégique pour guider le développement socio-économique, culturel et sécuritaire de notre Province. Ce plan est l'aboutissement d'un long processus qui a démarré par la mission d'information des autorités provinciales et qui s'est poursuivi par le diagnostic situationnel, l'atelier de validation du rapport diagnostic, l'élaboration du document provisoire du PDP et l'atelier de validation dudit PDP.

Le Plan de développement provincial répond aux défis auxquels fait face la Province, notamment l'enclavement, les effets des changements climatiques sur l'écosystème, les activités socio-économiques, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé, l'accès à l'eau pour les populations et le bétail. Sa mise en œuvre permettra, nous sommes convaincus, d'améliorer les conditions de vie de nos populations qui est au centre de nos priorités de développement.

En tenant compte de la politique du Gouvernement et des aspirations des populations lors des exercices des consultations, la Province du Sila focalisera, pour les cinq prochaines années, ses interventions sur quatre (4) axes stratégiques de développement, à savoir :

- **Axe stratégique 1** : Dynamisation du secteur de production et de soutien à la production (agriculture, élevage, pêche, commerce, transport, tourisme, artisanat, télécommunication);
- **Axe stratégique 2** : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement, protection),
- **Axe stratégique 3** : Développement des actions d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques et autres risques.
- **Axe stratégique 4** : Coordination, suivi /évaluation et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDP et du plan de contingence de la Province de Sila

Nous, autorités provinciales dans l'exercice de nos compétences, assureront la cohérence nécessaire des actions des différents partenaires pour l'atteinte des résultats attendus du Plan de Développement Provincial. A cet effet, nous lançons un vibrant appel à tous les ressortissants de la Province, aux bonnes volontés et aux différents partenaires de développement d'apporter leur contribution à la mise en œuvre effective de notre Plan de Développement Provincial.

Aux termes de ce processus d'élaboration du PDP 2025-2029 du Sila, nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à toutes les populations locales, aux membres du Comité Provincial d'Action (CPA) et des Comités Départementaux d'Action (CDA) de la Province du Sila, les Partenaires Techniques et Financiers, les organisations de la société civile et les personnes ressources pour leurs contributions sans faille durant l'élaboration du PDP. Nos remerciements vont également à l'endroit de l'UNICEF pour son appui technique et financier qui a permis à la Province de disposer de son plan de développement.

**Le Gouverneur de la Province du Sila**  
  
**Gal. ISMAËL YAMOUDA DJORBO**

## RESUME

L'élaboration du Plan de développement de la Province du Sila s'est appuyée sur les différentes étapes décrites dans le guide national d'élaboration du Plan de Développement provincial révisé en avril 2021. Le diagnostic participatif de la Province du Sila a pris en compte les piliers du développement durable, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du désenclavement de la Province, de l'accès aux services sociaux de base, de la protection sociale ainsi que le développement des actions d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques.

D'une superficie estimée à 40 006 km<sup>2</sup> et une population estimée à 825 986 habitants (*projection démographique de la santé 2024*), la Province présente plusieurs atouts et potentialités au développement : (i) importantes ressources agricoles ; (ii) diversité de productions agro pastorales ; (iii) la fertilité des bas-fonds très favorables à l'arboriculture fruitière, le maraichage et les cultures de contre saison ; (iv) un écosystème assez riche (gomme arabique, apiculture, etc.). Cependant, elle fait face à quelques défis de développement, notamment l'enclavement (l'absence d'un axe routier national construit, ainsi que les pistes rurales reliant les différents départements), les changements climatiques (inondations et sécheresse), le conflit soudanais avec son corolaire des milliers des réfugiés et retournés occasionnant parfois les tensions inter communautaires, les conflits entre agriculteurs /éleveurs, l'accès à l'éducation, l'accès à la santé et l'accès à l'eau potable.

Le tissu industriel artisanal n'est pas développé malgré les énormes potentialités en termes de disponibilité de matières premières. Cependant, il existe quelques activités artisanales notamment d'art et de service.

Sur le plan de transport, il coexiste un transport terrestre développé et un transport aérien en pleine croissance alimenté principalement par les vols humanitaires. Mais au niveau du transport routier, la route nationale reliant Abéché et GOZ-BEIDA n'est pas construite et donne du calvaire aux usagers pendant la saison des pluies entraînant la cherté de vie dans la Province. Quant au secteur touristique, il n'est pas non plus développé car les sites touristiques potentiels ne sont ni aménagés, ni valorisés. Or, la Province regorge d'énormes potentialités touristiques. Aussi les activités hôtelières n'existent pas sauf les guest house des humanitaires.

**Dans le domaine de l'éducation**, le diagnostic situationnel a permis de faire les constats suivants :

- Selon l'annuaire statistique scolaire 2022/2023, le TBS au niveau primaire est de 57,5% dont 46,8% pour les filles et 67,9 % pour les garçons contre 91,5% au niveau national. Le TAP est de 23,7 % dont 19,3% pour les filles et 28,1% pour les garçons contre 46,96% au niveau national. Il faut souligner que sur la population scolarisable âgée de 6 à 11 ans est de 86 853 (annuaire statistique scolaire 2022/2023), 49 963 sont scolarisés soit 57,52%.
- La Province souffre d'un déficit en enseignants au primaire. Le nombre d'enseignants tous grades confondus est de 709 dont 155 instituteurs soit 21,86 %. 102 instituteurs adjoints soit 14, 38 %. 452 maitres communautaires soit 63,75%.
- Le ratio élèves/ enseignant formé est de 176. Le ratio élèves/salle de classe en dur est de 271. Le ratio élèves/table-banc est de 8, ratio élève/manuel de lecture est de 11, ratio élève/manuel de calcul est de 13.
- Sur le plan des infrastructures sur les 700 salles de classes, 64,14% des salles sont en secko.

- Sur le plan d'équipement en point d'eau dans les écoles, il faut noter que le taux de couverture des établissements en eau est très faible ; il est de l'ordre de 3% en 2022/2023. Par ailleurs, 50% de ces points sont en mauvais état.

Au niveau de l'enseignement moyen, la Province compte 8 CEG dont un privé avec un effectif de 1 262 élèves dont 290 filles, soit 22,97%. Le TBS est 4,3%. Le taux d'achèvement (TA) est de 1,9 % dont 1, % pour les filles et 2,9% pour les garçons (Annuaire statistique 2023) contre 21,7% au niveau national.

La Province de Sila compte 09 Lycées dont 02 communautaires et 02 privés avec un effectif de 506 élèves dont 149 filles soit 29,44%. On compte au total 33 professeurs dont 23 licenciés, 03 avec le niveau Bac +2, 03 bacheliers et 04 autres diplômés. Le TAS est de 3,0%. L'ONG JRS a mis à la disposition de la Province 27 contractuels au profit de l'enseignement secondaire.

Au niveau de l'Education de Base Non Formelle, il faut souligner qu'elle n'existe pas dans la Province du Sila. Par ailleurs, la Province abrite 96 centres d'alphabétisation dont 65 en milieu rural soit 67,70%. L'effectif des apprenants dans les différents centres d'alphabétisation est de 5437 dont 2660 femmes soit 48,92%. L'effectif des apprenants des centres communautaires est de 4478 apprenants soit 82,36%. Le reste des apprenants est du domaine privé avec 17,63%.

**Dans le domaine de la santé**, les différents ratios sur le plan du personnel soignant et la population se présentent comme suit :

- 1 médecin pour 35 912 habitants (Norme OMS : 1 médecin = 1/10 000),
- 1 SFDE pour 117 998 habitants (Norme OMS : 1 SFDE = 1 / 5000),
- 1 infirmier diplômé d'État pour 21 179 habitants (Norme OMS : 1 infirmier pour 5 000).

Sur le plan de l'offre de services de santé, la Province du Sila dispose de 134 centres de santé, 03 hôpitaux de district et 01 hôpital de Province. Les districts sanitaires sont localisés dans les Départements de GOZ-BEIDA, Abdi, Koukou-Angarana, et Tissi.

Par ailleurs, la Province se caractérise par :

- Un faible taux d'accouchement assisté qui est de 21 % en 2022
- Un faible taux d'utilisation des services qui est de 14%.
- Un taux de malnutrition chronique globale des enfants de 0 à59 mois de 32,8%

**Dans le domaine de l'hygiène et assainissement,**

- 77.5% de la population pratiquent la défécation à l'air libre (MIC6, 2019).
- Les dépotoirs des ordures ménagères, n'existent pas, des immondices jonchent les sols partout dans tous les Départements. Aussi, il n'existe pas non plus des canaux d'évacuation des eaux de pluies. Ceci a pour conséquence le phénomène d'érosion dans la ville de GOZ-BEIDA et les autres Départements.

**Sur le plan de l'accès à l'eau**

Dans la Province du Sila, 97,9% de la population ne disposent pas de l'eau à proximité et se déplacent à la recherche de l'eau de boisson. Selon les résultats de la quatrième Enquête sur les

Conditions de vie des ménages et la Pauvreté au Tchad (ECOSIT4) de 2018, le taux d'accès à l'eau potable de la population est très faible. En effet, 3,1% seulement de la population ont accès à l'eau des puits protégés. 25,2% de la population consomment l'eau de surface insalubre.

**En ce qui concerne la petite enfance**, il faut déplorer le manque de structures d'encadrement des enfants en âge préscolaire. Soulignons que les parents/gardiens des enfants assignent par tradition culturelle les enfants de 0 à 14 ans à la maltraitance. 33,3 % subissent toute méthode de discipline violente. Par ailleurs, le pourcentage d'enfants âgés de 5 à 11 ans impliqués dans l'activité économique pendant au moins une heure par semaine représente 38,5% malgré leur jeune âge. 47,6 % des enfants âgés de 12 à 14 ans sont impliqués dans les activités économiques au moins 14 heures par semaine.

La loi réglementant le mariage n'est pas totalement appliquée dans la Province car 48,4 % des filles sont mariées avant 18 ans, 16,1 % des filles sont mariées avant 15 ans ; 2,1% des filles de 0 à 14 ans subissent la MGF ; 3,6% des femmes sont victimes de violence physique, de viol ou d'agression (Enquête par grappes à indicateurs multiples : MICS6, 2019).

Malgré les atouts et les potentialités dont dispose la Province sur le plan de l'agriculture, l'élevage, pêche, le commerce, la cueillette, plusieurs contraintes compromettent son dynamisme économique. Il s'agit, entre autres de :

- ✓ L'enclavement de la Province ;
- ✓ L'afflux des milliers des réfugiés soudanais,
- ✓ Les aléas climatiques (inondations/sécheresses) ;
- ✓ Les atteintes à l'environnement (déforestation/feu de brousse, braconnage)
- ✓ L'insuffisance d'eau potable pour la consommation ;
- ✓ La faible modernisation et encadrement technique des actifs de la production agro-sylvo-pastorale ;
- ✓ La faible accessibilité des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène et assainissement) ;
- ✓ La faiblesse des secteurs de soutien à la production (transport, hôtellerie, tourisme)

Au regard de ce diagnostic, la Province doit fournir d'efforts pour relever les quatre (4) principaux défis auxquels elle se trouve confrontée pour amorcer véritablement son réel développement sur la période 2025-2029. Ces défis concernent : i) la faiblesse du secteur de production et de soutien à la production (agriculture, élevage, pêche, commerce, transport, tourisme, artisanat, télécommunication) ; ii) Insuffisance de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement, protection) ; iii) L'atténuation et l'adaptation des effets des changements climatiques et autres risques ; iv) la coordination, suivi /évaluation et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDP et du plan de contingence de la Province de Sila.

Sur la base de la vision nationale, des orientations nationales de développement et des aspirations de la population, la vision de développement de la Province du Sila s'énonce comme suit : **« D'ici à 2030, le SILA est une Province désenclavée et sécurisée ayant une économie prospère où les populations vulnérables**

*(enfants, femmes, réfugiés, retournés) accèdent de manière équitable aux services sociaux de base de qualité dans un environnement assaini. ».*

Le Plan de Développement de la Province du Sila vise à contribuer à l'amélioration de façon équitable et durable des conditions de vie des populations. Il repose sur quatre (4) axes stratégiques qui s'appuient sur les actions prioritaires répondant aux principaux défis identifiés au cours du processus des consultations.

- **Axe stratégique 1** : Dynamisation du secteur de production et de soutien à la production (agriculture, élevage, pêche, commerce, transport, tourisme, artisanat, télécommunication) ;
- **Axe stratégique 2** : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement, protection),
- **Axe stratégique 3** : Développement des actions d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques et autres risques.
- **Axe stratégique 4** : Coordination, suivi /évaluation et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDP et du plan de contingence de la Province de Sila.

Sur la base des axes stratégiques, des effets et des produits attendus, quatre (4) programmes et douze (12) projets de développement ont été définis (voir tableau ci-dessous).

**Tableau** : Programmes et projets de développement

PROGRAMMES	PROJETS
<b>Programme 1</b> : Dynamisation du secteur de production et de soutien à la production (agriculture, élevage, pêche, commerce, transport, tourisme, artisanat, télécommunication) ;	<b>Projet 1</b> : Appui à l'amélioration des systèmes de production agro-sylvo-pastorales de la Province
	<b>Projet 2</b> : Appui à l'amélioration des infrastructures de soutien à la production (routes, source d'énergie, NTIC, transformation des produits locaux)
<b>Programme 2</b> : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement, protection).	<b>Projet 1</b> : Appui à l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des services de santé
	<b>Projet 2</b> : Appui à l'accès à une éducation de qualité.
	<b>Projet 3</b> : Appui à l'alphabétisation des adultes
	<b>Projet 4</b> : Renforcement des systèmes de protection sociale, de protection de l'enfant et de la femme.
<b>Programme 3</b> : Développement des actions d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques et autres risques.	<b>Projet 1</b> : Appui à la réduction des effets des changements climatiques sur la production agro-sylvo-pastorale dans la Province du Sila.

	<b>Projet 2</b> : Appui au renforcement des capacités des agents du secteur agro-sylvo-pastoral pour la lutte contre le changement climatique
<b>Programme 4</b> : Coordination, suivi /évaluation et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDP et du plan de contingence de la Province de Sila	<b>Projet 1</b> : Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de contingence
	<b>Projet 2</b> : Appui aux structures de coordination, de suivi et d'évaluation du PDP et du plan de contingence
	<b>Projet 3</b> : Appui à la mobilisation des ressources.

Source : Espace Consulting

Le cout global de financement du PDP de la Province du Sila est estimé à quatre-vingt-dix milliards cent quatre-vingt-quinze millions trente mille six cent soixante-huit francs CFA (90 195 030 668 FCFA)

Il convient de préciser que les coûts des différents programmes sont des estimations basées sur les données disponibles au moment de l'élaboration du PDP. Le cout par programme est réparti comme suit :

**Tableau** : Répartition des coûts par programme

<b>Programmes</b>	<b>Coût total en FCFA</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Programme 1</b> : Dynamisation du secteur de production et de soutien à la production (agriculture, élevage, pêche, commerce, transport, tourisme, artisanat, télécommunication)	54 402 666 668	60,32%
<b>Programme 2</b> : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement, protection),	31 681 364 000	35,13%
<b>Programme 3</b> : Développement des actions d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques et autres risques	1 190 000 000	1,32%
<b>Programme 4</b> : Coordination, suivi /évaluation et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDP et du plan de contingence de la Province de Sila	2 921 000 000	3,24%
	<b>90 195 030 668</b>	<b>100%</b>

Source : Espace Consulting

La majorité des financements sera recherchée à travers l'Etat/ Province. A cet effet, une stratégie de mobilisation des ressources s'appuyant sur une stratégie de communication efficace sera développée et mise en œuvre. En outre, la Province doit intensifier ses actions de plaidoyer à l'endroit du gouvernement, des PTFs et de la population/diaspora en mettant un accent particulier sur les opportunités qui s'offrent à la Province par rapport aux projets existants.

**Tableau :** Contribution de chaque acteur au financement du PDP

Acteurs	Contributions	Pourcentage
Populations/Diaspora	9 019 503 067	10
Etat/Province	45 097 515 334	50
PTF	36 078 012 267	40
<b>Total</b>	<b>90 195 030 668</b>	<b>100</b>

Source : Espace Consulting

La contribution de la Province à travers l'Etat s'élève à environ **45 097 515 334** milliards de FCFA soit 50% du budget global de PDP. Il convient de préciser que la répartition des contributions au financement est basée sur les hypothèses des capacités de mobilisation interne des ressources, les lois des finances et les projets/programmes en cours de mise en œuvre ou en pipeline financés par les PTFs intervenant dans la Province.

**Hypothèses de projection :**

- **Crédits de fonctionnements gouvernorat et délégations provinciales :** En partant de l'hypothèse que les crédits de fonctionnement augmenteront annuellement de 10 % sur la période 2025-2029, les allocations budgétaires cumulées sur la période 2025-2029 se chiffreront à **3,1 milliards de FCFA**.
- **Investissements Etat sur budget propre :** Sur la période 2020-2023, les investissements publics sur ressources propres se sont chiffrés à environ 6 milliards de FCFA, soit en moyenne 1, 5 milliards de FCFA par an. On suppose que sur la période 2025-2029, ces investissements vont légèrement être augmentés. On les estime à **41,2 milliards de FCFA** sur la période couverte par le PDP.
- **Financement des projets/programmes financés par les PTFs sur prêts ou dons :** On estime à environ **35.4 milliards de FCFA** l'appui des PTFs sur la période couverte par le PDP.
- **Contribution des populations/Diaspora :** On suppose que sur la période 2025-2029, les populations/diaspora contribueront à hauteur d'environ 10% du coût global du PDP, soit **8, 8 milliards de FCFA**.

## INTRODUCTION

La Province de Sila était, avant 2002, la sous-préfecture de GOZ-BEIDA, rattachée à la Préfecture du Ouaddaï. Elle a été érigée en département en 2002 et en région par décret N° 002/PR/2008 du 19 février 2008. Cette région est devenue Province par Ordonnance N°001/PR/2019 du 11 février 2019.

Le Sila compte 825 986 habitants (projection démographique de la santé 2024), pour une superficie de 40 006 km<sup>2</sup>. Sa proximité avec le Soudan et la RCA, fait du Sila une Province d'accueil des milliers des réfugiés venant de ces deux pays voisins. Ces réfugiés sont localisés dans le camp de Djabal, d'Aradip et le site de Kerfi créant un énorme défi de développement pour la Province malgré ses potentialités.

En effet, la Province présente plusieurs atouts et potentialités au développement : (i) importantes ressources agricoles ; (ii) diversité de productions agro pastorales ; (iii) la fertilité des bas-fonds très favorables à l'arboriculture fruitière, le maraichage et les cultures de contre saison ; (iv) un écosystème assez riche (gomme arabique, apiculture, etc.). Cependant, elle fait face à quelques défis de développement, notamment l'enclavement (l'absence d'un axe routier national aménagé ainsi que les axes reliant les différents départements) ; les changements climatiques (inondations et sécheresse) ; le conflit à l'est du Tchad avec son corolaire des milliers des réfugiés et retournés occasionnant parfois les tensions inter communautaires, les conflits entre agriculteurs /éleveurs, l'accès à l'éducation, l'accès à la santé et l'accès à l'eau potable.

Dans le but de disposer d'un document de référence de planification du développement socio – économique et culturel de la Province, les autorités provinciales en collaboration avec le Ministère en charge du Plan, avec l'appui technique et financier de l'UNICEF ont décidé d'engager le processus d'élaboration du Plan de Développement Provincial (PDP 2025-2029) du Sila. Ce plan de développement a un triple avantage en ce sens qu'il est (i) un cadre de dialogue et de concertation aux initiatives de développement local, (ii) un outil de planification du développement et enfin (iii) un instrument de négociation de financement de programmes et projets.

Conformément au Guide National d'Elaboration et de mise en œuvre des Plans de Développement Communal et Provincial, le processus d'élaboration du PDP du Sila est structuré en cinq principales phases : (i) diagnostic participatif ; (ii) formulation de la vision, des objectifs et orientations stratégiques, (iii) planification et budgétisation ; (iv) validation ; (v) adoption et diffusion. Le présent document, résultat de la mise en œuvre des quatre premières phases, est structuré en six (06) chapitres :

- Chapitre 1 : Démarche méthodologique et difficultés rencontrées
- Chapitre 2 : Diagnostic situationnel de la Province
- Chapitre 3 : Analyse des risques
- Chapitre 4 : Défis et opportunités de développement de la Province
- Chapitre 5 : Vision et orientations stratégiques de développement de la Province
- Chapitre 6 : Coûts, mécanismes et stratégies de mise en œuvre et de suivi du PDP

## **CHAPITRE 1 : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.**

### **1.1. DEMARCHE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION DU PDP**

Une approche participative et inclusive a été adoptée pour réaliser le diagnostic de la Province du Sila. Dans cette optique, des séances de focus groups et les entretiens individuels ont été réalisés avec la participation effective des représentants des différentes composantes socioprofessionnelles de la Province. La modération et l'animation de ces différents focus group ont été assurées par le cabinet Espace Consulting.

La démarche mise en œuvre en vue de la réalisation du diagnostic s'articule principalement autour des revues documentaires, des focus groups et des entretiens individuels.

#### **1.1.2. La revue documentaire**

Cette étape consacrée à l'analyse des principaux documents sur la Province, a consisté à collecter toute la documentation existante (études, enquêtes, rapport d'activités etc.) au niveau des délégations provinciales des ministères et auprès de certains partenaires de développement. L'exploitation de ces documents a permis de recueillir des informations pertinentes sur la Province et d'apprécier le gap en données à combler.

La revue documentaire a également permis de retenir des questions clés sur lesquelles il s'avère nécessaire d'approfondir la réflexion lors des séances de focus group et des entretiens individuels.

#### **1.1.2. Les séances de focus-groups**

Des séances de focus groups ont été organisées dans les cinq (5) départements de la Province. La population concernée par les focus group est constituée par les acteurs locaux suivants :

- Les producteurs (agriculteurs, éleveurs) ;
- Les commerçants et artisans ;
- Les groupements et/ou associations des femmes ;
- Les groupements/associations des jeunes ;
- Les conseillers municipaux ;
- Les autorités administratives et traditionnelles ;
- Les représentants des réfugiés, retournés et déplacés.

L'animation a permis à chaque groupe par département de :

- Identifier les potentialités économiques de développement par branche d'activités ;
- Souligner les difficultés/goulots d'étranglement et/ou contraintes y afférentes ;
- Mentionner la situation des femmes dans le domaine de l'eau-hygiène-Assainissement et accès à la terre.
- Relever la situation des jeunes par rapport à l'accès à la terre, à l'emploi, l'intérêt accordé à l'espace culturel (Maison des jeunes, maison de culture, le stade).
- Relever les problématiques liées à l'accès à l'éducation, à l'eau, à la santé et l'adaptation des populations aux changements climatiques.

- Identifier les principaux risques auxquelles font face les populations et décrire leurs impacts sur l’agriculture, l’élevage, l’éducation, la santé/nutrition, les activités commerciales etc

Les photos ci-dessous illustrent quelques séances de focus groups.

*Photo 1 : Focus Group : groupement Agriculteurs/éleveurs de GOZ-BEIDA*



*photo 2 : focus group : les jeunes de Goz -Beida*



*Photo 3 : focus group : Groupement féminin Goz-B*



*Photo 4 : focus group : agriculteurs /éleveurs Koukou-Angarana*



*Photo 5 : focus group : Agriculteurs/ éleveurs d’Abdi*



*Photo 6 : focus group : agriculteurs/éleveurs Addé*



Cliché : Espace Consulting, Mai 2024

Cliché : Espace Consulting, Mai 2024

### 1.1.3. L’élaboration de la cartographie

L’approche méthodologique utilisée pour la réalisation des cartes thématiques s’est basée sur une revue documentaire consistant à se rapprocher des structures spécialisées (SIDRAT, CADASTRE,) pour les informations de base notamment les fonds de cartes, les images satellitaires, les études existantes et les consultations publiques sur le terrain pour situer la répartition exacte des cantons

conformément au nouveau découpage administratif. Les cartes thématiques ainsi réalisées ont apporté plus de clarté aux thèmes traités.

#### **1.1.4. Les entretiens individuels**

Les différents délégués ou leurs représentants, les cadres des programmes et projet de l'État présents dans la Province, les représentants des ONG Nationales et internationales ont fait l'objet des entretiens. Ces entretiens individuels ont permis aux consultants du Cabinet de s'enquérir des conditions de vie des populations vulnérables, des réfugiés, retournés et déplacés par rapport aux actions, programmes/projets mis en œuvre dans la Province durant les cinq (5) dernières années.

#### **1.1.5. Traitement des données et rédaction du rapport provisoire du diagnostic de la Province**

Les données collectées au terme de la revue documentaire et des ateliers de diagnostic participatif, ont été traitées, analysées, croisées et mises en commun pour l'élaboration du rapport diagnostic qui a constitué le soubassement pour la définition de la vision, les orientations stratégiques et des objectifs de développement de la Province du Sila.

#### **1.1.6 Atelier de validation du rapport diagnostic de la Province**

Le rapport diagnostic a été validé au cours de l'atelier qui s'est tenu du 9 au 11 août 2024 à Goz Beida avec la participation des autorités provinciales, des délégués provinciaux, des organisations de la société civile et d'autres partenaires de développement. Cet atelier a été l'occasion de présenter et valider la vision, les axes stratégiques et les actions prioritaires du PDP 2025-2029 du Sila. Les échanges ont aussi porté sur la suite du processus de finalisation du PDP. C'est ainsi qu'il a été retenu d'organiser l'atelier de validation du document provisoire du PDP pendant la première quinzaine de septembre 2024.

#### **1.1.7 Atelier de validation du PDP 2025-2029**

Le rapport provisoire du PDP de Sila a été validé au cours de l'atelier qui s'est tenu du 3 au 5 septembre 2024 à Goz Beida avec la participation des autorités provinciales, des délégués provinciaux, des organisations de la société civile et d'autres partenaires de développement. Cet atelier a également permis de réviser le chronogramme de la suite du processus de finalisation et d'adoption du PDP par les autorités provinciales du Sila.

L'un des défis après l'adoption est la mise en œuvre du PDP. A cet effet, le gouvernorat, la population et les partenaires de développement sont appelés à appuyer le processus de la mise en œuvre du PDP.

*Photo 7 : Photo de famille lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation du PDP*



## **1.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

La principale difficulté est celle relative à l'accès de la Province de Sila à cause du mauvais état de la route. A cela s'ajoute l'inexistence ou l'insuffisance de données statistiques sur les différents secteurs d'activités dans chaque Département. Le faible équipement en outils informatiques et le faible archivage des documents fondamentaux au niveau de chaque délégation et dans les services départementaux rendant difficiles la disponibilité et l'accessibilité aux données secondaires. On note également la forte mobilité des responsables des services déconcentrés de l'État (les délégués provinciaux pour des ateliers).

Toutefois, ces difficultés n'ont pas entravé l'avancée du processus car d'autres approches méthodologiques telles que les entretiens par téléphone, la collecte des documents d'activités version papiers etc., ont été utilisées.

## CHAPITRE 2 : DIAGNOSTIC SITUATIONNEL DE LA PROVINCE DU SILA



Source : Espace Consulting, Août, 2024

### 2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PROVINCE DU SILA

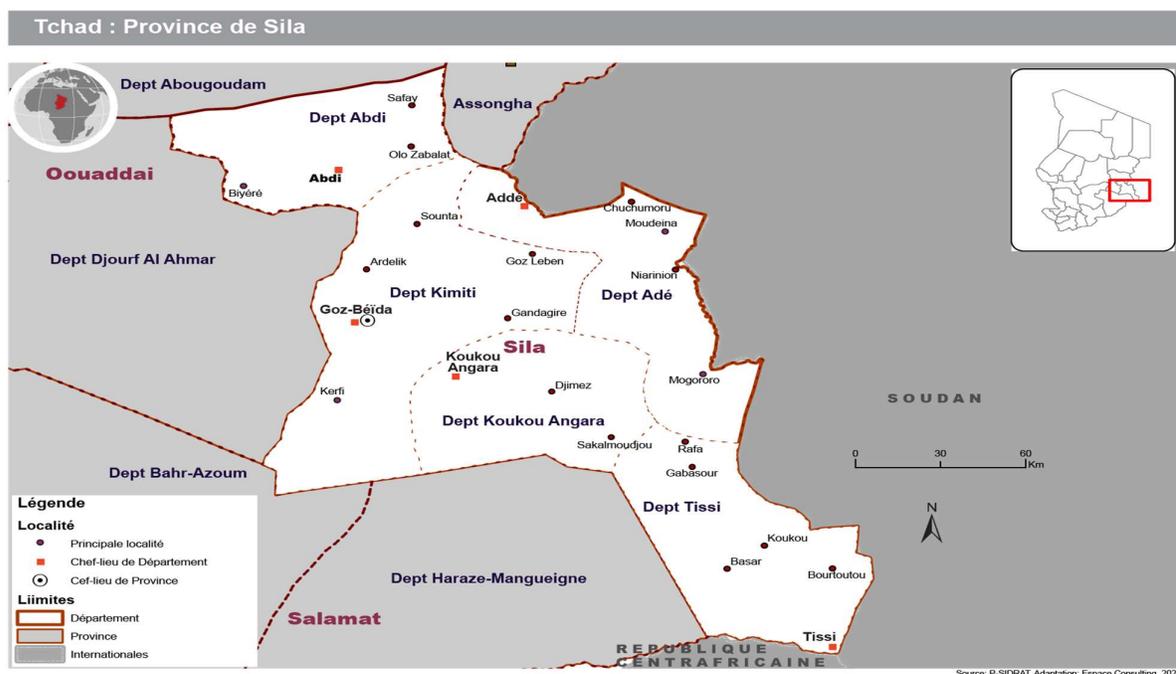
Cette présentation de la Province de Sila sera axée sur la situation géographique, l'aspect physique, la structuration administrative, ainsi que le mode de gouvernance actuelle.

#### 2.1.1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

La Province de Sila est située entre le 10° 55' 52 et 13° 12' 32" de la latitude Nord et entre le 20° 45' 46" et 22° 59' 17" de la longitude Est. La Province a une population estimée à 825 986 habitants dont 416 297 femmes soit 50,4 % avec une densité moyenne de 33 hbts/km<sup>2</sup>.

Elle est limitée au Nord et à l'Ouest par la Province du Ouaddaï, au Sud-Ouest par la Province du Salamat, à l'Est par le Soudan et au Sud par la République Centrafricaine (RCA).

## Carte 1 : localisation



Selon les informations de la Délégation sanitaire, la Province de Sila compte actuellement cinq (5) Départements et 12 sous-préfectures.

**Tableau 1 : Découpage administratif de la Province**

Province	Départements	Chef-lieu	Sous-préfecture	Commune	Canton	Villages & Campements
Sila	1. GOZ-BEIDA	GOZ-BEIDA	2	2	6	513
	2. Abdi	Abdi	3	1	3	445
	3. Koukou Angarana	Koukou Angarana	1	1	2	362
	4. Tissi	Tissi	3	3	3	170
	5. Addé	Addé	3	1	5	162
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>08</b>	<b>19</b>	<b>1552</b>

Source : CPA du Sila

## 2.1. 2. MILIEU PHYSIQUE

### 2.1.2.1 Relief

Le relief de la Province est caractérisé par des plaines et collines mais aussi des vallées humides ou sèches. On peut citer quelques collines notamment les collines Bouabir, Kakour, Djakdjak, Manachir, Tamassi à Saraf Bourgou, Kawi, Ideal Kanam, Maguila, Rafa, Beni, Gnoumouro, Koulmi. Au centre, il y a Amsissié, Ladja, Saraf Hamra, Ab-Lihane, Matar, Mouseyana, Au sud, on trouve les principales collines qui sont : djabalOuyou, Tamassi, Zili, Kelé. Vers le centre et le nord de la Province, on note un relief plat à tendance accidenté avec beaucoup des collines, plateaux et des massifs montagneux dont les plus importants sont : Agougou, Marabilah, Marmari, Hadjar

demé, Maonda, Fara-Fira, Kamor, Kokab, Hadjar Abyad. La plupart de ses montagnes débouchent sur des Ouadis et le Bahr-Azoum. D'où l'existence des roches granitiques et aquifères.

## Carte 2 : relief



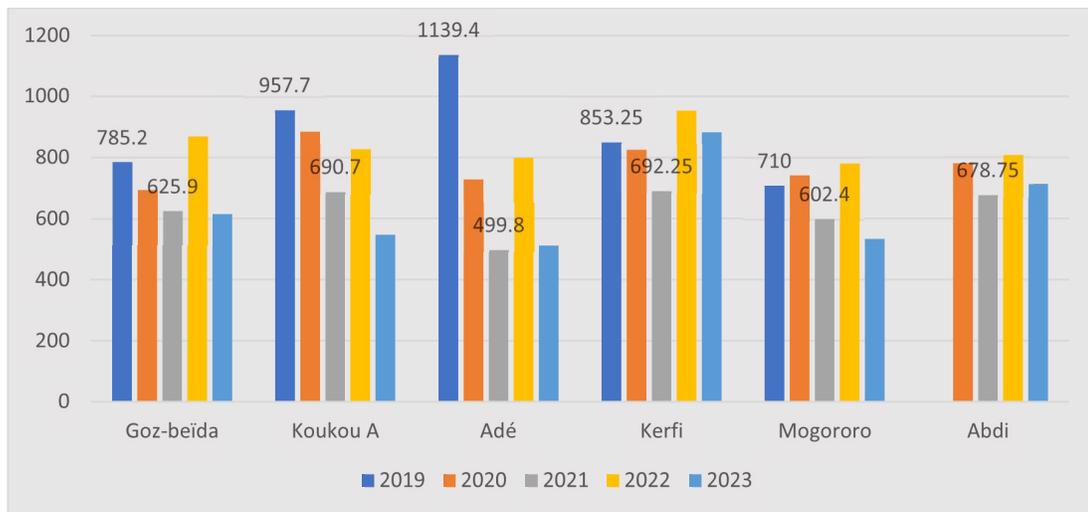
### 2.1.2.2. Climat

Le climat est de type sahélo-soudanien, caractérisé par deux saisons : une saison sèche qui s'étend du mois de novembre à mai et une saison de pluie qui s'étend de juin à octobre. Les moyennes annuelles des précipitations se situent entre : 600 à 900mm/an. Les maxima de température sont de 45°C en période de chaleur et les minima 20°C en période de fraîcheur.

La Province est soumise à l'influence de deux vents dominants : (i) le harmattan, un vent sec qui souffle de novembre à mars ; et (ii) la mousson, un vent chargé d'humidité qui souffle de mai à septembre qui est à l'origine des précipitations.

Il faut souligner que la Province abrite trois (3) zones bioclimatiques à savoir la zone sahélienne à l'extrême nord, la zone sahélo-soudanienne au centre et la zone soudanienne à l'extrême sud. Ce qui explique l'inégale répartition des précipitations sur l'ensemble de la Province comme illustre la figure ci-dessous.

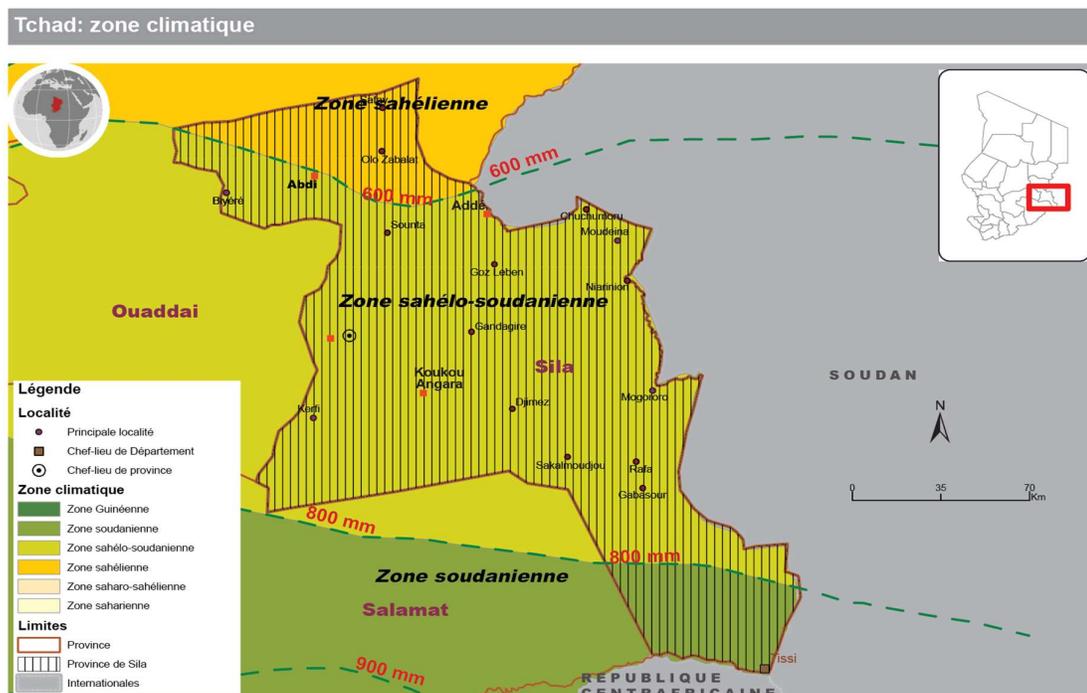
Figure 1 : Hauteurs des pluies en mm de 2019-2021 dans les 4 Départements



Source : ANADER DE GOZ-BEIDA

La figure 1 ci-dessus montre une période d'inondation en 2019 et 2022 où les hauteurs des précipitations ont atteint 1139,4 mm en 2019 dans le Département d'ADE, 957,7mm dans le Département de Koukou Angarana, 853,25mm à Kerfi dans le Département de Kimiti et 785,2mm à GOZ-BEIDA, chef-lieu du Département de Sila. En outre, 2021 a été une année de sécheresse. En effet, ADE n'a reçu que 499,8 mm en 2021. Koukou Angara également n'a enregistré que 625,9 mm de pluies en 2021. Cette diminution est constatée dans tous les Départements.

### Carte 3 : Climat

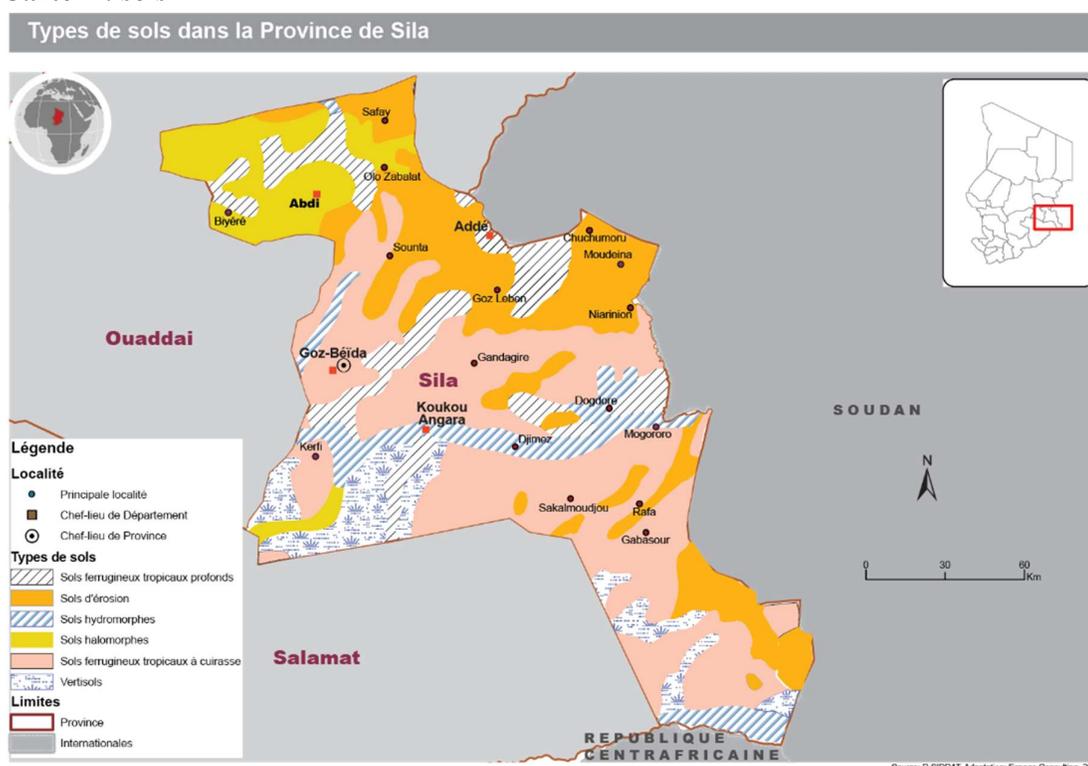


### 2.1.2.3. Sols

La Province du Sila est implantée sur les sols à gley, c'est-à-dire des alluvions fluvio-lacustres et argilo-sableuses, les sols hydro morphes, les sols iso humiques qui ont comme caractéristique commune la présence d'argile. En effet, la Province est parsemée par les sols ferrugineux tropicaux à cuirasse qui s'observent souvent au voisinage des pointements du socle autour des massifs montagneux. Ils portent une végétation très caractéristique distribuée en îlots denses et buissonnants composés souvent d'épineux (*Albizzia Chevalieri*, *Capparis corymbosa* *Acacia ataxacantha*). Les vertisols riches en maraichage et les cultures de contre saison s'observent à l'Ouest de la Province dans les localités de Kerfi, Koukou et Tissi.

Les sols ferralitiques et gravillonnaires qui longent le Barh Azoum ne sont pas favorables à l'agriculture ; ils sont réservés pour le pâturage. Il faut signaler que l'érosion hydrique dégrade très fortement les sols et la population ne connaît pas les méthodes de lutte contre l'érosion.

### Carte 4 : sols



### 2.1.2.4. Végétation

S'agissant du couvert végétal, on note la présence de la savane arborée en îlots caractérisée par la présence de l'espèce *Anogeissus leiocarpus* et par le peuplement équien des *Balanites aegyptiaca* et des acacias seyal au centre et vers le nord de la Province.

On observe dans les massifs montagneux certains arbres et arbustes perchés sur les collines dominées par le *Bosweillia papyrifera*. Cependant, aux alentours du fleuve Barh Azoum, il y a la savane arbustive boisée. On observe également dans ces espaces le peuplement des rôniers, *Borassus aethiopicum*. Il y a la présence des figuiers (*Ficus sp* en arabe locale Djimeze), le tamariniers (*Tamarindusindica* en arabe ardeb), *Albiziachevalieri*(arat) ; *Balanites aegyptiaca*

(hadjilid) ; sclerocaryabirrea (himmel) ; Boswelliapapyrifera (rout-rout) ; Acacia nilotica (garat) ; Dalbergia melanoxylon (babanus) ; Combretum sp (habile) ; Acacia albida (haraze) ; Acaciaseyal (talha), Acaciaradiana (kouk), Commiphora africana (guirli) ; Terminalia avicennioides (do rot) ; Diospyros mespiliformis (djokhane).

En général, la Province du Dar Sila se distingue en trois zones écologiques majeures :

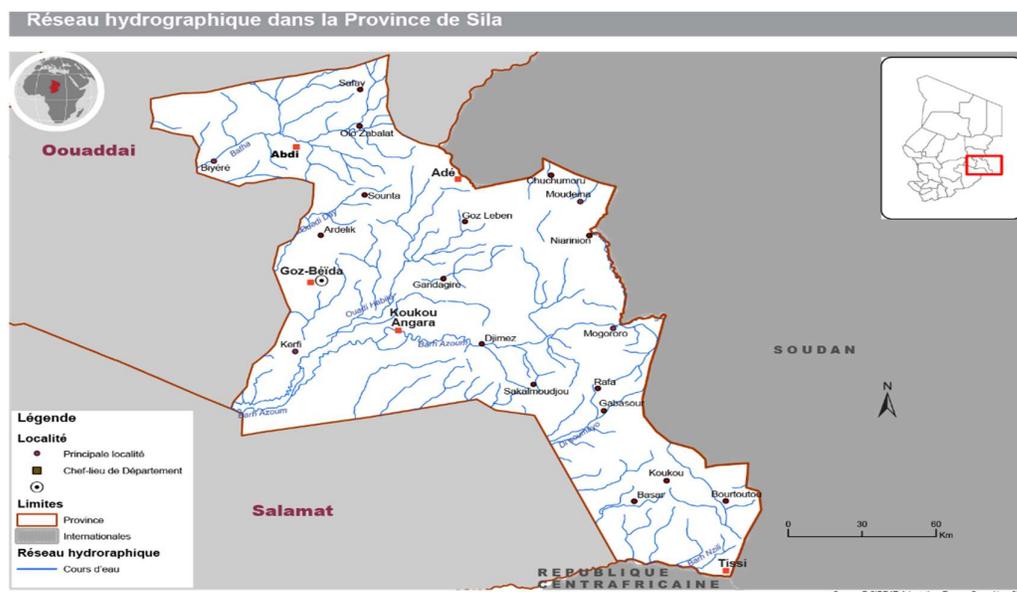
- Une première zone qui reste sous l'influence du fleuve Batha, zone contiguë de la Province du Ouaddaï où les villages mettent en valeur des ressources en eau assez denses dans les plaines d'inondation ;
- Une deuxième zone, dite de la forêt sèche, où l'eau est très rare (certains géologues parlent de biseau sec). Il n'y a que peu de villages concentrés dans les légères dépressions où une agriculture pluviale est pratiquée. Les transhumants traversent rapidement cette zone qui, sauf quelques mares temporaires, reste peu pourvue en points d'eau significatifs ;
- Une troisième zone, partagée avec la Province du Salamat, de part et d'autre du bar Azoum et ses affluents au Sud avec des villages plus ou moins denses et des transhumants nombreux en saison sèche.

### 2.1.2.5. Hydrographie

Le réseau hydrographique est composé de plusieurs cours d'eau permanents et semi permanents dont certains prennent leur source au Soudan (Barazou et Wadi kadja). Mais il y a aussi la présence d'un petit lac à Tissi situé à l'extrême Sud de la Province et des grandes mares comme celle de Tabarika, Zalata, Kobo et autres. Les ouadis les plus importants sont : Toustoussa, Birri, Ideal Mouraye, Ongolti, Saraf- Al-beket, Krititi, Mangaye, Saraf-Bourgou, Ndjikhebe, Birkel, Bahachaye, Malamchou, Chiguella, Djangaye, Koukou, Bourtoutou, Gadar, Bolong, Kobo, Grembel...

La population utilise les abords des ouadis pour les cultures de contre saison et les cultures maraîchères. La population produit suffisamment mais elle éprouve des difficultés d'écoulement par insuffisance de voie de communication et des moyens de transport. Les éleveurs utilisent également ces ouadis pour l'abreuvement du bétail.

### Carte 5 : hydrographie



## 2.1.3 MILIEU BIOLOGIQUE

### 2.1.3.1. La faune

La faune est quasi décimée par le braconnage accentué et la restriction des espaces pour la culture, le pâturage, le feu de brousse et l'habitat. Les restes des animaux sauvages ont trouvé refuge dans les réserves de flores.

De nos jours, on trouve quelques rares espaces dans la Province notamment les antilopes- cheval, les phacochères, les hyènes, les gibiers, les lièvres, les babouins, les porcs- épics, les écureuils, les biches, les chacals, les varans, etc. Mais on trouve aussi les éléphants, des lions, des léopards, des antilopes, des girafes, des zèbres, des hyènes et bien d'autres encore dans les réserves forestières.

### 2.1.3.2. État des lieux de la gestion des ressources naturelles

Le développement durable de la Province de Sila est lié à la préservation des écosystèmes, à la biodiversité et à la consolidation des productions végétales et animales. Mais force est de constater qu'en dépit de l'attention portée par les autorités en charge de la protection de l'environnement, la faune et la flore subissent la pression démographique humaine sous ces formes respectives : mode d'exploitation extensive d'élevage, coupe abusive de bois, le braconnage, feu de brousse etc.

La forêt du Dar Sila, notamment avec ses doumiers, ses acacias pour la gomme arabique, mais aussi son miel, est renommée en particulier celle vers Kerfi. D'autres ressources forestières (pharmacopée), feuilles et fruits comestibles soulignent la particularité de cet espace forestier. Toutefois, l'arrivée massive et relativement durable de réfugiés a induit une exploitation forte du bois de chauffe pour les besoins domestiques. Ce précieux patrimoine a été partiellement amputé, notamment au pourtour des camps vers Goz Beïda. D'autres ressources telles que l'eau potable sont également en voie d'épuisement (forages villageois trop sollicités près des camps selon le personnel de l'Hydraulique et ceux du projet Almy Nadif). Cette situation exceptionnelle pose le problème de la gestion des ressources naturelles dans cette région.

### 2.1.3.3. Mines et carrières

Les ressources naturelles non renouvelables dans Province sont : le Natron (au nord du village Soro, au milieu du Bahr Azoum) et la chaux (au Sud- Est du village Goz-Arbaïn). Ces ressources ne sont pas exploitées. La Province possède de l'or<sup>1</sup>. Les données sur la production de l'or sont parcellaires. Cependant, selon l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), la production d'or du Sila a été estimée à 392 kg en 2020.

## 2.2. GOUVERNANCE PROVINCIALE

L'administration de la Province du Sila est appuyée dans sa mission de développement socio-économique par le Comité Provincial d'Actions (CPA), les Comités Départementaux d'Actions (CDA), les Délégations provinciales, et les services techniques déconcentrés représentant les départements ministériels dans la Province.

---

<sup>1</sup> Banque mondiale (2023), Rapport diagnostique du secteur minier, avril

## **2.2 1. Structuration du Comité Provincial d'Actions (CPA)**

La Province est dirigée par le Gouverneur nommé par décret présidentiel et a pour prérogative régalienne la présidence du CPA. La vice-présidence est assurée par le Délégué provincial en charge du Plan. Le CPA comprend toutes les délégations provinciales des ministères sectoriels, des représentants des ONG locales et internationales, des représentants des OSC, des associations des femmes, de tous les PTFs présents dans la Province.

Le CPA a des démembrements au niveau de chaque Département, les Comités Départementaux d'Actions (CDA). Selon les dispositions des textes qui régissent le fonctionnement du CPA, il se réunit statutairement une fois par mois et organise des réunions extraordinaires en cas de besoin.

## **2.2. 2. État des lieux des services rendus aux populations**

S'agissant d'interaction entre les Délégués provinciaux et les administrés, mieux encore des services rendus aux populations, le déficit de communication est d'autant plus abyssal que les populations n'appréhendent pas à leur juste valeur les activités menées par le CPA. Les populations ignorent les activités du CPA. Il est donc important que le CPA mette en place un service de communication qui rendra compte des activités menées par le Gouvernorat et le CPA.

Il est également important d'organiser régulièrement les réunions mensuelles et renforcer les canaux de communication pour informer la population sur les grandes décisions prises par le CPA lors de ces sessions ordinaires et extraordinaires.

Les services déconcentrés ont pour mission fondamentale d'accompagner la Province dans l'accomplissement de ses missions. Les Délégations présentes sont :

1. Délégation Provinciale des Finances et à l'Economie ;
2. Délégation Provinciale de la Santé ;
3. Délégation Provinciale de Développement Rural ;
4. Délégation Provinciale de l'Education Nationale ;
5. Délégation Provinciale de la Jeunesse et du Sport ;
6. Délégation Provinciale de l'Elevage ;
7. Délégation Provinciale des Infrastructures ;
8. Délégation Provinciale de la Justice et des droits de l'homme ;
9. Délégation Provinciale de l'Action Sociale ;
10. Délégation Provinciale de l'Environnement et de la pêche ;
11. Délégation Provinciale de l'Urbanisme et de l'habitat ;
12. Délégation Provinciale de la Police
13. Délégation Provinciale du commerce ;
14. Délégation Provinciale de l'Aménagement du territoire
15. Délégation Provinciale du Tourisme et de l'Artisanat

Cependant, certaines délégations font face à l'insuffisance des infrastructures, au manque des matériels informatiques, de bureaux, et à l'insuffisance cruelle de moyens techniques, financiers et de ressources humaines qualifiées.

## **2.2. 3. Les autres acteurs de développement**

La Province a bénéficié au cours de ces dernières années de l'appui technique et financier des partenaires de développement à travers des projets et des programmes. Ces appuis peuvent être

capitalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PDP de la Province. Ces partenaires interviennent dans plusieurs domaines notamment sanitaire (UNICEF) construction de barrages (ADES, GIZ), soutien aux réfugiés (IRC, UNHCR, HIAS, PAM, GERTS, CRT, JRS, ADS, OIM, ONS, AIRD, CNARR, WORLD-CONCERN,) etc.

## 2.2. 4. Finances provinciales

Les finances provinciales s'articulent autour de la structure et de l'évolution du budget de l'Etat alloué à la Province (crédits de fonctionnement du Gouvernorat et des délégations provinciales). Conformément aux textes régissant le fonctionnement du Gouvernorat, la mobilisation des ressources financières ne fait pas partie des prérogatives du Gouvernorat. Les missions de contrôle, de la sécurisation et de la gouvernance des ressources mobilisées par les autres structures provinciales incombent au Gouverneur et à ses services techniques d'appui. L'Etat intervient également dans la Province à travers le financement de certains projets sur ressources propres.

Tableau 2 : *Évolution des crédits aux délégations provinciales (en FCFA)*

Année	2020		2021		2022		2023	
	Allocations	Dépenses	Allocations	Dépenses	Allocations	Dépenses	Allocations	Dépenses
Gouvernorat	121000000	121000000	141000000	141000000	167000000	167000000	168150000	168150000
Délégation Éducation	30513000	30513000	30513000	30513000	27500000	27500000	27500000	27500000
Délégation Sante	116803000	116803000	126802000	126802000	146320000	146320000	146320000	146320000
Délégation de Plan	0	0	0	0	0	0	5000000	5000000
Délégation Agriculture	13500000	13500000	3500000	3500000	10000000	10000000	10000000	10000000
Délégation Élevage	0	0	0	0	8323450	8323450	10000000	10000000
Délégation FP	0	0	0	0	0	0	4000000	4000000
Délégation de finance	6000000	6000000	6000000	6000000	15000000	15000000	16000000	16000000
Délégation Commerce	4000000	4000000	4000000	4000000	5000000	5000000	5000000	5000000
Délégation Jeunesse sport	0	0	0	0	7000000	7000000	7000000	7000000
Délégation Infrastructures	13173397	13173397	12239352	12239352	16219229	16219229	16219229	16219229
Délégation Femme	5000000	5000000	5000000	5000000	10000000	10000000	10000000	10000000
Délégation du tourisme	0	0	0	0	5000000	5000000	5000000	5000000
Délégation de l'urbanisme	0	0	1500000	1500000	1500000	1500000	4750000	4750000
Délégation de Mine et géologie	0	0	0	0	0	0	20000000	20000000
Délégation de l'environnement	4000000	4000000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000
<b>Total</b>	<b>313989397</b>	<b>313989397</b>	<b>336554352</b>	<b>336554352</b>	<b>424862679</b>	<b>424862679</b>	<b>460939229</b>	<b>460939229</b>

Source : Lois des Finances, 2020, 2021, 2022, 2023

De 2020 à 2023, les allocations budgétaires ont augmenté de 313,98 millions de FCFA à 460,93 millions de FCFA, soit un accroissement d'environ 46,8%.

## **2.3. CARACTERISTIQUE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-CULTUREL**

### **2.3.1. Aspect socioculturel**

Le Dar Sila est un Sultanat qui a ses origines au 16ème siècle. Les autorités traditionnelles s'occupent de l'attribution et l'utilisation des terres rurales ainsi que des règlements des litiges. A l'intérieur du sultanat, il y a les cantons Fongoro, Signar, Barh Azoum , Plusieurs groupes ethniques occupent cet espace : Dadjo, Kujarge, Sinyar, Fongoro, Surbakhhal Arabe, Kadjaské, Wadayin, Massalite, Gourane, Zakawa, Four, Hadjaraï, groupe Sara, Tama etc. Les langues les plus parlées sont le Dadjo et l'Arabe locale

Chaque canton a son organisation sociale. Par exemple, le canton Fongoro a le warnang qui est une organisation des hommes. Son rôle est de mobiliser les hommes quand il y a les fêtes et autres manifestations. Chez les femmes, il y a les chouchiés qui sont les représentantes des femmes. Les jeunes ont également leur organisation comme le cheikh-al Banate. Ces jeunes représentants sont chargés de mobiliser les autres quand il y a les manifestations diverses dans le canton.

### **2.3.2. Effectifs et évolution de la population**

La Province de Sila est une localité sous l'insécurité depuis 2003, avec la crise qui sévit dans la frontière Tchado-Soudanaise. Cette insécurité a eu un impact considérable sur le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2, 2009). Car les localités du Département de Tissi, situées à la frontière soudanaise n'ont pas été totalement touchées par les agents recenseurs. Aussi, avec l'afflux des réfugiés soudanais dans le Sila à cause de la crise qui sévit actuellement au Soudan, on assiste à une concentration de la population dans la Province de Sila. Ainsi, pour ne pas sous-estimer la population de la Province à travers les données de RGPH2, 2009, l'étude juge nécessaire d'utiliser les données de la Projection démographique de la santé de 2024, relatives à l'effectif des populations des cinq (5) Départements que compose la Province. Selon cette source, la population est estimée à 825 986 habitants dont 416 297 femmes soit 50,4 % avec une densité de 33 hbts/km<sup>2</sup> avec d'énormes disparités départementales.

La densité de la population est plus élevée dans le Département de KOUKOU-ANGARANA (49 hbts/km<sup>2</sup>), suivi du Département de KIMITI (43 hbts/km<sup>2</sup>) et Abdi (41hbts/km<sup>2</sup>), TISSI (21hbts/km<sup>2</sup>) et ADE (8,96 hbts/km<sup>2</sup>).

Les enfants dont l'âge est compris entre 0-4 ans est de 86 296 soit 21,46%. Ceux dont l'âge est compris entre 5-9 ans sont au nombre de 77 495 soit 19,27%. Les enfants de 10-14 ans sont au nombre de 53 177 soit 13,22%. Les jeunes de 15-19 sont au nombre de 37 037 soit 9,21%. Les jeunes de 20-24 sont au nombre de 27 274 soit 6,78%. Cette diminution des bras valides (20-24 ans), se remarque dans figure N°2 ci-dessous avec un creux qui s'explique l'enrôlement des jeunes dans le conflit.

La croissance de population est soutenue avec 3,2 % par an. La proportion des femmes en âge de procréer est de 21,34 %, le taux de fécondité est de 6,1 enfants par femme.

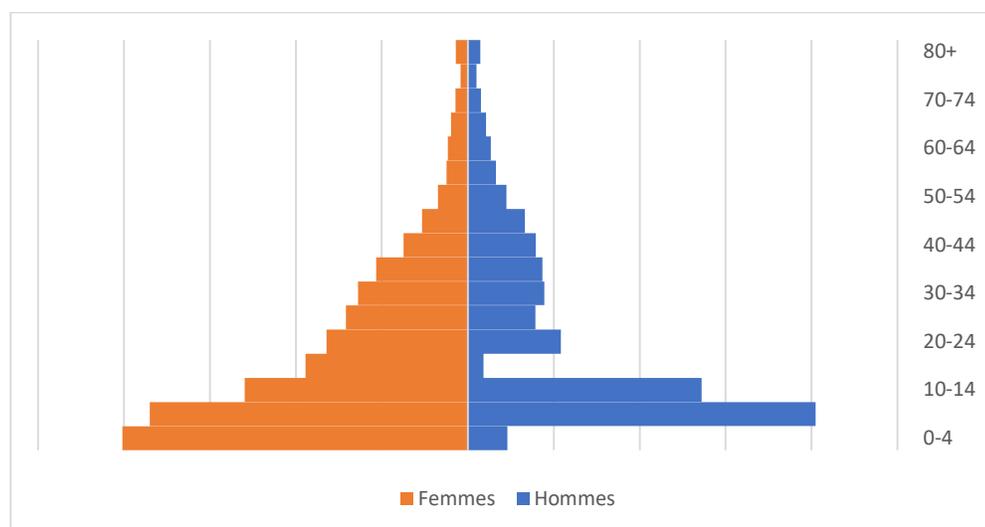
Tableau 3 : Effectif de la population, poids démographiques et proportions des femmes dans la Province du Sila.

Province	Département	Sous-préfecture	Projection démographique de la santé 2024				
			Masculin	Féminin	Total	Superficie en km <sup>2</sup>	Densité
SILA	ABDI	ABDI	78 256	79 519	157 775	3849	41
	KIMITI	GOZ-BEIDA	157 640	160 183	317 823	7347	43
	TISSI	TISSI	51 319	52 147	103 466	4929	21
	ADE	ADE	20670,8	21004,2	41675	4652	8,96
	KOUKOU-ANGARANA	KOUKOU-ANGARANA	101 803	103 444	205 247	4171	49
		Total	409 689	416 297	825 986	24948	33

Source : projection démographique de la santé 2024

En effet, il faut souligner que les conflits armés et la guerre au soudan ont des répercussions sur la population comme le soulignent les pyramides des âges ci-dessous.

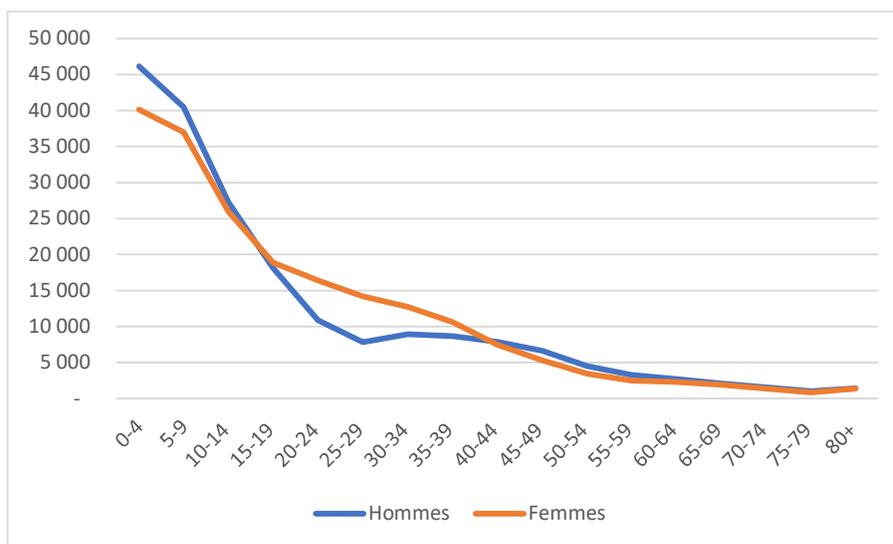
Figure 2 : Pyramides des âges de la population du Sila en 2010



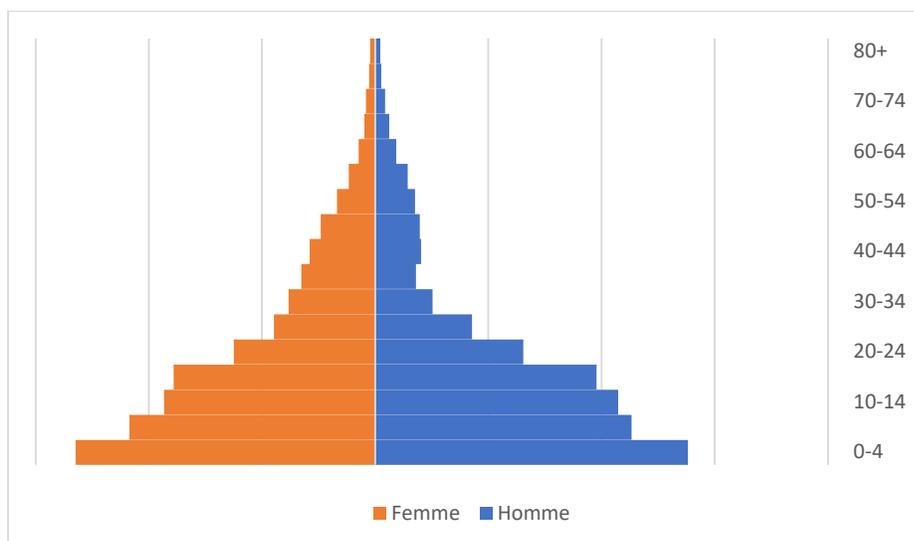
Source : RGPH2, 2009

On constate une diminution drastique des naissances après les conflits sanglants survenus à l'est de la frontière soudanaise en 2003 avec l'enrôlement des jeunes dans le conflit. Pour plus de clarté de cette pyramide voire la tendance dans la figure 3 ci-dessous.

**Figure 3 : la tendance de la pyramide des âges de la population du Sila en 2010**



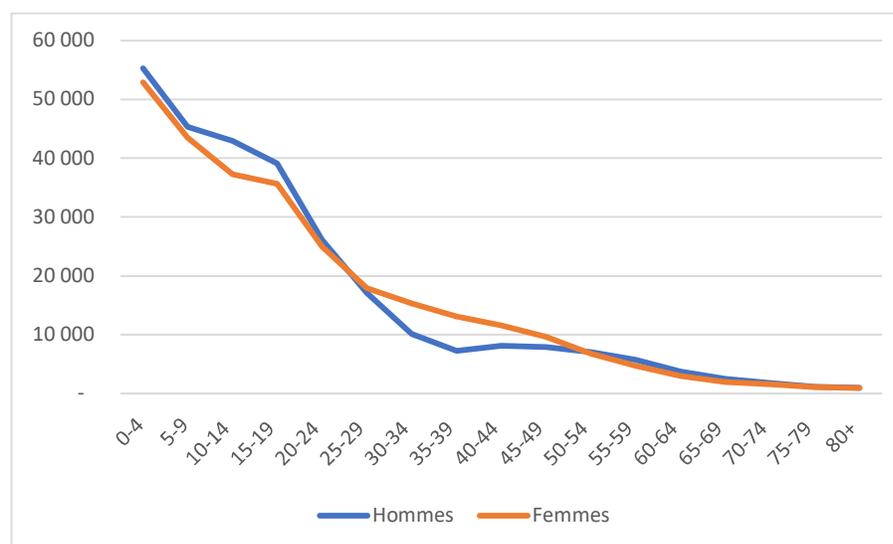
**Figure 4 : Pyramides des âges de la population du Sila en 2020**



Source : RGPH2, 2009

Après 10 ans, on constate une reprise des naissances avec une augmentation des effectifs des enfants de 0-4 ans. Mais une diminution des jeunes de 25 à 45 ans. Voir la tendance dans la figure 5 ci-dessous.

**Figure 5 : la tendance de la pyramide des âges de la population du Sila en 2020**



### **2.3.3. Migrations et emploi des jeunes**

Il convient de souligner que la migration est un aspect important des mouvements de la population. Aussi, deux types de migrations se dessinent : migrations internes et migrations externes.

Les migrations internes constituent des déplacements à l'intérieur du territoire national ayant pour pôle d'attraction les grands centres urbains : Abéché, N'Djaména. Elles concernent fondamentalement les jeunes, les enfants placés auprès de proches parents, etc...

La migration au Tchad s'explique par des raisons économiques et par la recherche de moyens d'adaptation aux difficultés environnementales, à la pauvreté, au manque d'activités et d'opportunités.

Ces stratégies d'adaptation doivent être mises en lien avec les mouvements migratoires historiques.

#### **2.3.3. 1. Le Sila et les mouvements migratoires internes**

La Province du Sila est marquée par les mouvements traditionnels des communautés nomades d'éleveurs. Leurs mouvements sont rythmés par la transhumance. A côté de ce fait, les mouvements migratoires internes actuels sont marqués par deux phénomènes bien distincts :

D'une part, il y a les mouvements volontaires. On trouve également des zones particulièrement attractives pour les migrants en raison de la richesse des terres et du dynamisme des activités économiques et minières. Exemple des localités aurifères de KOURI BOUGOUDI.

D'autre part il y a les mouvements forcés par les conflits ou pour les raisons climatiques. Il s'agit de déplacements massifs de personnes qui viennent s'installer dans des zones plus sécurisées. La Commission Nationale d'Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR) et l'Agence des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), estiment que 50 676 réfugiés se trouvent actuellement au Sila. Ils sont répartis dans quatre (4) camps : ZABOU, DJABAL, KERFI et GOZ-AMIR.

Aussi, chaque année, en saison pluvieuse, le Sila connaît des inondations récurrentes dont les conséquences sont la destruction des infrastructures occasionnant les sans-abris ainsi que la destruction des champs avec son corolaire la famine.

Pour la jeunesse plusieurs facteurs motivent cette migration interne :

- L'insuffisance d'infrastructures sociales de base ;
- L'inexistence de centres de Formation Professionnelle, universitaires et les centres de Perfectionnement ;
- L'absence et la rareté de débouchés en termes d'emplois pour les jeunes diplômés malgré la pléthore des humanitaires dans la Province car ceux-ci conditionnent le recrutement des jeunes par des années d'expériences dans le poste sollicité ;
- L'insuffisance d'établissements de micro finance pour le financement des AGR.

### **2.3.3. 2. Le Sila et les mouvements migratoires externes**

Une deuxième forme de migration externe se traduit par le départ des élèves pour des raisons d'études secondaires, techniques ou supérieures vers d'autres pays.

Parfois la pauvreté pousse certains jeunes ou parents à gagner d'autres pays tels la Libye, le Niger, le Nigeria, l'Italie à la recherche des sources de revenus suffisantes pour soutenir les besoins de la famille.

### **2.3.3.3. L'emploi des jeunes**

S'agissant de l'emploi des jeunes, le gouvernement repense régulièrement le cadre institutionnel d'appui à la jeunesse, notamment en termes d'accès à l'emploi. Plusieurs mécanismes existent par ailleurs pour donner la parole aux enfants et aux jeunes, et les impliquer dans les prises de décision relatives aux sujets les concernant. Concernant le changement climatique, l'environnement représente l'un des treize piliers de la Politique Nationale de la Jeunesse, qui note « une inadéquation entre les nombreuses opportunités offertes et la faible implication des jeunes ». Il est cependant nécessaire que les jeunes s'orientent dans les filières de formations professionnelles en adéquation avec les besoins d'emploi.

En effet, dans la Province du Sila, malgré la présence de nombreuses organisations internationales et nationales à caractère humanitaire œuvrant en faveur des réfugiés, retournés et déplacés, le recrutement des jeunes de la localité de Sila dans ces organisations demeure un casse-tête. Les jeunes s'organisent donc en association pour mener des plaidoyers afin que les postes plus pratiques par exemple de gardien, de chauffeur, de room-boy etc, leur reviennent de droit. Il est nécessaire que leur lutte soit appuyée par les autorités locales. Car de nos jours la situation liée à l'emploi des jeunes dans la Province demeure toujours préoccupante, puisque les activités locales telles que le commerce est paralysé par la fermeture de la frontière du sudan. Aussi les jeunes ont difficilement accès à la terre, car les champs se trouvent éloignés à plus de 10km, et les espaces agricoles les plus proches sont occupés par les réfugiés.

### **2.3.4. Problématique du genre**

Dans la Province du Sila, les femmes sont organisées en Groupements/ Associations contribuant de manière décisive à l'épanouissement familial, à la prise en charge médicale et à la scolarisation des enfants. A titre illustratif, les femmes ont accès à la terre, exercent des activités champêtres, maraichères, commerciales, artisanales et des activités de transformation des produits locaux. Mais

il faut souligner que certaines femmes n'ont pas accès à la terre et ne jouissent pas des produits de leur labour. En dehors du chef-lieu de la Province, les femmes sont victimes de déni de ressources pendant les récoltes. Les époux préfèrent épouser d'autres femmes en plus lorsque la récolte est abondante.

Aussi, le taux de participation des femmes à la prise de décisions demeure faible pour des questions d'intérêts. Au niveau du conseil municipal, sur les 21 conseillers, on ne dénombre que 3 femmes soit 14,28%. Les facteurs explicatifs pour la faible implication des femmes dans la prise de décision sont entre autres : le faible niveau d'instruction des femmes et le poids de la tradition. Cependant, certains facteurs pourraient favoriser une forte participation des femmes à la prise de décision à savoir l'alphabétisation et la scolarisation, l'existence des groupements de femmes.

#### **2.3.4.1 Protection sociale**

La Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) 2024-2028 en cours d'adoption identifie la résilience aux chocs en tant que priorité. Par ailleurs, le Fonds National de Solidarité et de Soutien aux personnes vulnérables, créé en 2020, est un instrument ambitieux pour apporter une assistance sociale aux personnes vulnérables et favoriser leur insertion sociale et économique en cas de catastrophes naturelles et d'autres sinistres. En juin 2023, une loi portant protection et assistance aux personnes déplacées internes a été adoptée, couvrant les déplacements internes liés aux conflits et aux catastrophes naturelles.

#### **2.3.4.2 Les réfugiés de la Province de Sila**

Depuis avril 2023, l'est du Tchad, en particulier la Province du Sila a accueilli plus de réfugiés soudanais qu'au cours des deux dernières décennies. De nos jours, quatre (4) sites sont créés dans la Province de Sila.

Le site des réfugiés de Djabal a été créé en juin 2004 en réponse à l'afflux de réfugiés soudanais lors de la crise du Darfour, au Soudan, avec une population de 26 115 personnes en date du 30 mai 2023. La population a augmenté depuis juin 2023, en raison d'un nouvel afflux de réfugiés soudanais dans la région, suite à la crise du 15 avril 2023, 9 225 nouvelles personnes sur la population existante. Ainsi, en date du 30 juin 2024, le site de Djabal abrite au total 35 340 réfugiés soudanais, dont les femmes et les enfants représentent 81% de la population.

Le site offre la protection aux personnes déplacées et fournit d'autres services vitaux, notamment des abris et des kits en eau, assainissement et hygiène des moyens de subsistance, des soins de santé primaires et l'éducation, offerts par des organisations humanitaires sous le leadership de l'UNHCR et du gouvernement (CNARR).

Le site de réfugiés de Kerfi a été créé en février 2014, pour accueillir les réfugiés soudanais et centrafricains qui fuyaient les violences dans leurs pays respectivement. Depuis l'afflux soudanais d'avril 2023, la Province du Sila a continué à accueillir de nouveaux déplacés jusqu'au début de l'année 2024, dont certains sont restés au sein des communautés hôtes des villages frontaliers. Ils n'en ont été relocalisés qu'en novembre 2023, à la suite des besoins pressants dus aux ressources limitées des zones d'accueil et à la prolongation des conflits armés au Soudan. En début de 2024, près de 5 500 nouveaux réfugiés ont été relocalisés des villages frontaliers de Kalma, Tissi et Saraf-Bourgou vers le site de Kerfi. En date du 30 juin 2024, le site abritait un total de 2 155 ménages de 8 293 individus, dont 213 ménages de 1 030 réfugiés centrafricains et 1 942 ménages de 7 263 individus.

Le site de réfugiés de Goz-Amir, le plus ancien site de réfugiés du Sila, a été créé en mars 2004, à la suite des affrontements violents au Soudan, qui ont causé le déplacement de milliers de réfugiés vers le Tchad. Situé à une centaine de kilomètres de la frontière entre le Tchad et le Soudan, le site a ouvert ses portes avec plus de 18 300 réfugiés enregistrés (Statistiques du camp\_HCR\_Août 2004). En 2013, le site de Goz-Amir a accueilli encore un nombre important de réfugiés soudanais lors d'un nouvel afflux, certains cherchant à fuir le conflit lié à l'extraction de l'or entre les groupes ethniques Binheissin et Rizeigat au Darfour du Nord, tandis que d'autres fuyaient les violences interethniques entre les groupes Salamat et Misseriya.

Dix ans plus tard, en avril 2023, un troisième afflux de réfugiés soudanais a entraîné de nouvelles arrivées à Goz-Amir. Ainsi, les 708 ménages de 3 178 individus additionnels ont fait passer la population totale du site à 8 689 ménages de 42 528 individus, au 30 juin 2024.

Le site de réfugiés de Zabout a été créé en juin 2023 pour répondre aux afflux des nouveaux réfugiés soudanais ayant fui les violents affrontements entre les Forces armées soudanaises et les paramilitaires de Forces de soutien rapide au Soudan, en avril 2023. Créé sur une superficie d'environ 280 hectares, le site du Zabout comptait, au 30 juin 2024, 12 346 ménages et 50 341 personnes, dont 88 % de femmes et d'enfants.

**Tableau 4 : Répartition de l'effectif des réfugiés dans la Province du Sila**

N°	Site (occupants)	Nombre de réfugiés soudanais	Personnes à besoins spécifiques	Pourcentage des Femmes	Pourcentage des Enfants
1	Djabal (réfugiés soudanais)	35 340	8 117	27%	54%
2	Kerfi (réfugiés soudanais et centrafricains)	8 293	3 335	24%	65%
3	Goz-Amir (réfugiés soudanais)	42 528	7 785	27%	54%
4	Zabout (réfugiés soudanais)	50 341	12 181	25%	63%
	TOTAL	136 502	31 418		

Source Délégation de CNARR de GOZ-BEIDA, juin 2024

La situation des réfugiés dans la Province est très préoccupante car on dénombre de nos jours 136.502 réfugiés répartis dans quatre (4) sites comme nous l'avons décrit ci-dessus. Sur les 136.502, 31.418 sont des personnes à besoins spécifiques soit 23,01%.

Les réfugiés vivent dans des conditions très difficiles à cause des ressources financières limitées et du manque de moyens de subsistance. Voici quelques défis :

- ✓ Accès limité à l'énergie propre, exposant les femmes et les jeunes filles à des risques de protection lors de la collecte de bois de chauffage ;
- ✓ Vétusté des infrastructures hydrauliques entraînant une faible production d'eau ;
- ✓ Transformation des certains forages existants en régimes hybrides ;
- ✓ Insuffisance des latrines familiales ;
- ✓ Insuffisance des structures sanitaires, ce qui les expose aux maladies et aux infections (Hépatite E) ;
- ✓ Ressources limitées et manque de moyens de subsistance pour l'autonomisation des réfugiés
- ✓ Réduction de l'assistance en vivres et irrégularité des distributions ;
- ✓ Appui à la transformation des abris d'urgence en abris semi-durables.

### 2.3.5. Habitat et urbanisme

L'habitat et l'urbanisme reflètent la culture et la situation socio-économique d'une population. En effet, l'habitat est en dur dans les quartiers résidentiels de GOZ-BEIDA, chef-lieu de la Province. Mais dans les autres départements, en dehors des bâtiments administratifs, scolaires et sanitaires, les constructions sont en paille. Il faut signaler qu'on observe des maisons en toit de paille dans certains quartiers et des bidonvilles en plein centre-ville de GOZ BEIDA, à environ 500 m de la tribune officielle. Cette situation démontre la précarité de vie dont la population de Province de Sila est victime. La photo ci-dessous illustre cette affirmation.

*Photo 7 : camps des mariés non loin du marché central de la ville de GOZ-BEIDA*



Il urge que les autorités communales exigent des occupants, la construction des bâtiments en lieu et place de ces bidonvilles. La situation est encore plus préoccupante dans les chefs-lieux des autres départements de la Province.

## 2.4. DIAGNOSTIQUE DES SECTEURS DE PRODUCTION

### 2.4.1. L'élevage

L'élevage occupe le 2<sup>e</sup> rang des activités économiques de la Province du Sila. C'est un élevage traditionnel, basé sur le mode extensif. Compte tenu de la rareté d'eau et du pâturage pendant la saison sèche, la transhumance demeure la principale stratégie des éleveurs pour la recherche d'eau et du pâturage au cheptel. Cependant, il faut souligner que la Province du Sila occupe le 3<sup>e</sup> rang en cheptel après le Batha et le Chari Baguirmi.

La population élève des :

- Grands ruminants (Camelins, Bovins, Equidés et Asins) ;
- Petits ruminants (Ovins, Caprins) ;
- Volailles.

Il faut souligner que l'élevage dans la Province se caractérise principalement par :

- Obstruction, destruction ou réduction des itinéraires de migration ;
- Conversion en terres agricoles des aires de pâturage le long des couloirs de migration ;
- Le non-professionnalisme des acteurs par manque d'encadrement ;
- Fréquence de la sécheresse ;
- Empiètement agricole et amenuisement des zones de pâturage ;
- L'insuffisance des agents techniques d'élevage ;
- Le manque des pharmacies vétérinaires ;
- L'absence des parcs de vaccination ;
- Insuffisance de points d'eau d'abreuvement ;
- Insuffisance d'aliments pour le bétail ;
- Insuffisance des aires d'abattage
- Manque d'abattoirs ;
- Le mode extensif d'élevage ;
- Le mouvement transfrontalier incontrôlé ;
- L'insuffisance des puits pastoraux ;
- Le tarissement des points d'eau.

Le niveau de l'encadrement technique des éleveurs est faible. En effet, les infrastructures et les équipements de bureau pouvant abriter le secteur d'élevage font défaut. On note également l'insuffisance des agents d'élevage dans la Province de Sila. Ce qui oblige les éleveurs à recourir aux auxiliaires d'élevage pour assurer la santé de leurs animaux.

Malgré ce manquement, la Province regorge d'important cheptel estimé à plus de 4 205 473 têtes de cheptel y compris la volaille comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-après :

**Tableau 5 : Cheptel dans la Province du Sila.**

BOVINS		OVINS		CAPRINS		CAMELINS		EQUINS		ASINS		VOLAILLES	
2015	2021	2015	2021	2015	2021	2015	2021	2015	2021	2015	2021	2015	2021
719940	981865	1 033 476	1 633 000	1 439 073	2 062 259	117 767	172 641	48 944	62 880	216 942	318 356	1 033 156	1 093 154

Source : Tchad, Recensement Général de l'Elevage - RGE 2015

Le tableau ci-dessus montre que la Province du Sila est riche en cheptel. Les Bovins, ovins, et caprins sont estimés à 4.677.124 têtes soit 89,41% du cheptel de la Province et 4% du nombre total des Bovins, ovins et caprins du Tchad.

#### 2.4.2. L'agriculture

L'agriculture demeure la principale activité dans la Province du Sila. Elle est également tributaire des aléas climatiques et édaphiques. Bien que les sols soient fertiles, les caprices climatiques et l'absence des matériels agricoles modernes handicapent le développement des activités agricoles.

Cependant il faut souligner que la Province est considérée comme grenier du Ouaddaï et du Salamat. Trois (3) types de cultures sont pratiquées dans la Province par année :

**L'agriculture pluviale** est pratiquée uniquement en saison pluvieuse. Les produits agricoles cultivés sont les céréales (sorgho, maïs, mil pénicillaire, maïs, riz, arachide, sésame, Niébé, gombo, tomate et pastèque).

**La culture maraichère** est pratiquée à partir des mois d'Octobre. Les produits cultivés sont entre autres : l'oignon, ail, carotte, aubergine, gombo, poivron, melon, pastèque, laitue, piment, chou, patate.

**La culture de contre saison** : la culture de contre saison est pratiquée après la fin de la saison pluvieuse. Elle concerne le sorgho blanc, pois-chiche, petit pois, maïs, patate.

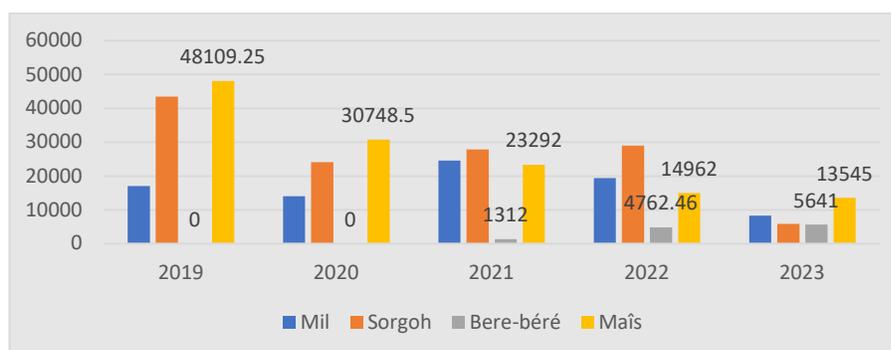
#### **2.4.2.1. Mécanisation agricole**

La mécanisation agricole se caractérise de nos jours par les équipements modernes (charrues, tracteurs, motopompes). L'État y apporte un appui conséquent en tracteurs à travers l'ANADER. Cependant les tracteurs sont rétrocédés aux producteurs. Mais ces tracteurs ont pris une autre destination au profit des gens nantis venus des autres localités de la Province. La grande majorité des producteurs emploient les matériels rudimentaires (houe, charrue à traction animale...) pour les activités agricoles.

A l'insuffisance des équipements agricoles modernes, s'ajoutent :

- Destruction du sorgho blanc par les criquets pèlerins (*Schistocerca gregaria*) durant la saison froide ;
- Mauvaise répartition des pluies ;
- Manque des produits phytosanitaires homologués, les intrants agricoles (engrais chimiques et semence améliorée) ;
- Coût élevé des intrants ;
  
- Non professionnalisation des agriculteurs ;
- Insuffisance des agents d'encadrement à l'ANADER ;
- Absence de renforcement des capacités des producteurs par les agents de l'ANADER ;
- Ennemies de cultures (Oiseaux granivores, Chenilles légionnaires, Champignons etc)
- Manque des infrastructures pour les services de l'agriculture dans tous les Départements ;
- Manque des équipements hydroagricoles (bassins de rétention, seuils d'épandage) ;

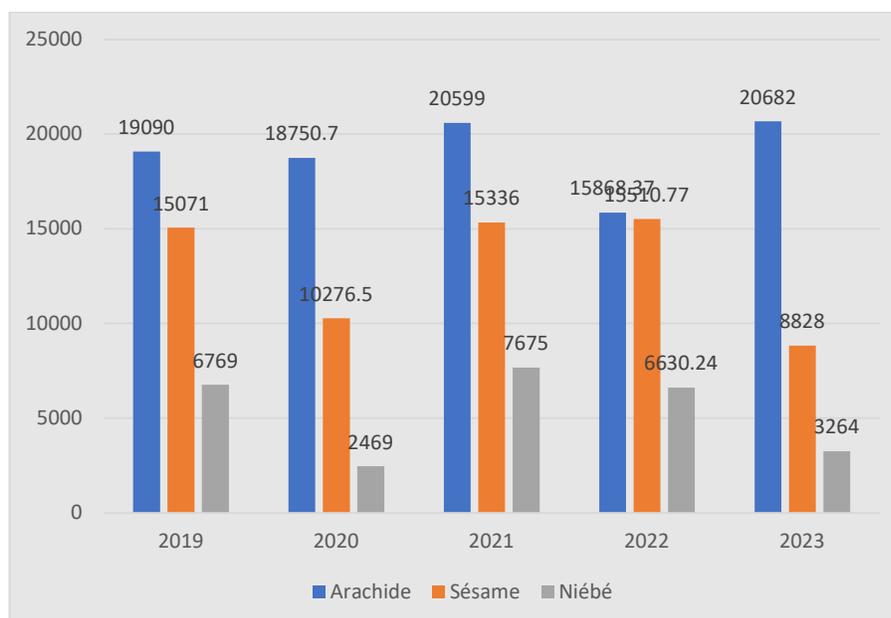
**Figure 6 : Production des céréales en tonne/ha dans la Province du Sila.**



Sources : ANADER GOZ BEIDA 2022

Le mil Pénicillaire est la culture la plus pratiquée dans la Province suivi du sorgho, l’arachide, maïs, sésame, niébé, et pois chiche. Mais pour l’année 2023, la figure ci-dessus montre que le sorgho et le maïs viennent en premier. Le volume des produits céréaliers est de 33.336 tonnes pour l’année 2023.

**Figure 7 : Production des oléagineux en tonne/ha dans la Province du Sila**



Sources : ANADER GOZ BEIDA 2022

L’arachide est la culture la plus pratiquée dans la Province, suivie du sésame et enfin le niébé. Le volume des produits oléagineux est de 34.797 tonnes pour l’année 2023.

#### 2.4.2.2 Organisation des acteurs du secteur agricole

Selon la revue documentaire, les données recueillies auprès des services de l’ANADER soulignent l’existence d’Organisations des producteurs (OP) et des faitières susceptibles de fournir des services multiples à leurs membres, grâce à l’appui des projets/programmes du secteur agricole. En revanche, les résultats des entretiens administrés aux producteurs agricoles affirment leur non-

professionnalisme, l'absence d'encadrement par les agents de l'ANADER et l'insuffisance des matériels et d'équipements agricoles modernes.

### **2.4.3. La pêche**

La pêche est pratiquée par toutes les populations riveraines du fleuve Azoum, un cours d'eau temporaire qui prend sa source depuis les montagnes de "Djebel Marra" au Darfour, région située dans le sud du Soudan à la frontière tchado-soudanaise. Ce fleuve passe par la Province du Salamat et la Province de Sila en côtoyant le Département de Koukou Angarana. La pêche se pratique pendant la période de décrue. Cette activité est freinée par l'assèchement de ce cours d'eau temporaire.

### **2.4.4. La cueillette**

La cueillette est une branche d'activités à fort potentialités économiques, souvent sous valorisée par les acteurs de l'économie de la Province. La cueillette constitue une activité économique cardinale aussi ancienne que l'agriculture, la pêche et l'élevage. Les observations et analyses ethnobotaniques du couvert végétal ligneux et non ligneux révèlent un coefficient élevé de connaissances des produits de cueillette destinés à la vente. Il s'agit de la gomme arabique. Le Tchad occupe la 2<sup>e</sup> place mondiale après le Soudan dans le domaine de la production de la gomme arabique. En outre le Tamarin, le miel, le savonnier, le jujube, génèrent les ressources complémentaires à la population.

## **2.5. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES SECTEURS DE SOUTIEN À LA PRODUCTION.**

### **2.5.1. Le commerce**

Le commerce, troisième principale activité dans la Province du Sila, est basé sur la vente de quelques produits locaux. En effet, la Province du Sila est bien connue pour la production des céréales (mil, sorgho, maïs, sorgho blanc) qui sont produites pour l'autoconsommation et les excédents sont commercialisés parfois hors de la zone notamment vers le sudan. Les cultures de rente (arachide, sésame, Niébé, pois chiche) sont aussi produites et vendues au Soudan.

Cependant, il faut signaler que dans la Province du Sila, comme dans l'ensemble de la région de l'Est du Tchad, les échanges commerciaux sont faibles à cause principalement de l'insécurité qui y règne (tensions intercommunautaires et la présence de plusieurs milices armées hostiles au gouvernement tchadien etc.), mais aussi de l'état défectueux des routes dans la zone.

- Les flux commerciaux quand ils existent, sont structurés autour de deux activités principales : l'achat et vente des céréales et animaux et de quelques produits manufacturés. Les flux des exportations des produits de la Province vers les autres contrées concernent principalement les céréales (le mil pénicillaire, le sorgho, maïs, l'arachide, le sésame et les animaux sur pied). Les principaux marchés sont : Gozbeida, Abdi, Ade, Tissi, Kontoufou, Aradib, Dogdoré, Kerfi, Aradib, Tcharaou, etc.
- Les flux des importations comportent principalement le blé et les produits manufacturiers (sucre, huile, tissus etc.), en provenance généralement de N'Djamena, du Soudan et de la Centre Afrique.

La principale culture de rente dans la zone reste l'arachide et dans une quantité moindre le sésame.

Les achats et les ventes se font à partir des marchés hebdomadaires les plus importants du département. Il s'agit principalement du marché de Gozbeida, Kerfi, Dogdoré, Tcharaou, mais aussi des marchés secondaires dont celui d'Aradib, etc. Cependant, les marchés hors zone (N'Djamena, Soudan, Abéché etc), influencent aussi sur les échanges commerciaux dans la zone. Avec sa proximité, le Soudan constitue une source d'approvisionnement et/ou d'écoulement des produits tels que l'arachide, le sésame, le pois-chiche et le blé. Les achats quotidiens des ménages se font à partir des boutiques des centres urbains et des villages. Les produits de base, importés (produits manufacturés) en provenance de N'Djamena, sont disponibles dans les boutiques de grands centres urbains et semi-urbains et dans l'informel auprès des petits commerçants.

Actuellement avec la fermeture de la frontière Tchad-Soudan, c'est la misère de la population car on assiste à la cherté indescriptible de la vie. Un sac de sucre de 10 kg qui coûtait 4000FCFA coûte de nos jours 12.000FCFA. Un Coro de céréale qui coûtait 250FCFA coûte plus de 1000FCFA de nos jours.

## **2.5.2. Hôtellerie, Tourisme et Artisanat**

### **2.5.2.1. Hôtellerie**

Le tissu hôtelier de la Province du Sila est peu reluisant car il n'y a aucun hôtel dans la Province sauf le guest house des humanitaires.

### **2.5.2.2. Tourisme**

Le secteur touristique n'est pas aussi développé. Malgré l'existence des montagnes et les forêts riches en faunes sauvages, il n'existe aucune structure d'accueil des touristes. A cela il faut ajouter l'enclavement de la Province.

### **2.5.2.3 : Artisanat**

L'artisanat est très développé dans la Province. Il reflète l'identité culturelle et les traditions de la population locale. Vous pourrez acquérir de véritables produits locaux tels que des tissus traditionnels aux sculptures sur bois faites à la main, les nattes, les éventails, etc.

## **2.5. 3. Transport et télécommunication**

Il coexiste un transport terrestre développé et un transport aérien alimenté par les vols humanitaires. Cependant, le transport terrestre est animé par les véhicules Pick-up 4X4 et Hard-top, transportant des passagers sur le réseau routier non aménagé, difficilement praticable et des gros porteurs Mercedes.

En effet, la route reliant la ville d'Abéché à celle de GOZ-BEIDA chef-lieu de la Province de Sila est d'une importance cruciale en tant que voie de transport des personnes et des biens. Cependant, durant la saison des pluies, cette route se transforme en un véritable calvaire pour les voyageurs, qui doivent affronter de nombreux obstacles. Car les ouadis qui se trouvent sur cet axe tel que le Batha, Douwée, et le Biteha, posent un énorme défi aux voyageurs. Ces ouadis ont une puissance incroyable, car ils sont capables d'emporter en quelques minutes toute sorte d'engin voulant traverser au mauvais moment. Ainsi, il est nécessaire de faire appel à une pirogue pour traverser ces cours d'eau et de changer de véhicule à chaque fois que l'un d'eux est en crue.

D'autres obstacles tels que la boue extrêmement glissante et les nombreuses ornières créent des embourbements fréquents pour les véhicules et même des accidents graves. Les intempéries rendent la route difficilement praticable, ralentissant ainsi significativement la progression des véhicules et

des passagers. Ainsi, la durée du voyage est grandement allongée pendant la saison des pluies. Alors qu'en saison sèche, il est possible de parcourir cette route en quelques heures, les voyageurs doivent désormais se préparer à un voyage de plusieurs jours. Ce qui a pour conséquence l'augmentation des prix du transport. En effet, les prix du transport augmentent considérablement pendant cette période. Alors qu'en saison sèche, le tarif normal oscille autour de 10 000 francs, il peut même tripler pendant la saison des pluies. Cette hausse des prix place une pression financière considérable sur les voyageurs, pour la plupart des villageois qui font déjà face à la cherté de vie et à la soudure. L'Etat doit construire des infrastructures adéquates pour faciliter le transport des personnes et des marchandises sur cette route reliant le chef-lieu de la Province du Ouaddaï à celui de Sila. Cela permettra de répondre aux besoins des populations et de réduire les obstacles rencontrés pendant la saison des pluies.

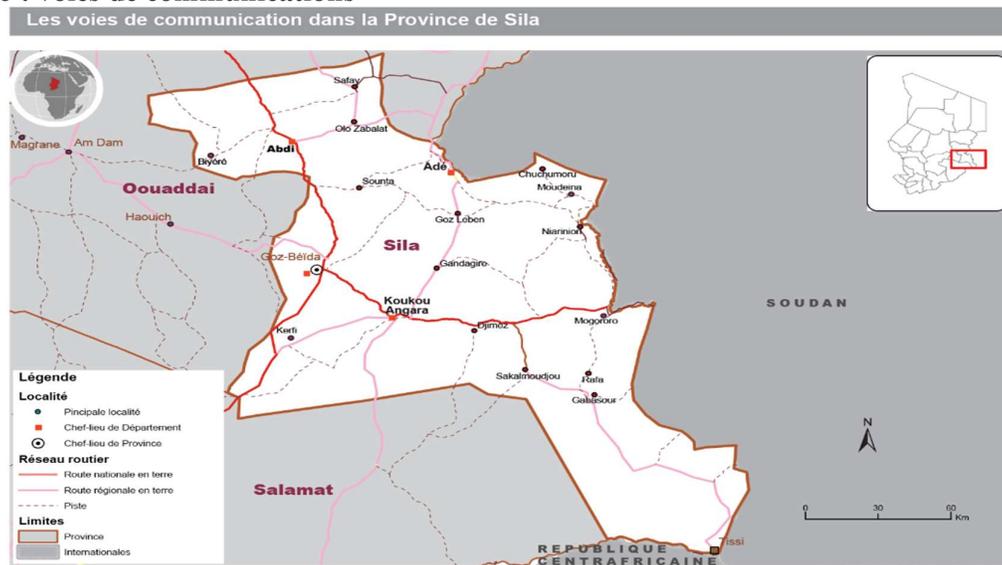
Photo 8 : La traversée du fleuve Batha au mois d'Août sur l'axe Abéché- GOZ-BEIDA



Cliché : Issaka Abdoulaye Issaka, 15 août 2023

En Août, les usagers de la route mettent parfois une semaine pour relier Abéché et GOZ-BEIDA.

### Carte 6 : voies de communications



Dans le domaine de la télécommunication, les principaux opérateurs de la téléphonie présents dans la Province sont : AIRTEL et Moov-Africa . La couverture de la Province est insuffisante, mal desservie et objet de fréquentes perturbations journalières. Cette situation mécontente souvent les habitants de GOZ-BEIDA, car la mauvaise qualité des réseaux de téléphonie mobile perturbe les communications téléphoniques et internet. Dans les autres Départements par exemple à Adé, le réseau Airtel n'existe pas sauf Moov-Africa. Il va sans dire que le sous-développement et la faible couverture de NTIC constituent un frein à l'essor économique de la Province du Sila.

Aussi, il faut souligner que la Province de Sila dispose d'une structure de relais de l'ONAMA et d'une radio communautaire la voix du Sila. Ce qui constitue un atout majeur en matière d'information, d'éducation et communication. Cependant la Radio est confrontée à l'insuffisance des équipements et du personnel.

Sur le plan énergétique, la Province n'est pas desservie par la Société Nationale d'Électricité (SNE-Tchad). Les particuliers utilisent les groupes électriques et le solaire pour s'alimenter en électricité.

#### **2.5.4. Banques et institutions de microfinance**

Le secteur bancaire et financier est constitué de UBA et Express -Union. Le transfert d'argent s'effectue par le canal des commerçants ou par transfert mobile Money. Aussi, depuis l'instauration de la bancarisation des salaires des agents de l'État, ceux-ci sont obligés chaque fin de mois de se déplacer pour percevoir leur salaire à Abéché.

#### **2.5.5. Sports et loisirs**

##### **2.5.5.1. Sports**

Le sport dans la Province, en particulier pour les jeunes, s'avère être le parent pauvre des activités d'épanouissement populaire. Il se singularise par :

- Le manque de stade et de terrains de sports conformes aux normes internationales ;
- Il n'existe pas non plus des terrains de basket-ball, des jeux de la pétanque.

En dépit de l'absence d'attention accordée à ce pôle d'activités, les jeunes de la Province s'adonnent à quelques activités sportives, notamment le football. Le football est l'activité sportive la plus pratiquée. Ces activités se déroulent uniquement sur les aires de jeux des écoles, des collèges, des lycées.

##### **2.5.5.2. Loisirs**

De même en matière de loisirs et culture, il n'existe pas un Centre de Lecture et d'Actions Culturelles (CLAC) dont le rôle est l'acquisition des connaissances générales, l'épanouissement personnel, la recherche relative aux thématiques diverses et variées.

#### **2.5.6. Sécurité des personnes et des biens**

La sécurité de la ville de Goz Beida est assurée par l'Armée Nationale de Tchad (ANT), la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, la Garde Nationale et Nomade du Tchad (GNNT) et l'Agence Nationale de Sécurité de l'Etat (ANSE).

Goz Beida dispose d'un commissariat central et d'un poste à l'entrée de camp des Réfugiés de

Djabal. Depuis le départ de la MINURCAT, le Bureau de Sécurisation et des Mouvements (BSM) présidé par le Gouverneur à Goz Beida et par le Sous-Préfet à Koukou, est désormais l'organe central qui s'occupe de la sécurité des humanitaires sur le terrain. Il se réunit toutes les semaines pour analyser l'évolution de la situation sécuritaire.

## **2.6. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES SECTEURS SOCIAUX**

### **2.6.1. L'éducation formelle**

#### **2.6.1.1. L'enseignement préscolaire**

L'enseignement préscolaire vise à développer les capacités psychomotrices de l'enfant, favoriser la scolarisation et préparer l'enfant à l'entrée à l'enseignement primaire. Il est dispensé dans les structures que sont les écoles maternelles et jardins d'enfants au profit des enfants âgés de 3 à 5 ans. Sur le plan institutionnel, il est géré par le Ministère en charge de la petite enfance mais le suivi pédagogique est assuré par le Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique (MENPC) (cf. loi 16). En comparant les établissements préscolaires par Province, la plupart des établissements sont concentrés dans la ville de N'Djaména (52,5%) suivi du Guéra (14,9%). Quant à la Province de Sila, elle dispose de six (6) établissements préscolaires dont cinq (5) privés et un (1) communautaire. Ces établissements privés sont repartis comme suit : Protestant (3), Islamique (1) catholique (1) et Laïc (1). Le centre Islamique fonctionne en Arabe.

Cet enseignement préscolaire est organisé en 3 sections : la petite section accueille les enfants de 3 ans, la moyenne de 4 ans et la grande ceux de 5 ans. En 2021/2022, l'enseignement préscolaire de Sila compte 842 apprenants dont 377 filles soit 44,77%. Les effectifs de la petite section sont 44 soit 5,22% du nombre total des apprenants au préscolaire. Dans la section moyenne, on compte 51 apprenants soit 6,05% et la grande section compte 33 soit 3,9%. Le plus important nombre des apprenants se trouve au niveau de la section unique avec un nombre de 714 soit 84,79%. Le nombre d'encadreurs est au total 39 toutes des femmes dont 94,87% sont formés. (Annuaire scolaire 2021/2022).

#### **2.6.1.2. L'enseignement primaire**

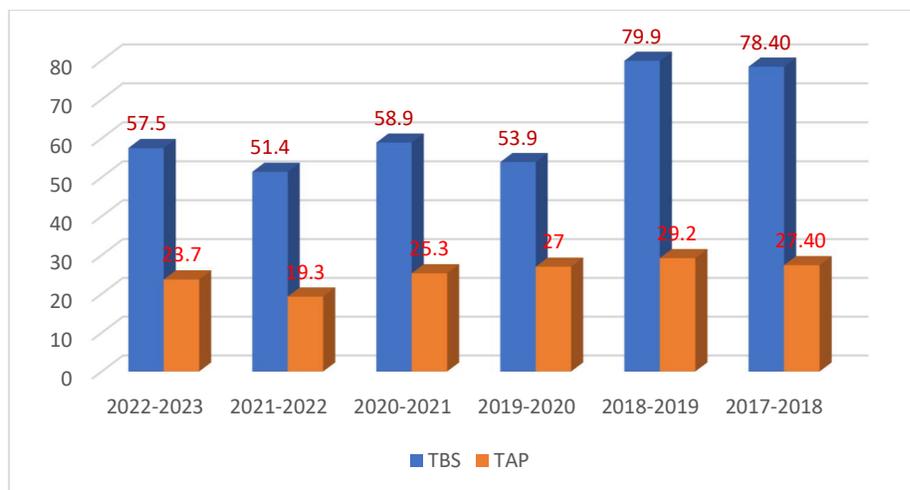
La Province de Sila fait partie des Provinces ayant des faibles taux bruts de scolarisation. Selon l'annuaire statistique scolaire 2022/2023, le TBS est de 57,5% dont 46,8% pour les filles et 67,9 % pour les garçons contre 91,5% au niveau national. Le TAP est de 23,7 % dont 19,3% pour les filles et 28,1% pour les garçons contre 46,96 % au niveau national. Il faut souligner que sur la population scolarisable âgée de 6 à 11 ans est de 86 853 (annuaire statistique scolaire 2022/2023), 49 963 sont scolarisés soit 57,52%.

Par ailleurs, la Province souffre d'un déficit en enseignants qualifiés au primaire. En effet, le ratio élèves/ enseignant formés est de 176. Le nombre d'enseignants tous grades confondus est de 709 dont 155 instituteurs soit 21,86 %. 102 instituteurs adjoints soit 14, 38 %. 452 maitres communautaires soit 63,75%. Le ratio élèves/salle de classe en dur est de 271. Le ratio élèves/table-banc est de 8, le ratio élève/manuel de lecture est de 11, ratio élève/manuel de calcul est de 13.

Sur le plan des infrastructures sur les 700 salles de classes, 64,14% des salles sont en secko. Sur le plan d'équipement en points d'eau dans les écoles, il faut noter que le taux de couverture des

établissements en eau est très faible ; il est de l'ordre de 3% en 2022/2023. Par ailleurs, 50% de ces points d'eau sont en mauvais état.

**Figure 8 : TBS et TAP des cinq dernières années**



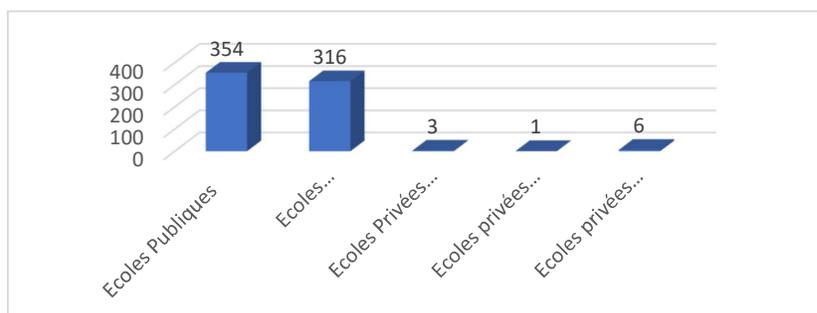
*Source : annuaire statistique scolaire de 2018 à 2023*

L'analyse du Taux Brut de Scolarité (TBS) au primaire dans la Province de Sila montre que le désintéressement des élèves vis-à-vis de l'école est remarquable durant les trois (3) dernières années de 2022 à 2023(57,5%), car il y a une diminution considérable des effectifs des élèves. Cette diminution va de pair avec le Taux d'Achèvement au primaire (TAP) dont la valeur est de 23,7% en 2023 contre 46,15% au niveau national. Il est important de créer des mesures incitatives aux élèves et améliorer les conditions de travail des enseignants, afin de rehausser l'effectif des élèves au primaire et sortir l'école de la Province de Sila des sentiers battus.

### 2.6.1.2.1. Les structures d'accueil et corps enseignants

Dans la Province de Sila, on compte 680 écoles dont 354 publiques, 316 Communautaires, une école privée Catholique, 03 écoles privées Arabes et 06 écoles privées protestantes. Les écoles communautaires représentent 46,47% de l'effectif total des écoles. On compte 700 classes pédagogiques dont 64,14% sont en secco. Ce sont des écoles dont les conditions d'apprentissages ne sont pas descentes.

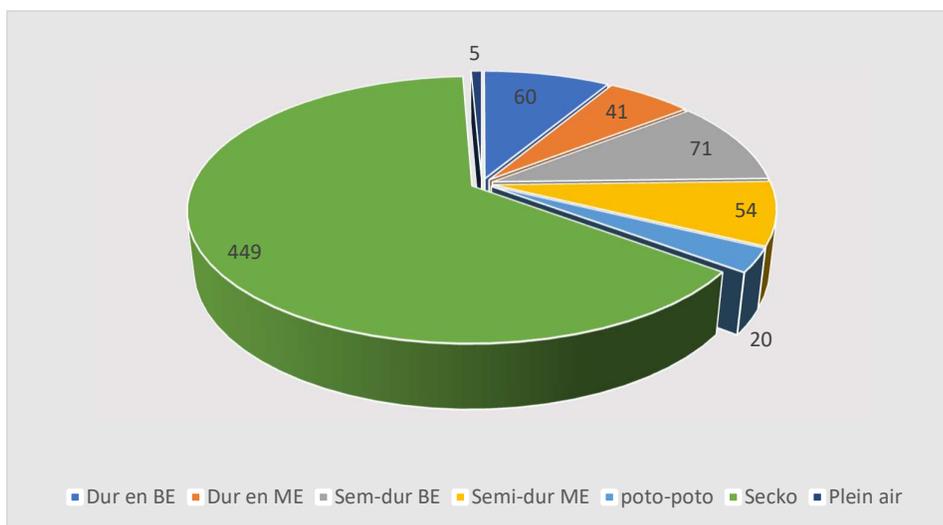
**Figure 9 : Répartition des écoles selon le statut**



*Source : Annuaire statistique 2021-2022*

La figure ci-dessus montre la pléthore des écoles communautaires à plus de 50% suivie des écoles publiques 47,11% et les écoles privées 3,36%.

**Figure 10 : Types de constructions des établissements primaires en bon état et en %**



Source : Annuaire statistique 2021-2022

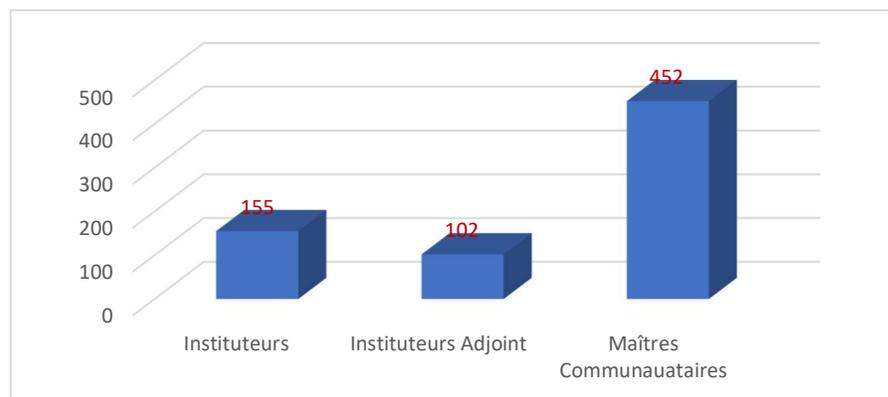
### 2.6.1.2.2 Effectif des élèves au primaire

Au niveau de l'école primaire, on dénombre au total 40504 élèves au primaire dont 16056 filles soit 39,64%. Les enseignants au primaire sont au nombre de 760 tout grade confondu. La figure ci-dessous nous renseigne sur les grades des enseignants.

### 2.6.1.2.3. Effectif des enseignants au primaire

La Province souffre d'un déficit en enseignants au primaire. Le nombre d'enseignants tous grades confondus est de 709 dont 155 instituteurs soit 21,86 %. 102 instituteurs adjoints soit 14,38 %. 452 maîtres communautaires de niveau 1, 2,0 soit 63,75%.

**Figure 11 : Répartition des enseignants par grade dans l'enseignement primaire**



Source : rapport de fin d'année scolaire de le DPEN, 2022-2023

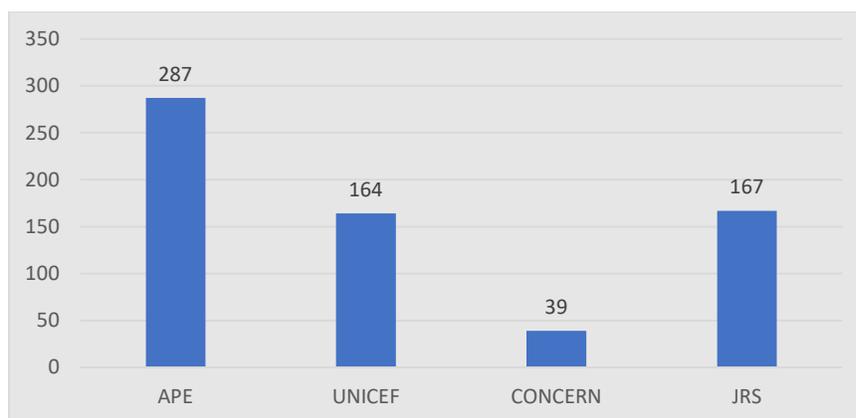
La figure ci-dessus montre la répartition des enseignants par grade. Sur les 709 enseignants au primaire, on compte 452 maîtres communautaires soit 63,75%. Les instituteurs représentent 21,86%

et les instituteurs adjoints représentent 14,36%. En effet, il faut souligner le manque criard des enseignants qualifiés au primaire.

Il faut également signaler que sur les 452 maîtres communautaires, plusieurs organisations et institutions ont contribué à leur prise en charge financière. Il s'agit de l'Association des Parents d'élèves (APE) qui a recruté 287 maîtres communautaires soit 43,68%. Jesuit Refugee Service (JRS) a recruté 167 maîtres communautaires soit 25,41%. UNICEF a recruté 164 maîtres communautaires soit 24,96%, et CONCERN WORLDWIDE a recruté 39 maîtres communautaires soit 5,93%.

La figure ci-dessous nous donne les détails :

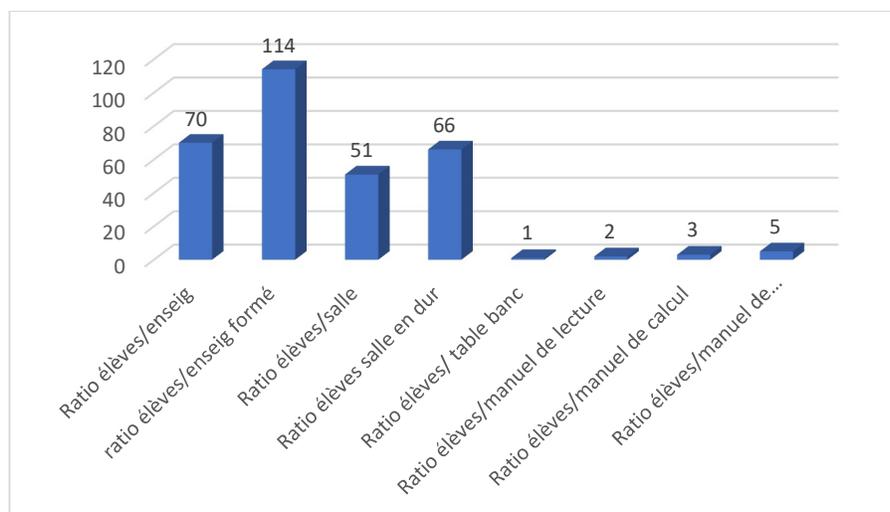
*Figure 12 : Les institutions et organisations qui recrutent les maîtres communautaires*



Source : rapport de fin d'année scolaire de le DPEN, 2022-2023

Il est urgent de faire de plaidoyer afin (d'affecter des enseignants qualifiés dans la Province) de doter la Province des enseignants qualifiés.

*Figure 13 : Les différents ratios de l'enseignement primaire*



Source : Annuaire statistique 2022-2023

La figure ci-dessus présente les différents ratios de l'école primaire dans la Province du Sila. En effet, la situation n'est pas reluisante malgré l'intervention des partenaires sociaux en faveur des réfugiés et retournés, déplacés et population hôte de la Province. La Province souffre d'un déficit en enseignants au primaire. Le nombre d'enseignants tous grades confondus est de 709 dont 155 instituteurs soit 21,86 %. 102 instituteurs adjoints soit 14,38 %. 452 maîtres communautaires soit 63,75%. Le ratio élèves/ enseignant formés est de 176. Le ratio élèves/salle de classe en dur est de 271. Le ratio élèves/table-banc est de 8, ratio élève/manuel de lecture est de 11, ratio élève/manuel de calcul est de 13.

### 2.6.1.3. L'enseignement moyen

La Province de Sila compte 8 collèges dont 7 publics et 1 privé :

- CEG de Kerfi ;
- CEG de Koukou ;
- CEG de Tissi.
- CEG d'Addé ;
- CEG d'Abdi (fr) ;
- CEG de Biere (fr) ;
- CEG d'Abkar (fr) ;
- CEG Catholique Saint Joséphine Bkita

L'effectif des élèves au cours moyen est de 4653 dont 2204 filles soit 47,36%. Vu l'effectif des élèves au primaire et au cours moyen, beaucoup des élèves ont décroché au primaire sans atteindre le niveau de l'enseignement moyen.

Quelques indicateurs de l'enseignement moyen par sexe (Annuaire scolaire 2020/2021, 2021 /2022, 2022/2023)

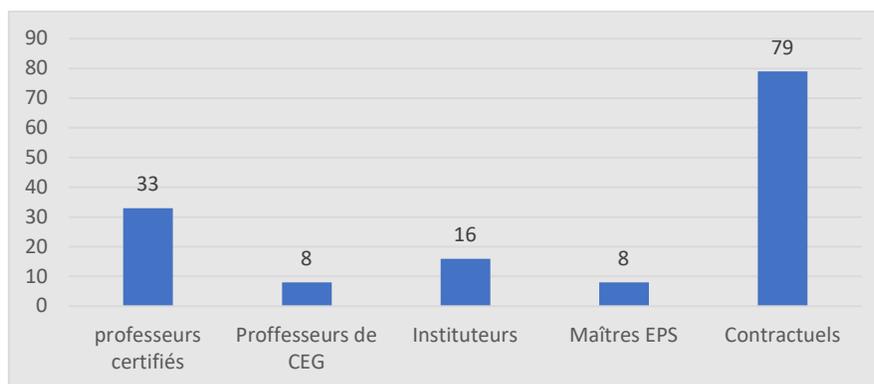
Indicateurs	2020/2021			2021/2022			2022/2023		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Taux brut de scolarisation (en %)	15,6	15,4	15,5	12,9	11,3	12,4	14,3	12,7	13,5
Taux brut d'admission (en %)	23,3	24,2	23,8	16,6	15,1	15,8	19,0	16,5	17,7
Taux d'achèvement (en %)	9,5	7,7	8,5	7,1	5,6	6,3	7,9	6,1	7,0
Taux de transition (en %)	70,4	88,9	79,0	50,4	61,0	55,1	76,8	85,8	80,9

Au cours des trois dernières années, le taux brut d'admission a chuté de 23,8% en 2021 à 17,7 % en 2023. Il est beaucoup plus marqué pour les filles (7 points de baisse) que pour les garçons (4 points de baisse). Quant au taux d'achèvement, il suit la même tendance baissière.

#### 2.6.1.3. 1. Effectif des enseignants au cours moyen

La problématique des enseignants qualifiés se pose à tous les niveaux car au niveau de l'enseignement moyen, il n'existe aucun professeur certifié mais un nombre important des contractuels.

**Figure14 : Répartition des enseignants au cours moyen par grade.**



Source : rapport de fin d'année scolaire de la DPEN, 2022-2023

Au niveau du personnel enseignant, il faut souligner l'insuffisance des enseignants qualifiés au même titre que les écoles primaires. On constate la pléthore des contractuels. Car sur les 144 enseignants au cours moyen, on compte 79 contractuels soit 54,86%. Les professeurs licenciés représentent 22,91%. Les professeurs de CEG représentent 5,5%.

Cependant, il faut toujours souligner l'intervention des partenaires humanitaires dans le recrutement des enseignants au cours moyen. Il s'agit de JRS qui a contribué au recrutement de 69 professeurs de CEG et l'APE de 10 professeurs.

## **2.6.2. L'Education Non Formelle**

L'Education non formelle renferme l'Alphabétisation et l'Education de Base Non Formelle.

### **2.6.2.1. L'éducation de Base non formelle.**

Selon les autorités en charge du système éducatif, il n'existe pas l'éducation de base non formelle (EBNF) dans la Province du Sila. L'EBNF concerne les jeunes déscolarisés et non scolarisés âgés de 9 à 14 ans. Elle est retenue en tant qu'alternative éducative complémentaire à l'éducation formelle au regard de la volonté du Gouvernement d'assurer, dans les meilleurs délais raisonnables, l'éducation de base au plus grand nombre d'enfants et d'adultes d'une part, et de faire face aux insuffisances du système éducatif en termes de personnels enseignants, d'encadrement, d'infrastructures et d'équipements d'autre part.

Elle a pour but l'intervention dans la vie active des jeunes à travers les petits métiers (couture, menuiserie...) et le passage en classe de 6e par la passerelle ou dans le centre de formation technique et professionnelle. Il est donc important de créer cet ordre d'enseignement dans la Province.

### **2.6.2.2. L'alphabétisation.**

Le programme d'alphabétisation comprend deux cycles : cycle d'alphabétisation de base et cycle post-alphabétisation (cycle optionnel, formations à la carte). Le cycle d'alphabétisation de base est subdivisé en deux niveaux de formation : i) le niveau de l'Alphabétisation Initiale (AI) ; ii) le niveau de la Formation Complémentaire de Base (FCB). L'alphabétisation initiale (AI) concerne l'enseignement et l'apprentissage des disciplines instrumentales (lecture, écriture et calcul), la Formation Complémentaire de Base (FCB) est un approfondissement des connaissances de base et concerne surtout les domaines de connaissances psycho sociales et professionnelles. La Province

du Sila abrite 96 centres d’alphabétisation dont 65 en milieu rural soit 67,70%. L’effectif des apprenants dans les différents centres d’alphabétisation est de 5437 dont 2660 femmes soit 48,92%. L’effectif des apprenants des centres communautaires est de 4478 apprenants soit 82,36%. Le reste des apprenants est du domaine privé avec 17,63%.

## 2.6.3. SANTE

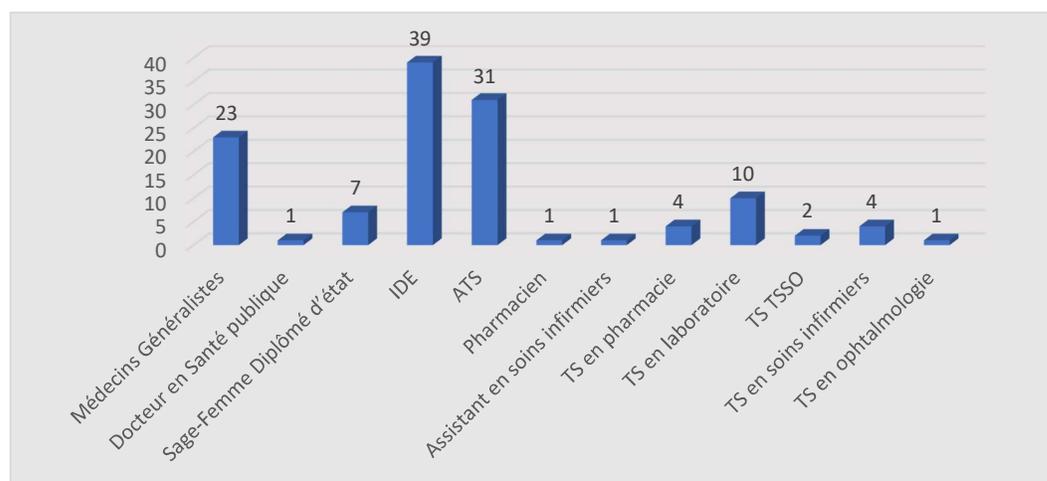
### 2.5.3.1. Ressources humaines

L’amélioration de la santé de la population est conditionnée par la mise à disposition du ministère de la Santé Publique des ressources, notamment les ressources humaines. En dépit des efforts consentis par l’Etat, on note une insuffisance quantitative et qualitative en matière de personnel car le ratio habitant/Médecin dans la Province est de :

- 1 médecin pour 35.912 habitants (Norme OMS : 1 médecin = 1/10 000),
- 1 SFDE pour 117.998 habitants (Norme OMS : 1 SFDE = 1 / 5000),
- 1 infirmier diplômé d’état pour 21.179 habitants (Norme OMS : 1 infirmier = 5000).

On note une insuffisance en ressources humaines dans le domaine de la santé. La figure ci-dessous atteste cette affirmation.

Figure15 : Répartition des ressources humaines dans le domaine de la santé

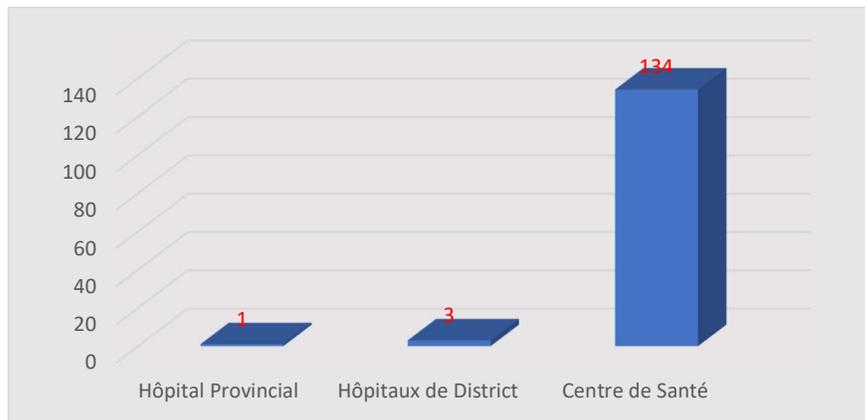


Source : Plan Provincial de Développement Sanitaire (PPDS) 2023

### 2.6.3.2. Offre de service

Malgré les efforts de l’Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), les infrastructures sanitaires sont insuffisantes vu le nombre croissant des réfugiés dans la Province.

Figure16 : Répartition des infrastructures sanitaires dans la Province



Source : Plan Provincial de Développement Sanitaire (PPDS) 2023

### 2.6.3.3. Consultation Prénatale

Ce suivi permet de surveiller l'évolution de la grossesse, de rechercher et traiter les maladies qui exercent une influence sur la gestante (paludisme, IST, anémie etc.). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande un minimum de quatre visites prénatales tout au long de la grossesse. La tendance est en baisse au niveau CPN1 et CPN4. Il est nécessaire de mobiliser toutes les femmes enceintes à venir en consultation pendant tout le processus de grossesse à l'accouchement.

Tableau 6 : Principaux indicateurs SR au niveau des CS

Indicateurs	2022
Taux d'utilisation de service :	14%
Taux CPN2	41,79 %
CPN4	3,78 %
Taux grossesse à risque dépistées (%)	5%
Taux Accouchements assistés (%)	21%
Taux malnutris chroniques globale dépistés (%)	32,8

Source : Annuaire statistique sanitaire, 2022

Tableau 6 : Couvertures vaccinales chez les enfants de 0 à 11 mois selon les différents types d'antigènes.

Antigènes	ABDI	GOZ-BEIDA	KOUKOU	TISSI	TOTAL DSP	
<b>Nbre enfants attendus</b>	<b>6483</b>	<b>12271</b>	<b>7300</b>	<b>4252</b>	<b>31354</b>	
<b>BCG</b>	<b>Nbre</b>	<b>5 885</b>	<b>10 553</b>	<b>5 946</b>	<b>2 963</b>	<b>25 347</b>
	<b>%</b>	<b>90,78</b>	<b>86,00</b>	<b>81,45</b>	<b>69,68</b>	<b>80,84</b>
<b>Penta 1</b>	<b>Nbre</b>	<b>6 143</b>	<b>12 171</b>	<b>6 377</b>	<b>2 811</b>	<b>27 502</b>
	<b>%</b>	<b>94,76</b>	<b>99,19</b>	<b>87,36</b>	<b>66,11</b>	<b>87,71</b>
<b>Penta 3</b>	<b>Nbre</b>	<b>5 157</b>	<b>11 451</b>	<b>4 963</b>	<b>1 470</b>	<b>23 041</b>

	%	79,55	93,32	67,99	34,57	73,49
<b>Txab penta 3</b>	<b>10%</b>	16	6	22	48	16
<b>VAR</b>	<b>Nbre</b>	<b>5 924</b>	<b>10 160</b>	<b>5 981</b>	<b>1 641</b>	<b>23 706</b>
	%	91,38	82,80	81,93	38,59	75,61
<b>VAA</b>	<b>Nbre</b>	<b>4 995</b>	<b>10 160</b>	<b>5 645</b>	<b>1680</b>	<b>22 480</b>
	%	77,05	82,80	77,33	39,51	71,70

Source : Plan Provincial de Développement Sanitaire (PPDS) 2023

Le tableau ci-dessus résume les activités de la vaccination dans la Province de Sila. Il en ressort que le taux d'abandon en Penta est trop élevé malgré une légère amélioration de la couverture vaccinale en 2023.

#### 2.6.3. 4. Taux de mortalité maternelle

Les taux de mortalité sont des indicateurs de développement et des indicateurs clés de l'état de santé d'une population. Le Tchad a lancé officiellement la campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique (CARMMA le 15 décembre 2009) qui est une initiative de l'Union Africaine et de plusieurs organisations et ONG dont l'UNFPA. La CARMMA vise à sensibiliser et à promouvoir le plan d'action de Maputo. En dépit des efforts consentis pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, le niveau de la mortalité maternelle au Tchad reste toujours élevé (860/100 000NV) selon l'EDS/MICS 2014-2015.

Au niveau de la Province du Sila, la mortalité maternelle observée est imputable à la faible fréquentation des structures sanitaires par les femmes enceintes (14% en 2022) selon l'Annuaire statistique sanitaire). Quant au taux de mortalité infanto-juvénile, il est de 81‰1000 naissances vivantes (MICS 2019), alors qu'au niveau national, il est de 122‰ naissances.

##### 2.6.1.4. Enseignement secondaire

La Province de Sila compte neuf (9) Lycées à savoir :

- Lycée de GOZ-BEIDA ;
- Lycée Arabe de GOZ-BEIDA ;
- Lycée de Djabal (Ar);
- Lycée de Goz-Amir (Ar) ;
- Lycée d'Abdi (Fr) ;
- Lycée communautaire de Zabout
- Lycée communautaire Al Nahada ;
- Lycée privé le pipillon ;
- Lycée Alnadja.

L'effectif des élèves au cours secondaire est de 939 dont 502 filles soit 53,46 %. Vue l'effectif des élèves au cours moyen, beaucoup des élèves ont décroché au cours moyen sans atteindre le niveau secondaire.

Quelques indicateurs de l'enseignement secondaire par sexe (Annuaire scolaires 2020/2021, 2021 /2022, 2022/2023)

Indicateurs	2020/2021			2021/2022			2022/2023		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Taux brut de scolarisation (en %)	4,8	3,1	3,9	4,9	3,6	4,2	5,1	3,4	4,2
Taux brut d'admission (en %)	4,5	3,4	3,9	5,4	4,5	4,9	5,6	3,9	4,7
Taux d'achèvement (en %)	3,4	2,9	3,2	7,1	5,6	6,3	4,9	2,2	3,4
Taux de transition (en %)	55,4	62,4	58,5	54,7	57,3	55,9	72,7	65,2	69,1

Au cours de trois dernières années, le taux brut d'admission au secondaire a légèrement augmenté de 3,9% en 2021 à 4,7 % en 2023. Il est beaucoup plus marqué pour les garçons (1 points de hausse) que pour les filles (0.5% points de hausse). Quant au taux d'achèvement, il suit la même tendance haussière.

#### **2.6.1.4. 1. Effectif des enseignants au secondaire**

Au niveau du personnel enseignant, l'enseignement secondaire fait aussi face à l'insuffisance en enseignants qualifiés. On constate la pléthore des contractuels. Car sur les 53 enseignants au secondaire, on compte 31 contractuels soit 58,49%. On ne note aucune présence d'un professeur certifié. Les professeurs licenciés représentent 15,09%.

Il faut souligner également l'intervention du JRS qui a mis 27 contractuels au profit de l'enseignement secondaire.

#### **2.6.4. Nutrition**

Le taux de la Malnutrition Aiguë Globale (MAG) des enfants de 6 à 59 mois dans la Province du Sila est de 14,4%. Le pourcentage de la Malnutrition chronique Globale (ACG) des enfants de 0 à 59 mois est de 32,8 %, prévalence supérieure au seuil d'alerte fixé par l'OMS qui est de 10%. La Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) des enfants de 0 à 59 mois dans la Province du Sila est de 1,7 %. La prévalence acceptable par rapport au seuil de l'OMS qui est de 2%.

La malnutrition constitue donc un problème de santé public majeur dans la Province du Sila.

#### **2.6. 5.VIH/SIDA**

La Province du Sila se caractérise par un taux négligeable de séroprévalence. Le taux de notification des enfants nés des mères positives est de 5,38%. Ce sont des scores faibles qui encouragent les autorités publiques locales à intensifier les campagnes de sensibilisation contre la pandémie du VIH/SIDA et le dépistage volontaire du VIH/SIDA.

## 2.6.6. Eau, Hygiène et assainissement

### 2.6.6.1 Hygiène et assainissement

Le problème d'hygiène et d'assainissement se pose avec acuité car près de 77.5% de la population pratiquent la défécation à l'air libre (MIC6, 2019). Malgré l'existence du comité d'hygiène et d'assainissement de la mairie de GOZ-BEIDA, les immondices jonchent les sols partout dans le chef-lieu de Département et tous les Départements. Voir les images ci-dessous.

**Photo 9 : un ouadi traversant la ville de GOZ-BEIDA non loin de la tribune officielle.**



*Cliché : Espace Consulting, Mai 2024*

### 2.6.6.2. L'accès à l'eau

Dans la Province du Sila, 97,9% de la population ne disposent pas de l'eau à proximité et se déplacent à la recherche de l'eau de boisson. Selon les résultats de la quatrième Enquête sur les Conditions de vie des ménages et la Pauvreté au Tchad (ECOSIT4) de 2019, le taux d'accès à l'eau potable de la population est très faible. En effet, 3,1% seulement de la population ont accès à l'eau des puits protégés. 25,2% de la population consomment l'eau de surface insalubre.

A GOZ-BEIDA, chef-lieu de la Province, l'unique château de 150m<sup>3</sup> construit en 2001 ne peut plus desservir la ville aujourd'hui avec l'augmentation galopante de la population en plus des afflux des réfugiés. Dans les Départements d'Adé, Abdi et Tissi, la population n'a pas l'accès à l'eau potable pour la consommation. Elle s'approvisionne, au contact d'animaux et enfants qui se baignent. Munies de bidons, les femmes s'y rendent péniblement pour faire des réserves, à dos d'âne ou à pied. Voir les images ci-dessous.

**Photo 10 : eaux de surface disputée dans un village à 5km de la ville de GOZ-BEIDA.**



*Cliché : Par Bechir Ahmat Boukhari (dans journal Alwihda Info), 28 Août 2020,*

Cette situation est semblable à d'autres Départements où l'absence d'eau de consommation de la population doit interpeler les autorités du pays.

Dans le Département d'Abdi, le château d'eau n'a pas de générateurs pour monter l'eau dans le réservoir afin d'alimenter la ville. Dans le Département de Koukou Angarana, les humanitaires ont un château d'eau et 20 PMH pour alimenter la population. Sur les 20 PMH, 6 sont actuellement fonctionnelles pour alimenter la population. Dans le Département d'Adé l'unique château construit en 2010 est aussitôt tombé en panne pendant la même période. Jusqu'aujourd'hui il n'est pas réparé. La population consomme l'eau du puits à ciel ouvert dans les conditions hygiéniques déplorables. Les images ci-dessous montrent le château d'eau d'Adé et le puits ouvert dont les conditions de salubrité autour du puits sont déplorables.

**Photo 11 : château non fonctionnel à Adé**



**Photo 12 : puit ouvert à Adé**



### **2.6.7. États des lieux de la protection de la femme et de la petite enfance**

La question du bien-être des femmes et des enfants n'est pas reluisante dans la Province de Sila. Il existe plusieurs groupements féminins bien structurés. Cependant, leur accès au financement et à l'autonomie est difficile.

En ce qui concerne la petite enfance, il faut déplorer le manque de structure d'encadrement des enfants en âge préscolaire. Soulignons que les parents/gardiens des enfants assignent par tradition culturelle les enfants de 0 à 14 ans à la maltraitance. 33,3 % subissent toute méthode de discipline

violente. Par ailleurs, le pourcentage d'enfants âgés de 5 à 11 ans impliqués dans l'activité économique pendant au moins une heure par semaine représente 38,5% malgré leur jeune âge. 47,6 % des enfants âgés de 12 à 14 ans sont impliqués dans les activités économiques au moins 14 heures par semaine.

La loi règlementant le mariage des enfants notamment la loi N°029/PR/2015 sur l'interdiction du mariage des enfants n'est pas totalement appliquée dans la Province car 48,4 % des filles sont mariées avant 18 ans, 16,1 % des filles sont mariées avant 15 ans ; 2,1% des filles de 0 à 14 ans subissent la MGF, 3,6% des femmes sont victimes de violence physique, de vol ou d'agression (Enquête par grappes à indicateurs multiples : MICS6, 2019).

### **2.6.8 Etat des lieux de la protection sociale**

La protection sociale est un ensemble des stratégies visant à prévenir, réduire et éliminer les vulnérabilités économiques et sociales à la pauvreté et aux privations. Presque la moitié (48,4 %) de la population vit sous le seuil de pauvreté monétaire en 2018 (ECOSIT 4, 2018). Par ailleurs, 81,6% des enfants de moins de 5 ans souffrent dans au moins 3 privations. Selon les données de la MICS 6 de 2019, seulement 0,3 % de la population est couverte par les transferts sociaux.

**En effet, malgré l'intervention du** Projet d'appui aux réfugiés et communautés d'accueil (**PARCA**) dans l'améliorer l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil aux, services essentiels, aux moyens de subsistance et aux filets sociaux dans les sites des réfugiés et retournés afin soulager ces personnes vulnérables en leur offrant des infrastructures sociales de base et les transferts monétaires, beaucoup reste à faire pour améliorer la situation des personnes vulnérables en général dans la Province de Sila.

## **CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RISQUES**

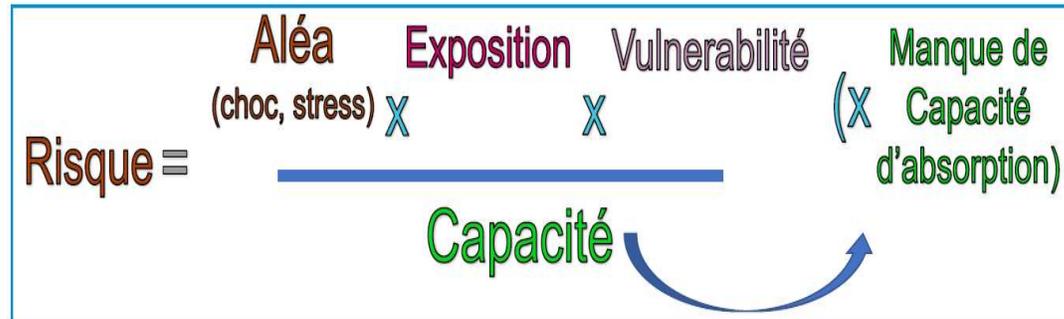
La Province du Sila est exposée à plusieurs risques, notamment les chocs environnementaux récurrents tels que les vents violents, la mauvaise pluviométrie, la prédation des champs par les ennemis de culture (chenilles légionnaires, criquets, rongeurs), la dévastation des champs par les animaux, la pression des réfugiés sur les ressources naturelles.

### **3.1. Définition de quelques concepts**

Selon la Commission européenne, le risque est un danger éventuel, plus ou moins prévisible, inhérent à une situation ou à une activité, ou éventualité d'un événement futur, incertain ou d'un terme indéterminé, ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties et pouvant causer la perte d'un objet ou tout autre dommage.

Ainsi, le risque peut être les pertes potentielles en vies humaines, en blessures ou en biens détruits ou endommagés qui pourraient se produire dans une communauté ou une zone donnée dans un délai précis. Il est déterminé de façon probabiliste en fonction de l'aléa, de l'exposition, de la vulnérabilité et de la capacité.

## Formule de risque



### Quelques définitions

**Aléas (chocs et stress) :** Phénomène naturel ou d'origine anthropique qui peut provoquer une catastrophe par pertes de vies humaines, blessures ou autres conséquences sur la santé ; des dommages matériels, la perte de moyens de subsistance et d'accès aux services de base ; des perturbations sociales et économiques et/ou des dommages environnementaux. [10]

**Exposition :** Présence de personnes, biens, moyens de subsistance, systèmes ou d'autres éléments dans des zones qui peuvent être affectées par divers aléas.

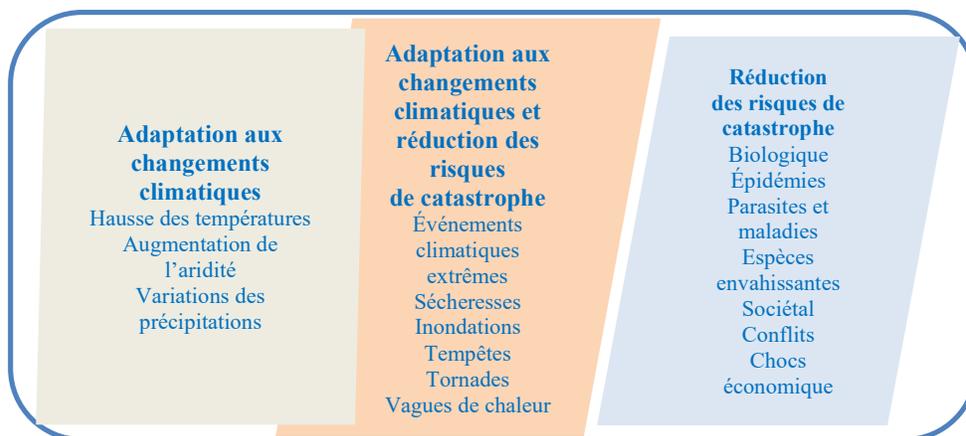
**Vulnérabilité :** Caractéristiques et circonstances des individus, ménages ou communautés qui les rendent particulièrement sensibles aux effets d'un aléa

**Capacités :** Ensemble des forces, attributs et ressources disponibles au sein d'une communauté, d'une organisation ou d'une société, y compris les infrastructures, les institutions, les connaissances et les compétences humaines, et les attributs collectifs tels que les relations sociales, le leadership et les aptitudes de gestion.

### (Manque de) capacités

- Manque d'investissements/intégration de la programmation et des plans tenant compte du climat et des risques (globalement et par secteurs) ;
- Absence de protection sociale et d'autres possibilités de transfert de risques ;
- Analyses des risques sous-optimales et capacités globales de gestion des risques de catastrophes, y compris pour le rétablissement et la réhabilitation, l'alerte rapide, globalement et par secteur ;
- Systèmes d'information sur la gestion des catastrophes sous-optimaux ou inexistantes ;
- Manque d'infrastructures et de services (santé, éducation, nutrition) résistant aux catastrophes et au climat.

Figure 3 : Typologie des risques



## 4.2. ETAT DES LIEUX DE L'ENVIRONNEMENT

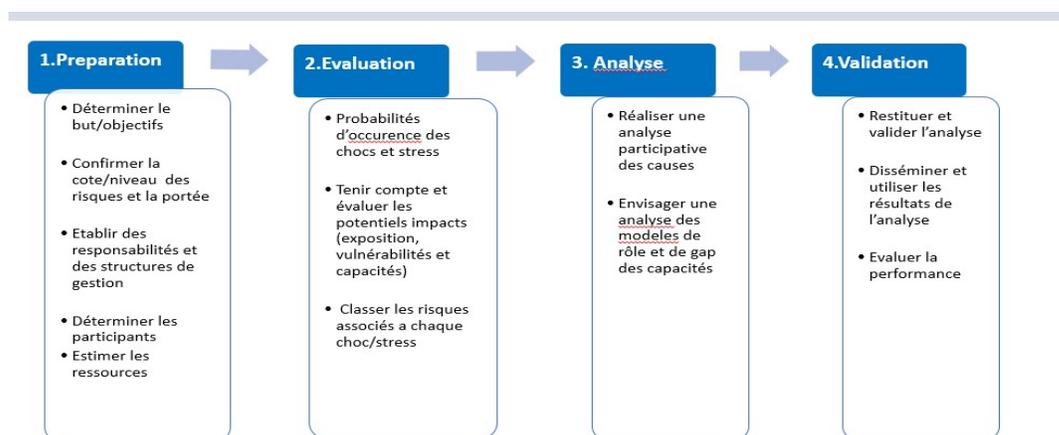
### 4.2.1. État des lieux de la gestion des ressources naturelles

### 3.2. Programmation tenant compte des risques

Les programmes basés sur les risques visent à renforcer la résilience aux chocs et aux stress en identifiant et en s'attaquant aux causes profondes et aux facteurs de risque, y compris les vulnérabilités, le manque de capacité et l'exposition à divers chocs et stress. Cette approche programmatique nécessite une analyse rigoureuse des risques auxquels sont confrontés les ménages et les communautés. C'est en ce sens qu'elle améliore les liens entre programmation pour le développement et programmation humanitaire, en prévoyant une méthode pour :

- Les programmes de développement afin de cibler les communautés et les systèmes à risque ;
- Une action humanitaire visant le long terme en s'appuyant sur les systèmes existants, en considération du développement afin de laisser des acquis sur place.

On distingue quatre principales étapes dans l'analyse des risques : (1) préparation ; (2) évaluation ; (3) analyse ; (4) validation qui seront décrites ci-dessous.



Il est possible de parvenir à un développement tenant compte des risques en intégrant les risques climatiques et de catastrophe ainsi que la gestion de ces risques dans le processus de prise de décision au quotidien en matière de développement. La programmation est un processus dynamique qui vise à faire du risque une partie intégrante des stratégies de développement, y compris les processus d'élaboration des politiques, de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi et d'évaluation. La programmation tenant compte des risques consiste à intégrer les enjeux des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques dans les activités de développement plutôt que de les traiter comme des modules complémentaires. Des approches communes en matière d'institutionnalisation des risques climatiques et de catastrophe favoriseront une action plus cohérente et plus efficace (PNUD 2020).

### 3.3 Les principaux risques et leurs impacts

Au Sila, les populations sont régulièrement exposées à une multitude des risques /chocs qui contribuent à maintenir la majorité des ménages dans une situation de pauvreté et de vulnérabilité. Mais quels sont les chocs /risques les plus significatifs, qu'ils soient idiosyncratiques (affectant spécifiquement des individus) ou covariants (affectant de nombreux individus dans la communauté) ?

La Province du Sila est très vulnérable aux aléas climatiques qui ont des impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. L'analyse par Province de l'index INFORM 2022 fait ressortir la vulnérabilité de la Province du Sila aux catastrophes naturelles avec un indice de vulnérabilité de 7,2 sur 10, derrière le Lac (8,3), le Wadi Fira (7,9), le Ouaddaï (7,3).<sup>2</sup> Dans la mesure où la majorité de la population vit des activités agricoles et pastorales, les aléas climatiques affectent leurs moyens de subsistance.

Selon le rapport de l'Enquête nationale de sécurité alimentaire (ENSA) de février 2021, près du quart des ménages du Sila (27,4%) sont en insécurité alimentaire globale. En 2022, la situation s'est encore aggravée ; en effet, c'est presque la moitié de la population (49,3%) qui étaient en insécurité alimentaire (rapport ENSA février 2022). En outre, selon l'enquête SMART 2022, la Province du Sila a enregistré une prévalence de la malnutrition aigüe globale (11.1%) supérieure au seuil d'alerte de 10 %. Il est donc nécessaire de renforcer les capacités en matière de préparation et de prise en charge des situations d'urgence, et la résilience nutritionnelle des communautés.

La Province enregistre de manière récurrente des cas de maladies telles que le paludisme, la rougeole, la méningite, qui affectent plusieurs personnes. Ces personnes font face à des problèmes d'accès aux infrastructures d'assainissement et aux soins de santé primaire.

La Province se caractérise également par la présence de réfugiés soudanais et retournés tchadiens. Avec plus de 56.000 réfugiés et retournés tchadiens en mai 2024 (rapport HCR), la Province du Sila reste une zone d'accueil pour les réfugiés. Cette présence exerce une forte pression sur les ressources naturelles.

Selon l'information relayée par relief web, la Province est, affectée ces deux dernières années par l'intensification des conflits intercommunautaires qui ont occasionné des pertes en vie humaine et des dégâts matériels. C'est ainsi que 86 personnes sont décédées en octobre 2022, 11 en février 2023 et 6 en août 2023 lors des conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Tous ces facteurs exposent les populations déjà vulnérables à des chocs récurrents, affectant ainsi

---

<sup>2</sup> OCHA (2023), Aperçu des besoins humanitaires, mars 2023.

leurs moyens de subsistance et leurs capacités de résilience.

**Tableau 7 : Synthèse des risques**

Catégorie de risque	Descriptif du risque	Localisation	Probabilité	Impact		Niveau de risque
				Incidence	Descriptif de l'impact sur les personnes affectées	
Risques sociaux	Conflits agriculteurs/éleveurs et éleveurs/éleveurs	Tous les Départements	Certaine	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décès, dégâts matériels, blessures</li> <li>Perturbation des services éducatifs (occupation des salles de classe par l'armée et par les déplacés) ; abandon scolaire, destruction des équipements scolaires)</li> <li>Méfiance</li> <li>Déplacements interne des populations</li> <li>Baisse de revenu</li> <li>Traumatisme des enfants</li> <li>Travail des enfants</li> </ul>	Élevé
	Conflits fonciers	Tous les départements	Presque certaine	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>Destruction de la cohésion sociale</li> <li>Décès, blessures, dégâts matériels</li> <li>Expropriation des terres</li> </ul>	Élevé
	Cohabitation pacifique entre les réfugiés soudanais et les communautés locales	Autour des camps des réfugiés	Presque certaine	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens de subsistance : baisse de revenu</li> <li>Violences sexuelles</li> <li>Surexploitation des ressources naturelles</li> </ul>	Elevé
Risques environnementaux	Déforestation	Tous les départements	Certaine	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens de subsistance : baisse de revenu</li> <li>Désertification</li> <li>Vent violent</li> </ul>	Élevé
	Destruction des champs par les ennemies de culture	Tous les départements	Presque certaine	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse de rendement</li> <li>Famine</li> <li>Baisse de revenu</li> </ul>	Moyen
	Surpâturage	Tous les départements	Certaine	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens de subsistance : baisse de revenu</li> <li>Conflits éleveurs/agriculteurs avec des décès. Blessures et dégâts matériels</li> </ul>	Moyen
	Conflit homme-faune	Tous les départements	Presque certaine	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décès. Blessures et dégâts matériels</li> <li>Moyens de subsistance : baisse de revenu</li> </ul>	Moyen
Risques naturels	Inondations	Tous les départements	Certaine	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Paludisme</li> <li>Maladies hydriques (diarrhée,)</li> <li>Dégradation/destruction des infrastructures routières et éducatives (salles de classes + équipement scolaire + cantines scolaires) et d'autres causes (fermeture des écoles)</li> <li>Perte des biens</li> <li>Moyens de subsistance : baisse de revenu</li> <li>Insécurité alimentaire</li> <li>Malnutrition</li> <li>Déplacement des populations</li> <li>Manque d'approvisionnement des marchés</li> </ul>	Élevé
	Sècheresse	Tous les départements	Presque certaine	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens de subsistance : baisse de revenu</li> <li>Famine</li> <li>Malnutrition</li> </ul>	Moyen
	Vents violents	Tous les départements	Presque certaine	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dégâts matériels</li> <li>Santé : toux</li> </ul>	Moyen

Catégorie de risque	Descriptif du risque	Localisation	Probabilité	Impact		Niveau de risque
				Incidence	Descriptif de l'impact sur les personnes affectées	
	Températures extrêmes (chaud et froid)	Tous les départements	Certaine	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>Santé : épuisement, insolation, toux ; déshydratation</li> <li>Exposition aux feux de brousse en raison de l'augmentation des températures</li> </ul>	Moyen
	Erosion/Dégradation des sols	Tous les départements	Presque certaine	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse de production</li> <li>Moyens de subsistance : baisse de revenu</li> <li>Effets sur la santé du recours à l'utilisation intensive des pesticides dans l'agriculture</li> </ul>	Moyen
Risques économiques	Chômage/sous-emploi des jeunes	Tous les départements	Certaine	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de la vulnérabilité</li> <li>Consommation des stupéfiants</li> <li>Inflation</li> <li>Travail des enfants</li> <li>Décrochage scolaire</li> </ul>	Elevé

Source : Établi par Espace Consulting.

## CHAPITRE 4 : DEFIS ET OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE DU SILA

### 4.1. LES PRINCIPAUX DEFIS DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE

Au regard des consultations populaires soutenues par l'analyse des risques, la Province du Sila doit fournir d'efforts pour relever les cinq (5) principaux défis auxquels elle se trouve confrontée pour amorcer un réel développement sur la période 2025-2029. Il s'agit de :

#### 4.1.1 L'enclavement et l'éloignement de la Province

La Province est très éloignée de la capitale N'Djamena (environ 1088 km). L'axe Abéché-GOZ-BEIDA (distant d'environ 211 km) n'est pas aménagé. Il n'existe non plus des routes aménagées reliant GOZ-BEIDA, le chef-lieu de la Province aux chefs-lieux des départements. En saison pluvieuse, l'accès à certains départements reste difficile.

Par ailleurs, la Province souffre d'importants déficits en infrastructures de transport (routes, gare routières...) entravant la commercialisation et limitant la connectivité aux marchés. Le désenclavement externe et interne de la Province est une priorité car il pourra favoriser le développement des secteurs de la production et de soutien à la production (l'élevage, le commerce, le tourisme).

#### 4.1.2 Le renforcement des secteurs de production et de soutien à la production

La rareté, l'irrégularité des pluies et les inondations limitent la production agricole. L'insuffisance de l'eau handicape le développement du maraîchage. Dans un contexte marqué par l'aridité et l'irrégularité de la pluviométrie, l'accès à l'eau est crucial. La sécurité alimentaire est précaire, en partie du fait des difficultés de circulation. Le cheptel est décimé par manque d'eau et du pâturage.

On note auparavant l'exportation des produits agricoles vers le Soudan mais ces dernières années, cette exportation s'est stoppée en raison de la fermeture de frontière avec le Soudan. La crise soudanaise a perturbé le commerce frontalier provoquant ainsi des perturbations dans l'approvisionnement des marchés de la Province. La suspension des échanges avec le Soudan a

entraîné une augmentation des prix des denrées alimentaires et des produits de base. De plus, l'afflux de réfugiés a augmenté la demande locale, créant des pressions supplémentaires sur l'offre de nourriture, de biens et de services et exacerbant l'insécurité alimentaire dans la Province. En plus, la baisse de la production agricole combinée à la perturbation de la chaîne d'approvisionnement a entraîné une inflation sur les marchés locaux. Ainsi l'insécurité alimentaire devrait s'aggraver pendant la période de soudure 2024.

#### **4.1.3 L'amélioration de l'accès durable aux services sociaux de base**

L'accès à l'eau reste un défi important en raison de l'absence de la construction des châteaux d'eau dans les cinq (5) Départements de la Province. La maîtrise des eaux de surface à travers des aménagements (retenue d'eau, petits barrages) offre des potentiels importants en matière de développement des filières commerciales porteuses (maraîchage, arboriculture) et d'abreuvement du bétail tout en renforçant les services d'appui aux producteurs et la poursuite du désenclavement de la zone.

L'accès aux soins de santé primaire reste limité en raison de l'insuffisance des structures de santé et de leur éloignement (en moyenne, il faut parcourir en moyenne 35 km pour accéder à un centre de santé) ainsi que du nombre limité de personnel soignant.

Le taux brut de scolarisation au primaire a légèrement régressé passant de 51% en 2018 à 21% 2022.

#### **4.1.4 L'adaptation et l'atténuation aux effets du changement climatique et autres risques**

La Province est affectée par les effets du changement climatique. Cette situation affecte les productions agricoles et pastorales avec des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Selon les données d'OCHA, 11440 ménages ont été affectés par les inondations au 3 septembre 2024<sup>3</sup>. La zone de Koukou Angarana est déjà difficile d'accès à cause du niveau des eaux du Barh Azoum qui ne cesse de monter : la ville n'est accessible que par pirogue ce qui rend difficile l'intervention des partenaires pour apporter une assistance aux populations sinistrées. Par ailleurs, les populations ont des capacités limitées à faire face à ce phénomène. Dans ce contexte, il s'avère important d'améliorer la résilience de l'agriculture face au climat en recourant aux semis améliorés, la mécanisation, l'utilisation des ressources en eaux souterraines et le désenclavement des zones productrices à travers le développement des infrastructures rurales (routes, pistes) pour l'écoulement des produits agricoles vers les marchés.

Il est une nécessité de sécuriser les exploitations agricoles en renforçant leurs capacités d'adaptation aux changements de l'environnement (écologique et des marchés), par l'amélioration de leurs liens aux marchés urbains ou provinciaux, en recourant notamment à une large gamme de formes de mobilisation de l'eau.

#### **4.1.5 Développement des actions de coordination en faveur des réfugiés et retournés et pour la mise en œuvre du plan de contingence de la Province de Sila**

Depuis 2003, la Province du Sila est une zone d'accueil pour les réfugiés soudanais. Toutefois, l'arrivée massive et relativement durable de réfugiés a induit une exploitation forte du bois de chauffe pour les besoins domestiques. D'autres ressources telles que l'eau potable sont également

---

<sup>3</sup> OCHA (2024), Tchad- Situation des inondations à la date du 3 septembre 2024,

en voie d'épuisement (forages villageois trop sollicités près des camps). Par ailleurs, la présence des réfugiés sur la longue durée fragilise la cohabitation pacifique.

Il est important de promouvoir l'intégration et l'autonomisation de ces populations qui ne souhaitent pas retourner dans leur pays d'origine.

## 4.2. LES PRINCIPALES OPPORTUNITES

Les opportunités de développement de la Province sont :

- ✓ L'existence des projets et des programmes soutenus par les partenaires au développement,
- ✓ La présence des délégations provinciales des ministères, des associations, des ONG nationales et internationales,
- ✓ Le dynamisme des populations de la Province et l'existence des sites touristiques constituent quelques opportunités sur lesquelles la Province pourra s'appuyer pour relancer son développement socio-économique et culturel.
- ✓ Il existe aussi une possibilité d'utiliser les mécanismes innovants de financement, comme le fonds vert climat pour les activités en lien avec le changement climatique.

## 4.3. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES PAR SECTEUR

L'analyse du diagnostic de la Province du Sila fait ressortir les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces par secteur d'activités résumées dans le tableau ci-dessous

**Tableau 8 : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces**

Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<b>Gouvernance provinciale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence des autorités locales ;</li> <li>✓ Existence du multipartisme ;</li> <li>✓ Existence des OSC ;</li> <li>✓ Existence du CPA ;</li> <li>✓ Existence des PTFs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faible implication des citoyens dans les affaires provinciales et locales ;</li> <li>✓ Insuffisance de partenariats entre les PTF et le CPA ;</li> <li>✓ Insuffisance de ressources humaines qualifiées ;</li> <li>✓ Manque des infrastructures de bureau et des équipements informatiques au niveau des Délégations et des chefs-lieux des Départements ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence du Gouvernorat ;</li> <li>✓ Présence des PTF</li> <li>Appui des PTF</li> <li>✓ Disponibilité des ressources humaines qualifiées ;</li> <li>✓ Appui des ONG nationales et internationales :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faible visibilité des actions du CPA ;</li> <li>✓ Absence de reddition de compte ;</li> <li>✓ Absence de sensibilisation des autorités traditionnelles sur les textes administratifs.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Population active estimée à 48,43%;</li> <li>✓ Proportion des femmes légèrement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Taux élevé d'analphabétisme (91,4%) ;</li> <li>✓ Faible niveau d'entrepreneuriat ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Appui des PTF, des ONG ;</li> <li>✓ Disponibilité des structures de l'éducation sur la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Exode des jeunes vers les zones aurifères ;</li> <li>✓ Délinquance juvénile alcoolisme</li> </ul>

Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<b>Caractéristiques de la population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>supérieure à celle des hommes ;</li> <li>✓ Population majoritairement rurale ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Inefficacité des structures d'assistance sociale ;</li> <li>✓ Manque d'établissements d'enseignement supérieurs publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>santé de reproduction ;</li> <li>✓ Disponibilité des structures d'éducation en matière des IST/VIH/SIDA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>et prostitution des filles ;</li> <li>✓ Persistance de mariage précoce, grossesse non désirée ;</li> </ul>
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de la Délégation Provinciale de l'Agriculture ;</li> <li>✓ Disponibilité et fertilité des terres ;</li> <li>✓ Disponibilité d'eau pendant la saison des pluies ;</li> <li>✓ Existence des semences améliorées ;</li> <li>✓ Engouement et motivation des producteurs ;</li> <li>✓ Existence de marchés locaux</li> <li>✓ Existence de l'ANADER</li> <li>✓ Existence des Organisations Paysannes ;</li> <li>✓ Existence d'équipements agricoles modernes (charrues, moto pompes, tracteurs, PMH).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mauvaise répartition des pluies ;</li> <li>✓ Ennemis de cultures (chenilles légionnaires, criquets pèlerins, oiseaux granivores)</li> <li>✓ Conflit agriculteurs/éleveur ;</li> <li>✓ Insuffisance de matériels et équipements agricoles modernes (charrues, tracteurs) ;</li> <li>✓ Manque des produits phytosanitaires, homologués, des intrants agricoles ;</li> <li>✓ La faiblesse de l'encadrement et des services d'appui aux producteurs ;</li> <li>✓ Pauvreté du sol</li> <li>✓ Mauvaise répartition des pluies ;</li> <li>✓ Insuffisance des semences améliorées ;</li> <li>✓ Coût élevé des intrants ;</li> <li>✓ Inondations ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de zones écologiques ;</li> <li>✓ Appui de l'Etat (ANADER) ;</li> <li>✓ Existence de marchés d'écoulement des produits agricoles ;</li> <li>✓ Appui des PTF au secteur agricole.</li> <li>✓ Existence des marchés d'écoulement des produits agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Appauvrissement des sols ;</li> <li>✓ Ennemis de cultures (chenilles légionnaires, rongeurs, oiseaux granivores, insectes piqueurs-suceurs, criquets ;</li> <li>✓ Maladies fongiques et adventices ;</li> <li>✓ Conflits agriculteurs – éleveurs ;</li> <li>✓ Insuffisance de Banques Agricoles.</li> <li>✓ Présence des milliers des réfugiés ;</li> <li>✓ Dévastation des champs par les troupeaux ;</li> <li>✓</li> </ul>
<b>Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de la Délégation Provinciale de l'élevage ;</li> <li>✓ Existence du cheptel riche et varié ;</li> <li>✓ Existence des techniciens vétérinaires ;</li> <li>✓ Existence de marché de bétail ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Insuffisance des agents techniques d'élevage ;</li> <li>✓ Insuffisance des puits pastoraux ;</li> <li>✓ Insuffisance de parc de vaccination ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de la Délégation et des auxiliaires d'élevage ;</li> <li>✓ Existence de marchés locaux pour vente du bétail hebdomadaires.</li> <li>✓ Appui des PTF et des OSC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Insuffisance de postes vétérinaires ;</li> <li>✓ Recours aux vendeurs informels des produits vétérinaires ;</li> <li>✓ Déforestation ;</li> <li>✓ Le tarissement des points d'eau ;</li> <li>✓ Vol d'animaux</li> </ul>

Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de pâturage ;</li> <li>✓ Existence des aires d'abattage ;</li> <li>✓ Existence des médicaments contre les maladies du bétail ;</li> <li>✓ Existence des groupements des éleveurs ;</li> <li>✓ Existence des auxiliaires d'élevage ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le manque des pharmacies vétérinaires ;</li> <li>✓ Insuffisance de médicaments et vaccins ;</li> <li>✓ Assèchement des mares pendant la saison sèche ;</li> <li>✓ Insuffisance d'abattoir moderne</li> <li>✓ Manque d'air d'abattage</li> <li>✓ Insuffisance de pâturage pendant la saison sèche ;</li> <li>✓ Conflits agriculteurs-éleveurs ;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prévalence de maladies d'origine animale ;</li> <li>✓ Persistance des conflits éleveurs – agriculteurs.</li> </ul>
<b>Pêche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence des cours d'eau poissonneux</li> <li>✓ Existence des pêcheurs ;</li> <li>✓ Existence de la Délégation et les autres services</li> <li>✓ Existence de la gomme arabique ;</li> <li>✓ Présence des arbres fruitiers ;</li> <li>✓ Existence des abeilles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assèchement des cours d'eau temporaires ;</li> <li>✓ Le non-professionnalisation des pêcheurs ;</li> <li>✓ Le manque de matériels et équipements modernes de pêche ;</li> <li>✓ L'absence de la pisciculture ;</li> <li>✓ Ensablement des cours d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de la Délégation de l'Environnement et de la pêche ;</li> <li>✓ Existence des marchés d'écoulement des produits de pêche ;</li> <li>✓ Appui des PTFs en matériels et équipements de la pêche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Erosion des berges ;</li> <li>✓ Pollution d'eau par les détergents ;</li> <li>✓ Utilisation des produits toxiques ;</li> <li>✓ Tarsissement des cours d'eau.</li> </ul>
<b>Produit Forestier Non Ligneux (PFNL)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de biodiversité et ethnobotanique du couvert végétal ligneux et non ligneux varié notamment la gomme arabique, le néré, le tamarin, dattier dom, jujube</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque d'unité de transformation de PFNL ;</li> <li>✓ Coupe abusive de branches d'arbres fruits ;</li> <li>✓ Feu de brousse ;</li> <li>✓ Déforestation ;</li> <li>✓ Mévente de la production suite à la fermeture de la frontière Tchad soudan.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Appui des PTFs, ONG et projet ;</li> <li>✓ Appui des services étatiques ;</li> <li>✓ Existence de marchés d'écoulement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Destruction des arbres par les réfugiés ;</li> <li>✓ Destruction des arbres fruitiers par les éleveurs transhumants ;</li> <li>✓ Manque de zones protégées de couvert végétal.</li> </ul>
<b>Commerce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Proximité frontalière avec les pays voisins (Soudan, Libye) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mauvais état de voies de communication pour les échanges commerciaux ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Proximité frontalière avec les pays voisins (RCA, et Soudan) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Insuffisance de structures de microfinance ;</li> </ul>

Domaine	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de plusieurs marchés hebdomadaires animés par divers commerçants ;</li> <li>✓ Existence de potentiels opérateurs économiques ;</li> <li>✓ Existence des produits agro-pastoraux et manufacturés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Coût élevé de transport des produits locaux ;</li> <li>✓ Hausse des prix des produits manufacturés ;</li> <li>✓ Fermeture de frontière du Soudan ;</li> <li>✓ Prédominance du commerce informel ;</li> <li>✓ Absence du marché de bétail dans le chef-lieu de la Province ;</li> <li>✓ Absence du marché moderne</li> <li>✓ Cherté de carburant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence des Agences de voyage pour le transport de produits manufacturés et agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faible disponibilité de l'énergie ;</li> <li>✓ Prévalence du Secteur informel ;</li> <li>✓ Non accès des femmes aux micros-crédits pour les activités commerciales.</li> <li>✓ Climat des affaires peu incitatif pour l'investissement.</li> </ul>

Source : Espace consulting

## CHAPITRE 5 : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE

### 5.1 Vision et orientations stratégiques nationales

Adoptée en 2017, la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons », énoncée comme suit : « **Le Tchad, une nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée, et offrant un cadre de vie agréable pour tous** », est un cadre de référence de la politique économique et sociale visant à accroître le bien-être des populations à travers quatre (4) axes stratégiques :

- ☞ Renforcement de l'unité nationale ;
- ☞ Renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit ;
- ☞ Développement d'une économie diversifiée et compétitive ;
- ☞ Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne.

Cette vision devrait être opérationnalisée à travers trois Plans Nationaux de Développement (PND 2017-2021, 2022-2026, 2027-2030). Le premier plan (PND 2017-2021), mis en œuvre, a pris fin en décembre 2021. Le processus d'élaboration du PND 2022-2026, puis du PND 2024-2028 a connu un retard dû au contexte politique marqué par des défis politiques importants. Après la mort du Président Maréchal IDRISSE DEBY ITNO en avril 2021, le pays est entré dans une période de transition initiale de 18 mois qui a été prolongée de deux ans. Un referendum constitutionnel a eu lieu en décembre 2023, puis suivi des élections présidentielles en mai 2024. Ce vide programmatique a retardé l'élaboration et la mise en œuvre de la « Vision 2030 ». Un autre PND 2025-2029 est en cours de finalisation.

## 5.2. Vision et objectif du Plan de Développement la Province du Sila

### 5.2.1. Vision de la Province

Sur la base de la vision nationale, des orientations nationales de développement et des aspirations de la population, la vision de développement de la Province du Sila s'énonce comme suit : *« D'ici à 2030, le SILA est une Province désenclavée et sécurisée ayant une économie prospère où les populations vulnérables (enfants, femmes, réfugiés, retournés) accèdent de manière équitable aux services sociaux de base de qualité dans un environnement assaini. ».*

### 5.2.2 Objectif pour le quinquennat

Pour les cinq années à venir, l'objectif principal de développement est d'améliorer de façon significative le niveau et la qualité des conditions de vie des populations de la Province

## 5.3. Axes stratégiques de développement

Le plan provincial repose sur quatre axes stratégiques qui s'appuient sur les actions prioritaires répondant aux principaux défis identifiés au cours du processus de consultations avec les communautés locales, les autorités administratives, traditionnelles et religieuses et les partenaires de développement.

Il s'agit de :

- **Axe stratégique 1** : Dynamisation du secteur de production et de soutien à la production (agriculture, élevage, pêche, commerce, transport, tourisme, artisanat, télécommunication ;
- **Axe stratégique 2** : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement, protection) ;
- **Axe stratégique 3** : Développement des actions d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques et autres risques ;
- **Axe stratégique 4** : Coordination, suivi /évaluation et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDP et du plan de contingence de la Province de Sila.

### 5.3.1. Les actions prioritaires Axe 1 :

- Mécanisation agricole par l'utilisation des matériels agricoles modernes ;
- Dotation des agriculteurs en semences améliorées adaptables à la zone de production ;
- Dotation des producteurs en intrants agricoles ;
- Aménagements hydroagricoles (seuils dépendages, bassins de rétention) ;
- Construction des abattoirs et des aires d'abattage équipées des puits dans les Départements ;
- Renforcement du secteur de l'élevage en personnel qualifié en nombre suffisant ;
- Mise en place des produits et médicaments vétérinaires dans les Départements ;

- Construction des puits pastoraux ;
- Promotion des techniques de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits pastoraux ;
- Structuration et formation des pêcheurs en techniques modernes de pêche
- Construction des marchés ;
- Aménagement des routes (Abéché-GOZ-BEIDA, et les Départements qui relient le chef-lieu de la Province)
- Aménagement des sites touristiques
- Construction d'un hôtel
- Achat des machines de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux
- Modernisation de l'artisanat
- Amélioration de la télécommunication
- Promotion de l'énergie solaire et éolienne,
- Promotion de l'utilisation de la biomasse et du biogaz,

### **5.3.2. Les actions prioritaires Axe 2**

#### **SANTE/NUTRITION**

##### **Le renforcement de l'offre de services à travers :**

- Mise en fonctionnalité des centres de santé non fonctionnels ;
- Dotation des formations sanitaires en plateaux techniques adéquats et en personnel qualifié de santé en nombre suffisant (médecins, infirmiers, sages –femmes, garçon/fille de salle) ;
- Construction des pharmacies dans la Province et son approvisionnement en médicaments essentiels ;
- Campagnes de dépistage de la malnutrition aigüe sévère (MAS),
- Prise en charge des enfants MAS,
- Construction des centres sociaux en y affectant les animateurs et animatrices ;

##### **Le renforcement de la demande à travers :**

- Sensibilisation des populations sur la fréquentation dans les structures sanitaires,
- Sensibilisation des parents et surtout les mères sur les effets néfastes de la malnutrition ;
- Sensibilisation des femmes sur les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE), y compris l'allaitement maternel et l'alimentation complémentaire.

##### **Au niveau de l'eau, l'hygiène et de l'assainissement**

- Construction des châteaux d'eau équipés des panneaux solaires dans les différents départements et traiter l'eau des barrages pour les alimenter ;
- Fabrication et installation des bacs à ordures dans les Départements ;
- Construction des latrines dans les structures scolaires et sanitaires, espaces publics dans les différents départements ;
- Mettre en place et rendre fonctionnel les comités d'hygiène et de l'assainissement dans les Départements.
- Sensibilisation sur les connaissances d'hygiène, d'eau et de l'assainissement ;
- Sensibilisation des populations sur les maladies liées à l'eau

### **Genre, protection de l'enfant et de la femme, protection sociale**

- Sensibilisation de la population sur les pesanteurs socioculturelles néfastes et antisociales ;
- Promotion de l'entrepreneuriat féminin et jeune ;
- Facilitation d'accès aux micro-crédits pour les Activités Génératrices des Revenus des femmes
- Développer des actions en faveur de la protection des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes survivantes des VBG, personnes handicapées),
- Créer un centre d'accueil et de réinsertion sociale des enfants en situation difficile ;
- Améliorer les conditions de vie des personnes handicapées ;
- Sensibiliser les ménages vulnérables à utiliser les services de protection contre les violations des droits humains
- Fournir des transferts monétaires aux ménages pauvres

## **EDUCATION**

### **Le renforcement de l'offre de services à travers :**

- Dotation des structures scolaires en enseignants qualifiés, en matériels didactiques, équipements au primaire ;
- Construction des infrastructures scolaires en matériaux durables au primaire, moyen et secondaire ;
- Mise en place des cantines scolaires ;
- Construction des bibliothèques
- Construction des CLAC ;
- Construction des maisons des jeunes

### **Renforcement de la demande de services à travers :**

- Sensibilisation des populations pour l'envoi et le maintien des enfants à l'école et surtout les filles ;
- Fourniture des kits d'hygiène aux filles ;
- L'Aide aux ménages vulnérables afin de faire face aux barrières financières d'accès des enfants à l'école (AGR, transferts monétaires etc).

### **5.3.3. Les actions prioritaires Axe 3.**

#### **Agriculture**

- Construction des seuils d'épandage dans les Départements favorables ;
- Construction des bassins de rétention d'eau dans les départements favorables
- Formation en fabrication de compost pour la fertilisation du sol ;
- Production des pépinières ;
- Construction des magasins de stockage des produits agricoles
- Renforcer le Systèmes d'Alerte Précoce à base communautaire pour prévenir et gérer les risques et catastrophes ;
- Lutter contre la dégradation des ressources naturelles,

#### **Elevage**

- Sensibilisation et la formation des éleveurs sur la pratique de l'élevage intensif ;
- Développement des cultures fourragères par les éleveurs ;
- Construction des aires de stationnement et de pâturage pour le bétail.

#### **Pêche**

- Promouvoir la pisciculture, plaider pour l'octroi des crédits par les institutions financières ;

#### **Atténuations des conflits**

- Développer des plans départementaux multirisques,
- Mettre en place des comités de prévention et de gestion de conflits et de catastrophes dans chaque département
- Former les membres des comités de gestion des conflits,
- Sensibiliser à la non-violence

### **5.3.4. Les actions prioritaires Axe 4**

- Renforcer les capacités du cadre de concertation des acteurs de développement intervenant dans la Province,
- Apporter un appui logistique et financier au fonctionnement du CPA,
- Elaborer des outils de collecte et de traitement des données /informations sur la mise en œuvre du PDP,
- Renforcer les capacités des membres des organes de gestion et de suivi des projets du PDP,
- Redynamiser les services financiers de la Province,
- Former les agents des services financiers,
- Recenser les bases (activités et contribuables) imposables en partenariat avec les départements et les communes de la Province,
- Mettre en place un mécanisme de suivi des outils de mobilisation des recettes
- Recruter un planificateur pour appuyer la mise en œuvre du PDP,

- Mettre en place une cellule de communication pour la visibilité des actions du PDP,
- Organiser des sessions de vulgarisation du PDP et le plaidoyer pour la mobilisation des ressources,

#### 5.4. Les résultats attendus (impact, effets et produits) par axe stratégique

Pour la mise en œuvre du PDP du Sila, les quatre (4) axes stratégiques retenus, l'impact, les effets et les produits y afférents se déclinent comme suit :

**Tableau 9 : Impact, effets et produits attendus par axe stratégique du PDP**

EFFETS	PRODUITS
<b>Axe stratégique 1 : Dynamisation du secteur de production et de soutien à la production (agriculture, élevage, pêche, commerce, transport, tourisme, artisanat, télécommunication) ;</b>	
<b>Effet 1.1 :</b> D'ici à fin 2029, les systèmes de production agro-sylvo-pastorales de la Province sont améliorés	<b>Produit 1.1.1:</b> D'ici à fin 2029, les producteurs agricoles sont outillés (semences améliorées, tracteurs, charrues, produits phytosanitaires, engrais, pesticides, encadrement) pour améliorer le rendement et accroître le volume de production.
	<b>Produit 1.1.2:</b> D'ici à fin 2029, les producteurs pastoraux disposent des équipements adéquats (produits vétérinaires, parcs de vaccination, aires d'abattage, puits pastoraux, aires de pâturage, aires de stationnement) et d'un encadrement pour améliorer le rendement et promouvoir l'élevage intensif
	<b>Produit 1.1.3:</b> D'ici à fin 2029, la pêche est promue
<b>Effet 1.2 :</b> D'ici à fin 2029, les infrastructures de soutien à la production (routes, source d'énergie, , NTIC, transformation des produits locaux) de la Province sont améliorées.	<b>Produit 1.2.1 :</b> D'ici à fin 2029, l'axe principal reliant Abéché-GOZ-BEIDA et les routes reliant les Départements au chef-lieu de la Province sont aménagés
	<b>Produit 1.2.2.</b> D'ici à fin 2029, la Province dispose d'un environnement favorable au développement de l'énergie, et à l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), au développement du secteur touristique, hôtelière et artisanal.
<b>Axe stratégique 2 : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement, protection),</b>	
<b>Effet 2.1:</b> D'ici à fin 2029, 40% de la population de la Province de Sila utilisent les services de santé de qualité	<b>Produit 2.1.1 :</b> D'ici à fin 2029, 80% des formations sanitaires de la Province disposent de personnel qualifié en nombre suffisant et disponible, des infrastructures sanitaires et des plateaux techniques adéquats pour une prise en charge adéquate des patients.
	<b>Produit 2.1.2 :</b> D'ici à fin 2029, la population de la Province a accès aux services de santé .
	<b>Produit 2.1.3.</b> D'ici à fin 2029, le personnel sanitaire a des capacités accrues pour une prise en charge adéquate des patients et de la malnutrition.
	<b>Produit 2.1.4 :</b> D'ici à fin 2029, les relais communautaires et les pairs-éducateurs ont des capacités accrues pour sensibiliser, orienter les populations sur l'utilisation des services de santé.

EFFETS	PRODUITS
<p><b>Effet 2.2 :</b> D'ici à fin 2029, 60% des filles et garçons de la Province du Sila accèdent à une éducation de qualité.</p>	<p><b>Produit 2.2.1 :</b> D'ici à fin 2029, tous les établissements (écoles, collèges, lycées, instituts) de la Province disposent des infrastructures et d'équipements adéquats ainsi que des enseignants qualifiés.</p>
	<p><b>Produit 2.2.2 :</b> D'ici à fin 2029, les populations de la Province ont des capacités accrues pour assurer le maintien des enfants à l'école.</p>
	<p><b>Produit 2.2.3 :</b> D'ici à fin 2029, la Province dispose des infrastructures de loisirs (CLAC, maison de culture, et les terrains de sports)</p>
<p><b>Effet 2.3 :</b> D'ici à fin 2029, le taux d'alphabétisation des adultes augmente de 10%.</p>	<p><b>Produit 2.3.1 :</b> D'ici à fin 2029, tous les départements de la Province disposent des centres d'alphabétisation pour les apprentissages instrumentaux et fonctionnels des adultes.</p>
	<p><b>Produit 2.3.2 :</b> D'ici à fin 2029, tous les départements de la Province disposent des centres d'Éducation de Base Non Formelle afin d'offrir une formation de seconde chance aux apprenants âgés de 9 à 14 ans.</p>
<p><b>Effet 2.4 :</b> D'ici à fin 2029, les populations de la Province notamment les plus vulnérables bénéficient des mesures de protection sociale, de protection de l'enfant et de la femme.</p>	<p><b>Produit 2.4.1:</b> D'ici à fin 2029, la Province dispose des centres sociaux construits et équipés avec un personnel qualifié pour la prise en charge des personnes vulnérables</p>
	<p><b>Produit 2.4.2:</b> D'ici à fin 2029, 80% des acteurs institutionnels (la délégation du ministère en charge de la Solidarité nationale, les associations et ONGs nationales et internationales ainsi que les Agences du SNU sont aptes à protéger et à prendre en charge les populations vulnérables notamment les enfants, les femmes, les personnes âgées, les réfugiés, les retournés etc., contre les violations des droits humains (traite, abus, violences basées sur le Genre, exploitations.)</p>
	<p><b>Produit 2.4.3 :</b> D'ici à fin 2029, 60% des populations de la Province sont aptes à utiliser les services de protection et à participer à la prévention contre les violations des droits humains (traite, abus, les violences basées sur le genre et l'exploitation, etc.,).</p>
	<p><b>Produit 2.4.4 :</b> D'ici à fin 2029, 30.000 ménages pauvres et vulnérables, y compris les réfugiés bénéficiant des mesures de protection sociale pour soutenir leurs moyens d'existence et faciliter l'accès aux services sociaux de base.</p>
<p><b>Effet 2.5 :</b> D'ici à fin 2029, la couverture des populations de la Province du Sila en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement de qualité est augmentée de 20%</p>	<p><b>Produit 2.5.1 :</b> D'ici à fin 2029, les départements de la Province disposent des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement.</p>
	<p><b>Produit 2.5.2.</b> D'ici à fin 2029, 85% de la population de la Province ont une meilleure connaissance des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.</p>
<p><b>Axe stratégique 3 : Développement des actions d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques et autres risques.</b></p>	
<p><b>Effet 3.1 :</b> D'ici à 2029, les effets des changements climatiques sur la production agricole dans la Province du Sila sont réduits</p>	<p><b>Produit 3.1.1 :</b> D'ici à fin 2029, les techniques de fabrication compost, de fumier et d'insecticide bio sont maîtrisées par les populations de la Province.</p>
	<p><b>Produit 3.1.2 :</b> D'ici à fin 2029, les populations de la Province ont accès aux variétés améliorées des cultures adaptées aux changements climatiques</p>
	<p><b>Produit 3.1.3 :</b> D'ici à fin 2029, l'agroforesterie est promue dans la Province</p>
	<p><b>Produit 3.1.4 :</b> D'ici à fin 2029, les populations de la Province ont des capacités accrues en techniques de maîtrise de la gestion de l'eau et des sols</p>

EFFETS	PRODUITS
	<b>Produit 3.1.5</b> : D'ici à fin 2029, la Province dispose des bassins de rétention d'eaux et des seuils d'épandage pour les activités agricoles de contre-saison.
<b>Effet 3.2.</b> D'ici à 2029, la production résiliente de l'élevage de la Province du Sila est améliorée pour faire face aux changements climatiques	<b>Produit 3.2.1</b> : D'ici à fin 2029, les départements de la Province disposent des aires de stationnement et de pâturage avec des puits pastoraux pour l'élevage intensif.
	<b>Produit 3.2.2</b> : D'ici à 2029, les groupements d'éleveurs ont des capacités renforcées pour pratiquer l'élevage intensif.
	<b>Produit 3.2.3</b> : D'ici à 2029, les institutions d'appui aux actions d'atténuation et d'adaptation aux effets de changements climatiques disposent des agents en nombre suffisant ainsi que des infrastructures de bureau, de logement du personnel et des moyens roulants pour booster la production pastorale.
<b>Effet 3.3.</b> D'ici à fin 2029, les institutions provinciales et les populations améliorent la paix et la cohabitation pacifique	<b>Produit 3.3.1</b> : D'ici à fin 2029, les autorités provinciales, les leaders religieux et traditionnels et les cadres de concertation existant en matière de gestion de conflits ont des capacités accrues pour prévenir, atténuer et résoudre les conflits (agriculteurs/éleveurs, fonciers et autres)
	<b>Produit 3.3.2</b> : D'ici à fin 2029, l'intégration et l'autonomisation des populations réfugiés et retournés sont promues
	<b>Produit 3.3.3</b> : D'ici à 2029, des mesures sont prises par les autorités locales avec l'appui des PTFs pour limiter l'accès difficile à l'eau potable, et la destruction des écosystèmes par les réfugiés et la population hôte.
<b>Axe stratégique 4 : Coordination, suivi /évaluation et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDP et du plan de contingence de la Province de Sila</b>	
<b>Effet 4.1</b> : D'ici à fin 2029, les structures de coordination, de suivi et d'évaluation du PDP et du plan de contingence sont mises en place et fonctionnelles	<b>Produit 1.1.1</b> : D'ici à fin 2029, la Province dispose d'un plan de contingence
	<b>Produit 1.1.2</b> : D'ici à fin 2029, la Province dispose des structures fonctionnelles de coordination, de suivi et d'évaluation du PDP et du plan de contingence
	<b>Produit 1.1.3</b> : D'ici à fin 2029, les organisations de la société civile (ONGs, associations de développement, structures traditionnelles etc.) ont des capacités accrues en redevabilité sociale /contrôle citoyen pour une participation de qualité au suivi de la mise en œuvre du PDP et du plan de contingence
<b>Effet 4.2</b> : D'ici à fin 2029, la Province mobilise les ressources pour le financement du PDP et du plan de contingence	<b>Produit 4.2.1</b> : D'ici à fin 2029, la Province dispose d'une structure pour la mobilisation des ressources.
	<b>Produit 4.2.2</b> . D'ici à fin 2029, le CPA et les services provinciaux sont outillés pour mobiliser et gérer efficacement les ressources financières de la Province.

Source : Espace Consulting

## 5.5 Alignement des orientations stratégiques provinciales avec la Vision 2030 et ODD

Le tableau ci-dessous fait ressortir la cohérence du PDP avec le PND, les ODD et la Déclaration de politique générale du Gouvernement.

**Tableau 10 : Cohérence du PDP avec la Déclaration de politique générale du Gouvernement, le PND 2024-2028 et les ODD**

Axes de PDP	ODD	Axes du PND 2024-2028	Déclaration politique générale du gouvernement
<p><b>Axe 1 :</b> Dynamisation du secteur de production et de soutien à la production (agriculture, élevage, pêche, commerce, transport, tourisme, artisanat, télécommunication)</p>	<p><b>ODD1 :</b> Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</p> <p><b>ODD2 :</b> Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p> <p><b>ODD7 :</b> Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p> <p><b>ODD8 :</b> Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p> <p><b>ODD9 :</b> Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p> <p><b>ODD10 :</b> Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</p>	<p><b>Axe 2 :</b> Renforcement de la bonne gouvernance et de l'état de droit (sous-axe 2.2 : Renforcement de la gouvernance économique ; sous-axe 2.5 : accélération de la décentralisation comme modèle de développement local</p> <p><b>Axe 3 :</b> Développement d'une économie diversifiée et compétitive</p>	<p><b>Chantier 6 :</b> Développer une économie résiliente et diversifiée</p> <p><b>Chantier 7 :</b> Rendre l'eau et l'énergie accessibles pour tous</p> <p><b>Chantier 8 :</b> Construire les infrastructures du désenclavement</p> <p><b>Chantier 9 :</b> Industrialiser notre agriculture et notre élevage</p> <p><b>Chantier 12 :</b> Promouvoir les merveilles culturelles et touristiques du Tchad</p>
<p><b>Axe 2 :</b> Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement, protection)</p>	<p><b>ODD3 :</b> Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p> <p><b>ODD4 :</b> Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <p><b>ODD5 :</b> Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p> <p><b>ODD 6 :</b> Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.</p> <p><b>ODD11 :</b> Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p>	<p><b>Axe 4 :</b> Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne (Sous-axe 4.1 : Un environnement sain avec des ressources naturelles préservées Sous-axe 4.2 : Un cadre propice à l'épanouissement et au bien-être de la population)</p>	<p><b>Chantier 4 :</b> Renforcer le système éducatif et bâtir un plan ambitieux pour la jeunesse et les sports</p> <p><b>Chantier 5 :</b> Promouvoir les droits de la femme et son rôle dans la société</p> <p><b>Chantier 7 :</b> Rendre l'eau et l'énergie accessibles pour tous</p> <p><b>Chantier 10 :</b> Promouvoir la modernisation de notre système de santé</p>

Axes de PDP	ODD	Axes du PND 2024-2028	Déclaration politique générale du gouvernement
<b>Axe 3</b> : Développement des actions d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques et autres risques	<b>ODD13</b> : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions <b>ODD15</b> : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation	<b>Axe 4</b> : Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne (Sous-axe 4.1 : Un environnement sain avec des ressources naturelles préservées)	<b>Chantier 1</b> : Renforcer la paix, la réconciliation nationale et la sécurité <b>Chantier 3</b> : Promouvoir un Etat solidaire pour tous
<b>Axe 4</b> : Coordination, suivi /évaluation et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDP et du plan de contingence de la Province du Sila	<b>ODD16</b> : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous <b>ODD17</b> : Partenariats pour la réalisation des Objectifs	<b>Axe 2</b> : Renforcement de la bonne gouvernance et de l'état de droit (sous axe 2.1. Promotion de la performance et de la motivation dans l'administration publique ; Sous-axe 2.5. L'accélération de la décentralisation comme modèle de développement local)	<b>Chantier 1</b> : Renforcer la paix, la réconciliation nationale et la sécurité <b>Chantier 2</b> : Reformuler l'Etat et bâtir une république forte et juste <b>Chantier 3</b> : Promouvoir un Etat solidaire pour tous <b>Chantier 11</b> : Renforcer le rayonnement du Tchad à l'étranger et faire de la Diaspora un véritable levier de développement

Source Espace consulting

## CHAPITRE 6 : COÛTS, MECANISMES ET STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDP

Au regard des tendances qui se dégagent du diagnostic, de la vision et des orientations stratégiques définies, le Plan d'actions quinquennal a été élaboré en identifiant les actions pertinentes à mettre en œuvre pour l'obtention des produits définis et l'atteinte des résultats. Ces actions sont programmées dans le temps et dans l'espace avec des acteurs/structures responsables de mise en œuvre. Le plan quinquennal détaillé est présenté en annexes (cf. Annexe 2).

### 6.1. Programmes et projets de développement

Sur la base des axes stratégiques et des effets attendus, quatre (4) programmes et douze (12) projets de développement ont été définis dans le tableau ci-dessous

*Tableau 11 : Programmes et projets de développement*

PROGRAMMES	PROJETS
<b>Programme 1</b> : Dynamisation du secteur de production et de soutien à la production (agriculture, élevage, pêche, commerce, transport, tourisme, artisanat, télécommunication) ;	<b>Projet 1</b> : Appui à l'amélioration des systèmes de production agro-sylvo-pastorale de la Province
	<b>Projet 2</b> : Appui à l'amélioration des infrastructures de soutien à la production (routes,

	source d'énergie, NTIC, transformation des produits locaux)
<b>Programme 2</b> : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement, protection).	<b>Projet 1</b> : Appui à l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des services de santé
	<b>Projet 2</b> : Appui à l'accès à une éducation de qualité.
	<b>Projet 3</b> : Appui à l'alphabétisation des adultes
	<b>Projet 4</b> : Renforcement des systèmes de protection sociale, de protection de l'enfant et de la femme.
	<b>Projet 5</b> : Appui à la couverture des populations de la Province du Sila en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement de qualité
<b>Programme 3</b> : Développement des actions d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques et autres risques.	<b>Projet 1</b> : Appui à la réduction des effets des changements climatiques sur la production agro-sylvo-pastorale dans la Province du Sila.
	<b>Projet 2</b> : Appui au renforcement des capacités des agents du secteur agro-sylvo-pastoral ainsi que leur dotation en équipements et moyens pour la lutte contre le changement climatique
<b>Programme 4</b> : Coordination, suivi /évaluation et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDP et du plan de contingence de la Province de Sila	<b>Projet 1</b> : Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de contingence
	<b>Projet 2</b> : Appui aux structures de coordination, de suivi et d'évaluation du PDP et du plan de contingence
	<b>Projet 3</b> : Appui à la mobilisation des ressources.

Source : Espace Consulting

## 6.2. Cout global du PDP

Le coût global du PDP s'élève à **90 195 030 668 FCFA**.

*Tableau 12 : Estimation du coût global*

Programmes	Coût total en FCFA	Pourcentage
Programme 1 : Dynamisation du secteur de production et de soutien à la production (agriculture, élevage, pêche, commerce, transport, tourisme, artisanat, télécommunication)	54 402 666 668	60,32
Programme 2 : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement, protection),	31 681 364 000	35,13
Programme 3 : Développement des actions d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques et autres risques	1 190 000 000	1,32

Programme 4 : Coordination, suivi /évaluation et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDP et du plan de contingence de la Province de Sila	2 921 000 000	3,24
	<b>90 195 030 668</b>	<b>100,00</b>

Source : Espace Consulting

L'analyse du tableau ci-dessus montre que le programme 1 : Dynamisation du secteur de production et de soutien à la production (agriculture, élevage, pêche, commerce, transport, tourisme, artisanat, télécommunication) est le Programme ayant le budget le plus élevé (**54.402.666.668 FCFA**) suivi du Programme 2 : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement, protection), (**31681364 000 FCFA**). Le programme 4 : concerne la Coordination, suivi /évaluation et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDP et du plan de contingence de la Province de Sila (**2 921 000 000 FCFA**) vient en troisième place et enfin le programme 3 : Développement des actions d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques et autres risques (**1190 000 000 de FCFA**).

### 6.3. Contribution de chaque acteur au financement du PDP

La répartition des contributions au financement est basée sur les hypothèses des capacités de mobilisation interne des ressources, les lois des finances et les projets/programmes en cours de mise en œuvre ou en pipeline financés par les partenaires intervenant dans la Province.

**Tableau 13 : Contribution de chaque acteur au financement du PDP**

Acteurs	Contributions	Pourcentage
Populations/Diaspora	9 019 503 067	10
Etat/Province	45 097 515 334	50
PTF	36 078 012 267	40
<b>Total</b>	<b>90 195 030 668</b>	<b>100</b>

Source : Espace Consulting

#### **Hypothèses de projection :**

- **Crédits de fonctionnements gouvernorat et délégations provinciales :** En partant de l'hypothèse que les crédits de fonctionnement augmenteront annuellement de 10 % sur la période 2025-2029, les allocations budgétaires cumulées sur la période 2025-2029 se chiffreront à **3,1 milliards de FCFA**.
- **Investissements Etat sur budget propre :** Sur la période 2020-2023, les investissements publics sur les ressources propres se sont chiffrés à environ 6 milliards de FCFA, soit en moyenne 1, 5 milliards de FCFA par an. On suppose que sur la période 2025-2029, ces investissements vont être augmentés. On les estime à **41 milliards de FCFA** sur la période couverte par le PDP.
- **Financement des projets/programmes financés par les partenaires sur prêts ou dons :** On estime à environ **35,4 milliards de FCFA** l'appui des PTFs sur la période couverte par le PDP.
- **Contribution des populations/Diaspora :** On suppose que sur la période 2025-2029, les populations/diaspora contribueront à hauteur d'environ 10% du coût global du PDP, soit **90,19 milliards de FCFA**.

## **6.4. Stratégie de mise en œuvre et dispositif de suivi-évaluation**

### **6.4.1. Cadre institutionnel de mise en œuvre**

Selon les dispositions légales et réglementaires régissant les collectivités territoriales décentralisées, l'élaboration et l'exécution du Plan de Développement Provincial relève de la compétence du Gouverneur et du Comité Provincial d'Actions (CPA). Aussi, le CPA est l'organe compétent pour la coordination de toutes les actions de développement de la Province. Le Gouverneur et les autres membres du CPA sont les organes de décision.

Mais pour des raisons d'efficacité et de transparence, il est important de compléter ce dispositif par deux nouveaux organes en vue de renforcer le CPA et de permettre à tous les acteurs stratégiques de la Province de participer de façon inclusive à la mise en œuvre et au suivi-évaluation du PDP. Il s'agit particulièrement du Comité technique de Pilotage du PDP et du Comité Technique de suivi-évaluation du PDP. Ce nouveau dispositif constitue le cadre institutionnel de coordination de l'opérationnalisation de l'ensemble du mécanisme de mise en œuvre du PDP. Le coût de ce dispositif et des activités à mener, fait partie intégrante du coût global du PDP.

Le Comité Technique de Suivi-Évaluation a pour principales attributions de :

- Développer les outils techniques de planification et de suivi-évaluation y compris les outils financiers y afférents ;
- Assurer la planification des interventions dans le cadre de la mise en œuvre du PDP ;
- Collecter périodiquement les données chiffrées sur les conditions de vie des ménages de la Province en vue d'alimenter la base de données ;
- Organiser les revues périodiques du PDP de concert avec tous les acteurs impliqués dans le processus de sa mise en œuvre.

### **6.4.2. Suivi & Évaluation**

Cette composante fondamentale de la gouvernance s'appuie fondamentalement sur un rapportage systématique trimestriel des progrès réalisés et éventuellement des difficultés rencontrées dans la conduite des activités planifiées au niveau des différents organes en charge de la mise en œuvre du PDP. Le suivi et l'évaluation sont basés sur un système de mesure de performance des programmes et de l'administration provinciale, défini par les indicateurs objectivement vérifiables. Au démarrage de la mise en œuvre du PDP, il sera mis en place le système d'information et élaboré le plan intégré de suivi-évaluation qui précisera les différentes activités de suivi-évaluation dont celles de renforcement des capacités. Après le suivi-évaluation, il est nécessaire de mettre en place les bases de données par Département pour le stockage d'informations collectées à travers l'implication des CDA.

### **6.4.3. Le suivi budgétaire**

Le suivi budgétaire va consister à la planification et au suivi de la gestion budgétaire et prendra également en compte aussi bien les recettes de fonctionnement et d'investissement que les dépenses de fonctionnement et d'investissement. En effet, le suivi budgétaire permettra d'apprécier à la fois les efforts de mobilisation et de consommation des ressources. Le suivi budgétaire est sans nul doute un système de veille pour une gestion efficiente des ressources. À cet effet, la Province de Sila devra

innover en se dotant d'un service financier pour conduire les activités financières y compris l'élaboration, l'exécution et le suivi de la mise en œuvre du budget.

## CONCLUSION

La Province du Sila dispose d'énormes potentialités agricoles pastorales, halieutiques et commerciales qu'il convient de valoriser en vue d'accompagner les producteurs et de trouver des solutions au problème d'emploi des jeunes et des femmes. D'autres ressources non moins importantes pourraient sans doute contribuer à son développement. Il s'agit notamment du tourisme, des transports, du savoir-faire des artisans locaux.

Malgré tout cela, la Province du Sila se trouve toujours confrontée à des défis majeurs de développement de son économie. Le renforcement des secteurs de production et de soutien à la production, l'amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité ainsi qu'à la gestion durable des ressources naturelles et les stratégies d'adaptation aux changements climatiques est une nécessité. Cet état de choses a des répercussions négatives sur tous les secteurs d'activités.

De plus, la faible organisation du système de productions agro-pastorales, et la faiblesse du tissu industriel, sont à l'origine d'énormes difficultés dont les conséquences affectent de façon drastique l'économie provinciale.

Par ailleurs, certains partenaires, les PTF, les ONG et les associations de développement interviennent et accompagnent à travers des projets et programmes les autorités provinciales et les populations. C'est un atout sur lequel le CPA pourra s'appuyer pour améliorer le développement socio-économique et culturel de la Province. A cet effet, il est important de renforcer la concertation entre le CPA et les différents partenaires de développement et les organisations de la société civile.

## ANNEX 1 : CADRE DE RESULTATS

du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2029)		
<b>AXE STRATEGIQUE 1 : DYNAMISATION DU SECTEUR DE PRODUCTION ET DE SOUTIEN A LA PRODUCTION (AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE, COMMERCE, TRANSPORT, TOURISME, ARTISANAT, TELECOMMUNICATION)</b>					
<b>Effet 1.1 :</b> D'ici à fin 2029, les systèmes de production agro-sylvo-pastorales de la Province sont améliorés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tonnes de céréales obtenues en 2029 ;</li> <li>• Tonnes des oléagineux obtenus ;</li> <li>• Nombre des seuils d'épandage construits ;</li> <li>• Nombre de bassins de rétention construits ;</li> <li>• Superficie de la production fourragère mis en place ;</li> <li>• Nombre d'étang pour la pisciculture mis en place</li> </ul>	33336 tonnes 34797 tonnes 0 0 00 00	40.003 tonnes 41.756 tonnes 15 09 75 ha 05	Rapports d'activités ANADER et délégation de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté politique</li> <li>• Appui des PTF</li> <li>• Engagement des producteurs</li> <li>• Aléas climatiques</li> <li>• Conflits</li> <li>• Insécurité</li> </ul>
<b>Produit 1.1.1:</b> D'ici à fin 2029, les producteurs agricoles sont outillés (semences améliorés, tracteurs, charrues, produits phytosanitaires, engrais, pesticides, encadrement) pour améliorer le rendement et accroître le volume de production.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportion de producteurs utilisant des pesticides homologués ;</li> <li>• Proportion de producteurs utilisant des engrais organiques ;</li> <li>• Nombre de sites de production des semences à cycle court crée ;</li> <li>• Nombre de tracteurs disponible dans la Province ;</li> <li>• Nombre des producteurs agricoles bénéficiant d'encadrement technique</li> </ul>	00 00 00 00 100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 70%</li> <li>• 60%</li> <li>• 05</li> <li>• 180</li> <li>• 500</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités d'ANADER</li> <li>• PV de réception des intrants et équipements agricoles ;</li> <li>• Rapport de mission de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des terres agricoles,</li> <li>• Instabilité politique</li> <li>• Respect des engagements de l'Etat</li> <li>• Engagements des PTF</li> </ul>
<b>Produit 1.1.2:</b> D'ici à fin 2029, les producteurs pastoraux disposent des équipements adéquats (produits vétérinaires, parcs de vaccination, aires d'abattage, puits pastoraux, aire de pâturage, aires de stationnement) et d'un encadrement pour améliorer le rendement et promouvoir l'élevage intensif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de pharmacie vétérinaires opérationnel ;</li> <li>• Nombre de parcs de vaccination opérationnel ;</li> <li>• Nombre des aires d'abattage disponible ;</li> <li>• Nombre des puits pastoraux opérationnel ;</li> </ul>	00 ND ND ND	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 05</li> <li>25</li> <li>35</li> <li>50</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de mission de formation</li> <li>• PV de réception des infrastructures pastorales</li> <li>• Rapport d'activités de la Délégation provinciale de l'Elevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagements des PTF ;</li> <li>• Respect des engagements de l'Etat</li> </ul>

du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2029)		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superficie d'aires de pâturage et de stationnement disponible ;</li> <li>• Proportion des producteurs pastoraux bénéficiant d'encadrement technique</li> </ul>	ND 80	75ha 500		
<b>Produit 1.1.3:</b> D'ici à fin 2029, la pêche est promue	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des pêcheurs disposant des équipements de pêche conventionnelle ;</li> <li>• Nombre des pêcheurs dont les capacités sont renforcées en technique moderne de pêche ;</li> <li>• Nombre d'étangs pour la pisciculture créés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 00</li> <li>• 00</li> <li>• 00</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 200</li> <li>• 200</li> <li>• 05</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports de formation</li> <li>• PV de réception des ouvrages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement des producteurs</li> <li>• Insuffisance d'encadrement des pêcheurs</li> </ul>
<b>Effet 1.2 :</b> D'ici à fin 2029, les infrastructures de soutien à la production (routes, , source d'énergie, NTIC, transformation des produits locaux) de la Province sont améliorées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des kilomètres linéaires des voies rurales construites ;</li> <li>• Nombre d'unités de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux mise en place et opérationnelle (semoirs, batteuses, moissonneuses,</li> <li>• Nombre de salles multimédias construites et équipées</li> </ul>	00 00 00	515km 40 05	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport délégation des infrastructures ;</li> <li>• PV de réception des équipements de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux</li> </ul>	Respect des engagements de l'Etat Crise financière ; Engagement des PTFs
<b>Produit 1.2.1 :</b> D'ici à fin 2029, l'axe principal reliant Abéché-GOZ-BEIDA et les routes reliant les Départements au chef-lieu de la Province sont aménagés et les principaux marchés construits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de kilomètres linéaires de piste rurale construite reliant les Départements entre Kimiti –Abdi</li> <li>• Nombre de kilomètres linéaires de piste rurale construite reliant les Départements de Kimiti-Adé ;</li> <li>• Nombre de kilomètres linéaires de piste rurale construite reliant Kimiti-Tissi ;</li> <li>• Nombre de kilomètres linéaires de piste rurale construite reliant Kimiti-Kerfi ;</li> <li>• Nombre de marchés construits</li> </ul>	00 00 00 00 01	75km 80km 315km 45km 5	Rapport délégation des infrastructures	Respect des engagements de l'Etat Crise financière ; Engagement des PTFs

du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2029)		
<p><b>Produit 1.2.2.</b> D'ici à fin 2029, la Province dispose d'un environnement favorable au développement de l'énergie, et à l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), au développement du secteur touristique, hôtelière et artisanal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'accès à l'électricité dans la Province</li> <li>• Proportions des ménages utilisant les énergies renouvelables (solaire et éolienne)</li> <li>• % des personnes ayant accès aux NTIC (Téléphonie mobile) ;</li> <li>• Rayon de couverture de la Radio ONAMA ;</li> <li>• Rayon de couverture de la Radio (la voix du Sila) ;</li> <li>• Nombre des sites touristiques aménagés ;</li> <li>• Nombre d'hôtel construit ;</li> <li>• Nombre des artisans dont les capacités sont renforcées et aptes à réaliser les objets d'art (peau d'animaux et autres objets).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 00%</li> <li>• ND</li> <li>• 32%</li> <li>• ND</li> <li>• Ville de GOZ-BEIDA</li> <li>• Ville de GOZ-BEIDA</li> <li>• 00</li> <li>• ND</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 %</li> <li>• 50%</li> <li>• 50%</li> <li>• 20%</li> <li>• 5 Départements</li> <li>• 5 Départements</li> <li>•</li> <li>• 01</li> <li>• 50</li> </ul>	<p>Rapport SNE, Rapport ECOSIT 4, 5 et 6</p> <p>Rapport de la délégation Communication</p>	<p>Respect des engagements de l'Etat Crise financière ; Engagement des PTFs</p>
<p><b>Effet 2.1: D'ici à fin 2028, 40% de la population de la Province de Sila utilisent les services de santé de qualité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de d'utilisation des services</li> <li>• Taux d'accouchements assistés ;</li> <li>• Taux prévalence du paludisme des enfants de 0-59 mois ;</li> <li>• Taux prévalence VIH ;</li> <li>• Taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14%</li> <li>• 21%</li> <li>• 13,3% ;</li> <li>• 5,38</li> <li>• 32,8 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30%</li> <li>• 40% ;</li> <li>• 05%</li> <li>• 1% ;</li> <li>• 9%</li> </ul>	<p>Rapport enquête MICS 6 et 7</p> <p>Annuaire statistiques sanitaires</p> <p>Rapport enquête SMART</p> <p>Enquête de couverture vaccinale</p>	<p>Respect des engagements de l'Etat ;</p> <p>Engagement des TPFs,</p> <p>Engagement des membres du CPA ;</p> <p>Engagement des communautés</p>

du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2029)		
<b>Produit 2.1.1 :</b> D'ici à fin 2029, 80% des formations sanitaires de la Province disposent de personnel qualifié en nombre suffisant et disponible, des infrastructures sanitaires et des plateaux techniques adéquats pour une prise en charge adéquate des patients.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ratio Médecin/pop ;</li> <li>• IDE/pop</li> <li>• SFE/Pop</li> <li>• Nombre de formations sanitaires ayant un plateau technique adéquat, et équipé des chaînes de froid et source d'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1/73 600</li> <li>• 1/28.482</li> <li>• 1/55118</li> <li>• 65</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1/40000</li> <li>• 1/10000</li> <li>• 1/7000</li> <li>• 83</li> </ul>	Rapport d'activités Délégation provinciale sanitaire	Respect des engagements de l'Etat Engagement des PTFs,;
<b>Produit 2.1.2 :</b> D'ici à fin 2029, la population de la Province a accès aux services de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de fréquentation des formations sanitaires publiques ;</li> <li>• Taux de couverture en accouchement assisté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14%</li> <li>• 21%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50%</li> <li>• 40%</li> </ul>	Rapport Délégation provinciale sanitaire	Respect des engagements de l'Etat ; Engagement des PTFs, Engagement des communautés
<b>Produit 2.1.3.</b> D'ici à fin 2029, le personnel sanitaire a des capacités accrues pour une prise en charge adéquate des patients et de la malnutrition.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage d'IDE ayant des capacités renforcées</li> <li>• Pourcentage de SFDE ayant des capacités renforcées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20%</li> <li>• 20%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 80%</li> <li>• 80%</li> </ul>	Rapport d'activités de la Délégation provinciale sanitaire	Respect des engagements de l'Etat ; Engagement des PTFs,
<b>Produit 2.1.4 :</b> D'ici à fin 2029, les relais communautaires et les pairs-éducateurs ont des capacités accrues pour sensibiliser, informer les populations sur l'utilisation des services de santé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de relais communautaires et les pairs-éducateurs ayant des capacités renforcées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 120</li> </ul>	Rapport de formation	Engagement des relais communautaires Engagement du CPA
<b>Effet 2.2 :</b> D'ici à fin 2029, 60% des filles et garçons de la Province du Sila accèdent à une éducation de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux Brut Scolarisation au primaire ; enseignement moyen, secondaire</li> <li>• Taux d'achèvement (primaire, enseignement moyen, secondaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>57,5 % (2022/2023)</li> <li>23,7% 2022/2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>70%</li> <li>30%</li> </ul>	Annuaire scolaires 2022/2023 ; 2023/2024 ; 2024/2025 ; 2025/2026 ; 2026/2027)	Respect des engagements de l'Etat Existence des structures scolaires, Appui des PTF
<b>Produit 2.2.1 :</b> D'ici à fin 2029, tous les établissements (écoles, collèges, lycées, instituts) de la Province disposent des infrastructures et	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportion de salles de classes en matériaux définitifs au primaire., , enseignement moyen, secondaire</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>90%</li> <li>1/40</li> </ul>	Annuaire scolaires 2022/2023 ; 2023/2024 ; 2024/2025 ; 2025/2026 ; 2026/2027)	Volonté politique ; Existence des structures scolaires, Appui des PTF

du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2029)		
d'équipements adéquats ainsi que des enseignants qualifiés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ratio élèves/salles de classe au primaire, enseignement moyen, secondaire ;</li> <li>Ratio élèves/d'enseignants qualifiés au primaire, enseignement moyen, secondaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>63,60%.</li> <li>1/46</li> <li>1/109</li> </ul>	1/50%		
<b>Produit 2.2.2 :</b> D'ici à fin 2029, les populations de la Province ont des capacités accrues pour assurer le maintien des enfants à l'école.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre des parents d'élèves vulnérables bénéficiant de cash transfert ou autre pour soutenir l'accès et le maintien des enfants à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>00</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>10.000</li> </ul>	Rapport de distribution de cash	Volonté politique ; Existence des structures scolaires, Appui des PTF
<b>Produit 2.2.3 :</b> D'ici à fin 2029, la Province dispose des infrastructures de loisirs (CLAC, maison de culture, et les terrains de sports)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres de CLAC construits et équipés ;</li> <li>Nombre de terrain de football construit ;</li> <li>Nombre de terrain de basket-ball et handball construit ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>00</li> <li>00</li> <li>00</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>05</li> <li>05</li> <li>10</li> </ul>	Rapport d'activités de la délégation de la culture Rapport Délégation de la Jeunesse et sport	Respect des engagements de l'Etat Appui des PTF
<b>Effet 2.3 :</b> D'ici à fin 2029, le taux d'alphabétisation des adultes augmente de 10%.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proportion des femmes alphabétisées</li> <li>Proportion des hommes alphabétisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>0,6%</li> <li>42%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>8%</li> <li>52%</li> </ul>	Rapport de la Délégation de l'Education Nationale ECOST 4,5 et 6	Volonté politique ; Existence des structures scolaires, Appui des PTF
<b>Produit 2.3.1 :</b> D'ici à fin 2029, tous les départements de la Province disposent des centres d'alphabétisation pour les apprentissages instrumentaux et fonctionnels des adultes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de centres d'alphabétisation créés et opérationnels</li> </ul>	96	<ul style="list-style-type: none"> <li>180</li> </ul>	Rapport de la Délégation du Ministère de l'Education Nationale	Volonté politique ; Existence des structures scolaires, Appui des PTF
<b>Produit 2.3.2 :</b> D'ici à fin 2029, tous les départements de la Province disposent des centres d'Education de Base Non Formelle afin d'offrir une formation de seconde chance aux apprenants âges de 9 à 14 ans.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de centres d'Education de Base Non Formelle créés et opérationnels dans la Province</li> </ul>	00	<ul style="list-style-type: none"> <li>10</li> </ul>	Rapport de la Délégation du Ministère de l'Education Nationale	Volonté politique Engagement des PTFs. Engagement du CPA
<b>Effet 2.4 :</b> D'ici à fin 2029, les populations de la Province notamment les plus vulnérables bénéficient des mesures de protection sociale, de protection de l'enfant et de la femme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proportion de filles et femmes, victimes de l'excision ;</li> <li>Proportion de filles et femmes, victimes de mariage précoce ;</li> <li>Proportion de filles et garçons de 5 à 11 ans, victimes de travail et de la traite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2,1%</li> <li>48,4 %</li> <li>38,5%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>00%</li> <li>20%</li> <li>10%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MICS –Tchad</li> <li>MICS –Tchad</li> <li>MICS -Tchad</li> </ul>	Engagement des communautés Engagement du CPA

du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2029)		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre des ménages vulnérables bénéficiant de cash transfert ou autre pour soutenir leurs moyens d'existence</li> </ul>	00	<ul style="list-style-type: none"> <li>10.000</li> </ul>	Rapport Délégation de l'Action sociale	
<b>Produit 2.4.1:</b> D'ici à fin 2029, la Province disposent des centres sociaux construits et équipés avec un personnel qualifié pour la prise en charge des personnes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre des centres sociaux construits et équipés</li> <li>Nombre de personnel qualifié déployé et disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>00</li> <li>00</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5</li> <li>15</li> </ul>	MICS –Tchad MICS –Tchad Rapport d'activité de la délégation du ministère du Genre et de la Solidarité nationale	Volonté politique Engagement des PTFs. Engagement du CPA
<b>Produit 2.4.2:</b> D'ici à fin 2029, 80% des acteurs institutionnels (la délégation du ministère en charge de la femme, les associations et ONGs nationales et internationales ainsi que les agences du SNU) sont aptes à protéger et à prendre en charge les populations vulnérables notamment les enfants, les femmes, les personnes âgées, les réfugiés, les retournés etc., contre les violations des droits humains (traite, abus, violences basées sur le Genre, exploitations)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage des acteurs institutionnels de la femme aptes à protéger et à prendre en charge les populations vulnérables victimes la traite, les abus, les violences basées sur le genre, l'exploitation des enfants à des fins économiques, etc</li> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ND</li> <li>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>80%</li> </ul>	Rapport d'activité de la délégation du ministère en charge de la femme	Volonté politique Engagements des PTFs. Engagement du CPA
<b>Produit 2.4.3 :</b> D'ici à fin 2029, 60% des populations de la Province sont aptes à utiliser les services de protection et à participer à la prévention contre les violations des droits humains (traite, abus, les violences basées sur le genre et l'exploitation, etc.),.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de ménages sensibilisés sur la prévention des abus, des violences et de l'exploitation des plus vulnérables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ND</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5000</li> </ul>	Rapport d'activité de la délégation du ministère du Genre et de la Solidarité nationale	Engagement des PTF. Engagement des communautés
<b>Produit 2.4.4 :</b> D'ici à fin 2029, 10.000 ménages vulnérables bénéficiant des mesures de protection sociale pour soutenir leurs moyens d'existence et faciliter l'accès aux services sociaux de base.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de ménages couverts par des programmes de protection sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>00</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>10.000</li> </ul>	Rapport d'activité de la délégation du ministère en charge de l'action sociale	Engagements des PTFs et de l'Etat.
<b>Effet 2.5 :</b> D'ici à fin 2029, la couverture des populations de la Province du Sila en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement de qualité est augmentée de 20%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de défécation à l'air libre ;</li> <li>Taux d'accès de la population à l'eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>77,5%</li> <li>3,1%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>40%</li> <li>30, %</li> </ul>	Rapport MICS Rapport MICS	Engagement de l'Etat et des PTFs. Engagement du CPA

du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2029)		
<b>Produit 2.5.1</b> : D'ici à fin 2029, les départements de la Province disposent des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de châteaux d'eau construits et équipés de l'énergie solaire ;</li> <li>• Nombre de PMH</li> <li>• Nombre de bacs à ordures construits ;</li> <li>• Nombre de blocs de latrine construits ;</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 02</li> <li>• 06</li> <li>• 00</li> <li>• 00</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25</li> <li>• 400</li> <li>• 20</li> <li>• 500</li> </ul>	Rapport de la Délégation des infrastructures ; Bordereau de réception des ouvrages	Engagement de l'Etat et des PTFs. Engagement du CPA
<b>Produit 2.5.2</b> . D'ici à fin 2029, 85% de la population de la Province ont une meilleure connaissance des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage de la population connaissant les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ND</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 85%%</li> </ul>	Rapport d'activité de formation des ONG et la Délégation de l'Action sociale	Engagement de l'Etat et des PTFs. Engagement du CPA
<b>AXE STRATEGIQUE 3 : DEVELOPPEMENT DES ACTIONS D'ATTENUATION ET D'ADAPTATION AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUTRES RISQUES.</b>					
Effet 3.1 : D'ici à 2029, les effets des changement climatiques sur la production agricole dans la Province du Sila sont réduits	Proportion d'agriculteurs ayant adopté des itinéraires techniques adaptés aux changements climatiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ND</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50%</li> </ul>	Archives du CPA, Rapports d'activités du CPA,	Engagement de l'Etat et des PTFs. Engagement des communautés
<b>Produit 3.1.1</b> : D'ici à fin 2029, les techniques de fabrication compost, de fumier et pesticides bio sont maîtrisées par les populations de la Province	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de producteurs formés et aptes à fabriquer les composts et fumiers ;</li> <li>• Nombre de producteurs formés et aptes à fabriquer les pesticides bio.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0</li> <li>• 0</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5000</li> <li>• 5000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités du CPA</li> <li>• PV de réception des sites de production</li> <li>• Rapport de mission de suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des structures de production semencier</li> <li>• Volonté politique</li> <li>• Engagement des PTFs</li> </ul>
<b>Produit 3.1.2</b> : D'ici à fin 2029, les populations de la Province de Sila ont accès aux variétés améliorées des cultures adaptées aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des producteurs disposant des variétés des semences adaptées aux changements climatiques ;</li> <li>• Nombre de producteurs aptes à promouvoir les semences améliorés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0</li> <li>• 0</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5000</li> <li>• 5000</li> </ul>	PV de livraison des semences améliorées Rapport d'activité de formation ANADER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des structures de production semencier</li> <li>• Volonté politique</li> <li>• Engagement des PTFs ;</li> <li>• Volonté politique</li> </ul>

du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2029)		
<b>Produit 3.1.3</b> : D'ici à fin 2029, l'agroforesterie est promue dans la Province	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ha d'agroforesterie réalisée dans la Province</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 00</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50ha</li> </ul>	Rapports d'activité du Ministère de l'environnement et de la pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des structure production semencière</li> <li>• Volonté politique</li> <li>• Engagement des PTF</li> </ul>
<b>Produit 3.1.4</b> : D'ici à fin 2029, les populations de la Province ont des capacités accrues en techniques de maîtrise de la gestion de l'eau et des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de producteurs maîtrisant les techniques de fertilisation des sols ;</li> <li>• Nombre de producteurs maîtrisant les techniques de gestion de l'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ND</li> <li>• ND</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5000</li> <li>• 5000</li> </ul>	Rapports de formation des producteurs sur les techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté politique</li> <li>• Engagement des PTFs</li> <li>• Disponibilité de l'eau pendant la saison des pluies</li> </ul>
<b>Produit 3.1.5</b> : D'ici à fin 2029, la Province dispose des bassins de rétention d'eaux et des seuils d'épandage pour les activités agricoles de contre-saison	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des bassins de rétention construits</li> <li>• Nombre des seuils d'épandages pour les activités agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ND</li> <li>• ND</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 09</li> <li>• 15</li> </ul>	PV de réception des seuils d'épandage et les bassins de rétention Rapport CPA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté politique</li> <li>• Engagement des PTFs</li> <li>• Disponibilité de l'eau pendant la saison des pluies</li> </ul>
<b>Effet 3.2.</b> D'ici à 2029, la production résiliente de l'élevage de la Province du Sila est améliorée pour faire face aux changements climatiques	Nombre d'éleveur disposant des équipements adéquats pour la promotion de l'élevage	ND	500	Rapport d'activité de la délégation de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté politique</li> <li>• Engagement des PTF</li> <li>• Engagement des éleveurs</li> </ul>
<b>Produit 3.2.1</b> : D'ici à fin 2029, les départements de la Province disposent des aires de stationnement et de pâturage avec des puits pastoraux pour l'élevage intensif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des éleveurs (hommes et femmes) formés sur les techniques d'alimentation modernes d'élevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ND</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 500</li> </ul>	Rapport de la Délégation provinciale de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement du CPA</li> <li>• Implication des OSC</li> <li>• Engagement des PTFs</li> </ul>
<b>Produit 3.2.2:</b> D'ici à 2029, les groupements d'éleveurs ont des capacités renforcées pour pratiquer l'élevage intensif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportion des éleveurs dont les capacités sont renforcées et aptes pour la pratique de l'élevage intensif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 00</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 500</li> </ul>	Rapport de la Délégation provinciale de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement du CPA</li> </ul>

du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2029)		
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication des OSC</li> <li>• Engagement des PTF</li> </ul>
<p><b>Produit 3.2.3:</b> D'ici à 2029, les institutions d'appui aux actions d'atténuation et d'adaptation aux effets de changements climatiques disposent des agents en nombre suffisant ainsi que des infrastructures de bureau, de logement du personnel et des moyens roulants pour booster la production pastorale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'agents d'élevage dans les Départements.</li> <li>• Nombre d'auxiliaires d'élevage pour assurer la santé de leurs animaux.</li> <li>• Nombres de moyens roulants mis à la disposition de la délégation provinciale de l'élevage.</li> <li>• Nombre de bâtiments construits dans la Province.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10</li> <li>• 20</li> <li>• 1</li> <li>• 0</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>25</li> <li>100</li> <li>06</li> <li>23</li> </ul>	Rapport de la Délégation provinciale de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des éleveurs</li> <li>• Engagement du CPA</li> <li>• Implication des OSC</li> <li>• Engagement des PTF</li> </ul>
<p><b>Effet 3.3.</b> D'ici à fin 2029, les institutions provinciales et les populations améliorent la paix et la cohabitation pacifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des cas de conflits prévenus</li> <li>• Pourcentage des cas de conflits résolus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ND</li> <li>ND</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10</li> <li>100%</li> </ul>	Rapport d'activité délégation de ministère de la Sécurité publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement des leaders religieux et traditionnels et des autorités</li> </ul>
<p><b>Produit 3.3.1 :</b> D'ici à fin 2029, les autorités provinciales, les leaders religieux et traditionnels et les cadres de concertation existant en matière de gestion de conflits ont des capacités accrues pour prévenir, atténuer et résoudre les conflits (agriculteurs/éleveurs, fonciers et autres)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des acteurs (autorités, leaders religieux et traditionnels) formés /sensibilisés sur la prévention et gestion des conflits</li> </ul>	ND	300	Rapports de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement des acteurs</li> <li>• Disponibilité des ressources</li> </ul>
<p><b>Produit 3.3.2 :</b> D'ici à fin 2029, l'intégration et l'autonomisation des populations réfugiés et retournés sont promues</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des réfugiés ayant accès au foncier</li> <li>• Nombre des conflits réfugiés et populations hôtes</li> </ul>	ND ND	1000 0	Rapport de la délégation provinciale en charge de l'action sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement des autorités</li> <li>•</li> </ul>

du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2029)		
<b>AXE STRATEGIQUE 4 : COORDINATION, SUIVI /EVALUATION ET MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PDP ET DU PLAN DE CONTINGENCE DE LA PROVINCE DE SILA</b>					
<b>Effet 4.1 :</b> D'ici à fin 2029, les structures de coordination, de suivi et d'évaluation du PDP et du plan de contingence sont mises en place et fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre des structures de coordination et de suivi mises en place et fonctionnelles</li> <li>Existence des mécanismes de redevabilité sociale/contrôle citoyen</li> </ul>	00  Non	2  Oui	Rapport d'activités CPA et OSC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité des ressources</li> <li>Engagement des membres du CPA, des CDA et des OSC</li> </ul>
<b>Produit 4.1.1 :</b> D'ici à fin 2029, le CPA et les services provinciaux sont outillés pour mobiliser et gérer efficacement les ressources financières de la province	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre des membres du CPA et des services provinciaux dont les capacités sont renforcées et aptes à mobiliser et à gérer les ressources</li> </ul>	00	40	Rapport de formation	Engagement du CPA Disponibilité des ressources
<b>Produit 4.1.2 :</b> D'ici à fin 2029, la province dispose d'un plan de contingence	Existence d'un plan de contingence	Non	Oui	Rapport de validation du plan ; Rapport d'activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité des ressources</li> <li>Engagement des membres du CPA et des CDA</li> </ul>
<b>Produit 4.1.3 :</b> D'ici à fin 2029, la province dispose des structures fonctionnelles de coordination, de suivi et d'évaluation du PDP et du plan de contingence	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre des membres du CPA formés en suivi-évaluation</li> <li>Pourcentage des réunions tenues</li> </ul>	00  00	23  90%	Rapport de formation  Rapport d'activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité des ressources</li> <li>Engagement des OSC</li> </ul>
<b>Produit 4.1.4 :</b> D'ici à fin 2029, les organisations de la société civile (ONGs, associations de développement, structures traditionnelles etc.) ont des capacités accrues en redevabilité sociale /contrôle citoyen pour une participation de qualité au suivi de la mise en œuvre du PDP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre des ONG et associations dont les capacités sont renforcées et aptes en redevabilité sociale /contrôle citoyen</li> <li>Nombre des OSC formées en redevabilité sociale et contrôle citoyen</li> </ul>	00	05  10	Rapports d'activités  Rapports d'activités	Respect des engagements des partenaires, de l'Etat et des communautés

du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2029)		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de missions de contrôle citoyen effectuées par les OSC</li> </ul>		24	Rapports d'activités	
<b>Produit 1.1.3:</b> D'ici à fin 2029, les organisations de la société civile (ONGs, associations de développement, structures traditionnelles etc.) ont des capacités accrues en redevabilité sociale /contrôle citoyen pour une participation de qualité au suivi de la mise en œuvre du PDP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre des ONG et associations dont les capacités sont renforcées et aptes en redevabilité sociale /contrôle citoyen</li> <li>Nombre des OSC formées en redevabilité sociale et contrôle citoyen</li> <li>Nbre de missions de contrôle citoyen effectuées par les OSC</li> </ul>	00	05	Rapports d'activités	Respect des engagements des partenaires, de l'Etat et des communautés
<b>Effet 4.2 :</b> D'ici à fin 2029, la province mobilise les ressources pour le financement du PDP et du plan de contingence.	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Pourcentage des fonds mobilisés</b></li> </ul>	<b>00</b>	<b>50%</b>	<b>Rapport d'activités du CPA</b>	<b>Engagement du CPA</b>
<b>Produit 4.2.1 :</b> D'ici à fin 2029, la province dispose d'une structure pour la mobilisation des ressources.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre des missions de mobilisation des ressources effectuées</li> </ul>	<b>00</b>	<b>5</b>	Rapport d'activités du CPA	Engagement du CPA
<b>Produit 4.2.2.</b> D'ici à fin 2029, le CPA et les services provinciaux sont outillés pour mobiliser et gérer efficacement les ressources financières de la province	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre des membres du CPA et des services provinciaux dont les capacités sont renforcées et aptes à mobiliser et à gérer les ressources</li> </ul>	<b>00</b>	<b>40</b>	Rapport de formation	

## ANNEXE 2 : PLAN QUINQUENNAL

	Produits	Activités	Structures responsables	Localisation	Coût en francs CFA					
					2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
<b>AXE STRATEGIQUE 1 : DYNAMISATION DU SECTEUR DE PRODUCTION ET DE SOUTIEN A LA PRODUCTION (AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE, COMMERCE, TRANSPORT, TOURISME, ARTISANAT, TELECOMMUNICATION) ;</b>										
Effet 1.1 : D'ici à fin 2029, les systèmes de production agrosylvo-pastorales de la province sont améliorés	Produit 1.1.1: D'ici à fin 2029, les producteurs agricoles sont outillés (semences améliorés, tracteurs, produits phytosanitaires, engrais, pesticides, encadrement) pour améliorer le rendement et accroître le volume de production	Activité 1.1.1.1 : plaidoyer pour l'accès sécurisé des producteurs aux terres agricoles et mettre à la disposition des producteurs 25 techniciens et Former de producteurs sur les techniques de cultures pluviales, maraichères et de contre saison, ainsi qu'à la production des semences améliorées.	CPA, Délégation provinciale de l'agriculture ANADER, et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000
		Activité 1.1.1.2: doter les producteurs de 1.555.250 kg de semences pluviales et de contre saison aux producteurs des 5 Départements	CPA, Délégation provinciale de l'agriculture ANADER, et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	750 000 000
		Activité 1.1.1.3 : Achat de 100 tracteurs	CPA, Délégation provinciale de l'agriculture ANADER, et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	300 000 000	300 000 000	300000000	300000000	300000000	1 500 000 000

	Activité 1.1.1.4: aménager 2400 ha de périmètres irrigués pour les cultures de décrue et les cultures maraichères à travers 60 forages équipés de système solaire.	CPA, Délégation provinciale de l'agriculture ANADER, et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	2 400 000 000	2 400 000 000	2 400 000 000	2 400 000 000	2 400 000 000	12 000 000 000
	Activité 1.1.1.5: Achat de 15915 tonnes d'engrais NPK et 7958 tonnes d'Urée aux producteurs des 5 Départements	CPA, Délégation provinciale de l'agriculture ANADER, et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	1 909 200 000	1 909 200 000	1 909 200 000	1 909 200 000	1 909 200 000	9 546 000 000
	Activité 1.1.1.6: mise à la disposition productrice, des produits phytosanitaires, des semences améliorées, et des engrais chimiques certifiés	CPA, Délégation provinciale de l'agriculture ANADER, et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000
	Activité 1.1.1.7: former les producteurs en production des semences améliorées, la technologie post-récolte, les techniques de production des cultures maraichères, et les former à l'utilisation des engrais bio	CPA, Délégation provinciale de l'agriculture ANADER, et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000
	Activité 1.1.1.8: former les producteurs sur les techniques de restauration des sols, les techniques de défrichement et autres	CPA, Délégation provinciale de l'agriculture ANADER, et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000

	Activité.1.1.1.9 : renforcer les systèmes de stockage en construisant 5 magasins de stockage des produits agricoles dans les 5 Départements	CPA, Délégation provinciale de l'agriculture ANADER, et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	250 000 000
	Activité 1.1.1.10 : mise en place des unités de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux (décortiqueuses, presse à huile, moissonneuses et batteuses)	CPA, Délégation provinciale de l'agriculture ANADER, et les PTF	5 Départements de la Province de Sila	714 000 000	714 000 000	714 000 000	714 000 000	714 000 000	3 570 000 000
	Activité 1.1.1.11: construire et équiper la Délégation de l'agriculture et les bureaux Départementaux	Délégation Provinciale de l'agriculture	5 Départements de la Province du Sila	32 500 000	32 500 000	32 500 000	32 500 000	0	130 000 000
Produit 1.1.2: D'ici à fin 2029, les producteurs pastoraux disposent des équipements adéquats (produits vétérinaires, parcs de vaccination, aires d'abattage, puits pastoraux, aire de pâturage, aires de stationnement) et d'un encadrement pour améliorer le rendement et	Activité 1.1.2.1 : construire 50 parcs de vaccination, 15 aires d'abattage, 5 pharmacies vétérinaires, 25 puits pastoraux, 4 marchés de bétail, 90 ha aires de stationnement et de pâturage (culture fourragère)	CPA, Délégation provinciale de l'élevage et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	595 000 000	595 000 000	595 000 000	595000000	595000000	2 975 000 000
	Activités 1.1.2.2: construction des marres pastoraux et balisage des couloirs de transhumance	CPA, Délégation provinciale de l'élevage et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	250 000 000

promouvoir l'élevage intensif	Activités 1.1.2.3: plaider pour mettre à la disposition de la province trente (25) techniciens vétérinaires pour renforcer les capacités des éleveurs sur les techniques d'alimentation moderne	CPA, Délégation provinciale de l'élevage et les PTF	5 Départements de la Province de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000
	Activité : 1.1.2.4: construire 30 puits pastoraux et promouvoir l'élevage des races locales résistantes à la sécheresse et aux maladies,	CPA, Délégation provinciale de l'élevage et les PTF	5 Départements de la Province de la Province du Sila	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000
	Activité 1.1.2.5: développer 33 fermes agro-pastorale dans la province en tenant compte de la participation féminine	CPA, Délégation provinciale de l'élevage et les PTF	5 Départements de la Province de la Province du Sila	660 000 000	660 000 000	660 000 000	660 000 000	660 000 000	3 300 000 000
	Activité 1.1.2.6: construire 5 complexes de conditionnement et de stockage des produits pastoraux	CPA, Délégation provinciale de l'élevage et les PTF	5 Départements de la Province de la Province du Sila	140 000 000	140 000 000	140 000 000	140 000 000	140 000 000	700 000 000
	Activité 1.1.2.7: former les communautés (comités de gestion de conflits, chefs traditionnels, les religieux) sur la prévention et gestion des conflits.	CPA, PTF	5 Départements de la Province de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000
	Activité 2.1.2.7 : construire la Délégation de l'élevage et les bureau Départementaux	CPA, Délégation provinciale de l'élevage et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	32 500 000	32 500 000	32 500 000	32 500 000	0	130 000 000

	Produit 1.1.3: D'ici à fin 2029, la pêche est promue	Activité 2.1.2.8 : construire 5 étangs pour la pisciculture dont un étang par Département	CPA, Délégation Provinciale de la pêche et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	30 000 000	30 000 000	30 000 000	0	0	90 000 000
		Activité 2.1.2.6 : doter les pêcheurs des équipements de pêche et les former en technique moderne de pêche	CPA, Délégation Provinciale de la pêche et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	20 000 000	20 000 000	20 000 000	0	0	60 000 000
		Activité 2.1.2.9: mettre en place un système d'alerte précoce et un Système d'Information Géographique (SIG)	CPA, Délégation Provinciale de l'agriculture, ANADER, Pêche, Environnement	5 Départements de la Province du Sila	25 000 000	25 000 000	0	0	0	50 000 000
	Produit 1.1.4: D'ici à fin 2029, les produits Forestiers Non Ligneux et l'apiculture sont promus	Activité 1.1.4.1: former les producteurs sur les techniques de prélèvement et de transformation de la gomme arabique	CPA, Délégation Provinciale de l'environnement et de la pêche, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15000000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15000000	75 000 000
Activité : 1.1.4.2: promouvoir la culture des abeilles		CPA, Délégation Provinciale de l'environnement et de la pêche, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15000000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15000000	75 000 000	
Effet 1.2 : D'ici à fin 2029, les infrastructures de soutien à la production (routes, , source d'énergie,	Produit 1.2.1 : D'ici à fin 2029, l'axe principal reliant Abéché-Gozi-Beida et les routes reliant les Départements au	Activité 1.2.1.1 : Aménager 787 km de pistes rurales pour désenclaver les Départements au chef-lieu de la Province	CPA, délégation provinciale des infrastructures et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	2 361 000 000	2 361 000 000	2 361 000 000	2 361 000 000	2 361 000 000	11 805 000 000

NTIC, transformation des produits locaux) de la province sont améliorées.	chef-lieu de la Province sont aménagés et les principaux marchés construits	Activité 1.2.1.2: construire l'aéroport de GOZ-BEIDA	CPA, délégation provinciale des infrastructures et les PTF	GOZ-BEDA	-	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	-	3 000 000 000
	Produit 1.2.2. D'ici à fin 2029, la province dispose d'un environnement favorable au développement de l'énergie, et à l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), au développement du secteur touristique, hôtelière et artisanal.	Activité 1.2.2.1: plaider pour achèvement des activités de la société Nationale d'Electricité (SNE) interrompues dans le chef-lieu de Province et promouvoir 5MW de l'énergie solaire	CPA, Délégation de l'Energie, Délégation PTF	Goz-Beida	729 166 667	729 166 667	729 166 667	729 166 667	0	2 916 666 668
		Activité 1.2.2.2 : construire un centre multimédia à GOZ-BEIDA	CPA, Délégation des postes et télécommunication PTF	GOZ-BEIDA	0	50 000 000	50 000 000	0	0	100 000 000
		Activité 1.2.2.3: étendre les rayons d'écoute de la Radio ONAMA de Goz-Beida et Radio, la voix de Sila dans tous les Départements de la Province	CPA, ministère des postes et télécommunication PTF	GOZ-BEIDA et étendre les rayons dans les 4 Départements	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	0	100 000 000
		Activité 1.2.2.4: construire un hôtel et les maisons d'accueil à Goz-Beida	CPA, Délégation du tourisme, de l'hôtellerie et les PTF	Goz-Beida	50000000	50 000 000	50 000 000	50000000	50000000	250 000 000
		Activité 1.2.2.5 : Aménager les sites touristiques (palais royal) et créer les forêts communautaires et les aires protégées dans les 5 Départements de la Province	CPA, Délégation du Tourisme et de l'artisanat, Délégation de l'Environnement et de la pêche PTF	Goz-Beida	0	25 000 000	25 000 000	0	0	50 000 000

		Activité 1.2.2.6: former les artisans, les doter des matériels modernes	CPA, Délégation du Tourisme et de l'artisanat	CPA, Délégation du tourisme et de l'artisanat	20000000	20 000 000	20 000 000	20000000	0	80 000 000
	<b>TOTAL AXE 1</b>				<b>10 453 366 667</b>	<b>11 528 366 667</b>	<b>11 503 366 667</b>	<b>11 378 366 667</b>	<b>9 539 200 000</b>	<b>54 402 666 668</b>
	<b>Produits</b>	<b>Activités</b>	<b>Structures responsables</b>	<b>Localisation</b>	<b>Coût en francs CFA</b>					
					<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>TOTAL</b>
<b>AXE STRATEGIQUE 2 : AMELIORATION DE L'ACCES EQUITABLE DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE (EDUCATION, SANTE, EAU, HYGIENE, ASSAINISSEMENT, PROTECTION),</b>										
Effet 2.1: D'ici à fin 2029, 40% de la population de la province de Sila utilisent les services de santé de qualité	Produit 2.1.1 : D'ici à fin 2029, 80% des formations sanitaires de la province disposent de personnel qualifié en nombre suffisant et disponible, des infrastructures sanitaires et des plateaux techniques adéquats pour une prise en charge adéquate des patients.	Activité 3.1.1.1 : Plaider pour mettre à la disposition de la province 70 médecins généralistes, un dentiste, une génécologie, un réanimateur, un chirurgien ; un dermatologue, un traumatologue, 148 SFDE 125 IDE, 60 garçons et filles de salles dans les FOSA	CPA, CDA, Délégation provinciale de la santé et les PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	0	0	0	30 000 000
		Activité 3.1.1.2 : Renforcer les capacités des agents de santé des CS sur les prescriptions rationnelles et l'accueil du malade	CPA, CDA, Délégation Provinciale de la santé, PTF	5 Départements de la Province du Sila	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	0	80 000 000
		Activité 3.1.1.3: doter les CS en produit de gratuité d'urgence et HP d'un appareil de radiographie ; d'une banque de sang, une salle de réanimation	CPA, CDA, Délégation Provinciale de la santé, PTF	5 Départements de la Province du Sila	287 500 000	287 500 000	287 500 000	287500000	0	1 150 000 000

Produit 2.1.2 : D'ici à fin 2029, la population de la province a accès aux services de santé	<b>Activité 3.1.2.2 :</b> Rendre fonctionnel 3 DS et 18 CS, construire 40 CS supplémentaires, construire une Pharmacie Provinciale d'Approvisionnement (PPA) et les doter de chaînes de froid	CPA/CDA, Délégation provinciale de la santé, Agences et ONGs humanitaires de Développement	5 Départements de la Province du Sila	956 000 000	956 000 000	956 000 000	956 000 000	956 000 000	4 780 000 000	
	<b>Activité 3.1.2.3:</b> Doter les DS de 4 véhicules de supervision, 8 ambulances, et doter les CS de 83 Motos de supervision et former le personnel pour la prise en charge adéquate des malades. Construire une école nationale des agents de santé et alloué un fonds pour les urgences sanitaires et les éventuelles épidémies	CPA, CDA, Délégation provinciale de la santé	5 Départements de la Province du Sila	56 450 000	56 450 000	56 450 000	56 450 000	56 450 000	56 450 000	282 250 000
	<b>Activité 3.1.2.3.4:</b> - Organiser des émissions radiophoniques mensuels pour la sensibilisation de la population à la fréquentation des structures sanitaires et les méfaits de traitement à domicile des malades	CPA, CDA, Délégation provinciale de la santé	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000

	Produit 2.1.3. D'ici à fin 2029, le personnel sanitaire a des capacités accrues pour une prise en charge adéquate des patients et de la malnutrition	Activité 2.1.3.1: les capacités du personnel soignant sont renforcées pour une prise en charge adéquate des patients de la malnutrition	CPA, CDA, Délégation provinciale de la santé	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000
	Produit 2.1.4 : D'ici à fin 2029, les relais communautaires et les pairs-éducateurs ont des capacités accrues pour sensibiliser, informer les populations sur l'utilisation des services de santé	Activité 2.1.4.1 : former relais communautaires et les pairs-éducateurs pour sensibiliser les populations sur les stratégies élaborées par les programmes de santé	CPA/CDA, Délégation du genre et de la solidarité, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000
		Activité 2.1.4.2: doter les pairs-éducateurs et les relais communautaires des moyens roulants (motos) pour la sensibilisation des populations à utiliser les structures sanitaires	CPA/CDA, Délégation du genre et de la solidarité, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15000000	15000000	0	0	0	30 000 000
Effet 2.2 : D'ici à fin 2029, 60% des filles et garçons de la province du Sila accèdent à une éducation de qualité	Produit 2.2.1 : D'ici à fin 2029, tous les établissements (écoles, collèges, lycées, instituts) de la province disposent des infrastructures et d'équipements adéquats ainsi que	<b>Activité 2.2.1.1 :</b> Plaider pour mettre à la disposition de l'enseignement primaire notamment 786 instituteurs, 58 enseignants au cours moyen de différentes disciplines, et 32 au secondaire.	CPA/CDA, Délégation provinciale de l'Education Nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000,0	15 000 000	0	60 000 000

des enseignants qualifiés.	<b>Activité 2.2.1.2 :</b> Construire et équiper 54 salles de classe au secondaire et équiper avec 1620 Tables-bancs, 5 salles au cours moyens et 720 tables-bancs et au primaire 205 salles et 6150 Tables-bancs.	CPA/CDA, Délégation provinciale de l'Education Nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	384 330 000	384 330 000	384 330 000	384 330 000	384 330 000	1 921 650 000
	<b>Activité 2.2.1.3:</b> Construire la Délégation de l'Education Nationale et la doter de moyen roulant,	CPA/CDA, Délégation provinciale de l'Education Nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	35000000	35000000	0	0	0	70 000 000
	Activité 2.2.1.4: doter l'enseignement primaire de 47788 manuels pédagogiques toutes disciplines, l'enseignement moyen 3219 manuels toutes disciplines, et l'enseignement secondaire 2984 manuels toutes disciplines et faire le plaidoyer pour doter les établissements des cantines scolaires	CPA/CDA, Délégation provinciale de l'Education Nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	43192800	43192800	43192800	43192800	43192800	215 964 000
	Activité 2.2.1.5: sensibiliser les parents à envoyer les enfants à l'écoles surtout les filles	CPA/CDA, Délégation provinciale de l'Education Nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000
	<b>Activité 2.2.1.6 :</b> Construire et équiper une (1) maisons des jeunes	CPA/CDA, Délégation provinciale de l'Education Nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	0	100000000	0	0	0	100 000 000

	2.2.1.7 : Activité 2.2.1.7: sensibiliser les parents pour l'envoi des enfants vivants avec handicap à l'école	CPA/CDA, Délégation provinciale de l'Education Nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	0	0	0	30 000 000
Produit 2.2.2 : D'ici à fin 2029, les populations de la province ont des capacités accrues pour assurer le maintien des enfants à l'école.	Activité 2.2.2.1: Prendre des mesures de protection sociale à 5000 ménages soit 1000 par Département pour soutenir leurs moyens d'existence afin de maintenir les enfants à l'école et surtout les filles	CPA, CDA, Délégation provinciale du genre et de la solidarité nationale PTF	5 Départements de la Province du Sila	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	1 000 000 000
	Activité 2.2.2.2: former les associations féminines et les jeunes dans la promotion de l'entrepreneuriat et les accompagner dans les recherches de financement	CPA, CDA, Délégation provinciale du genre et de la solidarité nationale PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	-	60 000 000
Produit 2.2.3 : D'ici à fin 2029, la province dispose des infrastructures de loisirs (CLAC, maison de culture, et les terrains de sports)	Activité 2.2.3.1: construire 5 terrains de football et un terrain de basketball dans le chef-lieu de la Province	CPA, CDA, Délégation de la jeunesse et de sport, Délégation de la culture	5 Départements de la Province du Sila	3000000000	3000000000	3000000000	3000000000	3000000000	15 000 000 000
	<b>Activité 2.2.3.2 :</b> Construire 5 CLAC et les équiper	CPA/CDA, Délégation de la jeunesse et sport, Délégation de la culture	5 Départements de la Province du Sila	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	500 000 000

Effet 2.3 : D'ici à fin 2029, le taux d'alphabétisation des adultes augmente de 10%.	Produit 2.3.1 : D'ici à fin 2029, tous les départements de la province disposent des centres d'alphabétisation pour les apprentissages instrumentaux et fonctionnels des adultes	<b>Activité 3.2.1.1 :</b> Sensibiliser les autorités traditionnelles et les responsables en charge des écoles départementales à créer les centres d'alphabétisation et inciter les adultes analphabètes à s'y intéresser	CPA, CDA, Délégation provinciale de l'éducation nationale	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15000000	0	60 000 000
		<b>Activité 3.3.1.1 :</b> Plaider auprès des PTF pour le financement des activités d'alphabétisation fonctionnelle	CPA, CDA, Délégation provinciale de l'éducation nationale	5 Départements de la Province du Sila	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0	15 000 000
		<b>Activité 3.3.1.2 :</b> Plaider auprès de la communauté pour la création des Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) dans les 5 Départements	CPA, CDA, Délégation provinciale de l'éducation nationale	5 Départements de la Province du Sila	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5000000	0	20 000 000
Effet 2.4 : D'ici à fin 2029, les populations de la province notamment les plus vulnérables bénéficient des mesures de protection sociale, de protection de	Produit 2.3.2 : D'ici à fin 2029, tous les CEBNF bénéficient de l'appui des PTF afin d'offrir une formation de seconde chance aux apprenants âgés de 9 à 14 ans	Activité 2.3.2.1: plaider auprès des PTF afin d'apporter leur appui financier aux CEBNF	CPA, CDA, Délégation provinciale de l'éducation nationale	5 Départements de la Province du Sila	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0	15 000 000
		Produit 2.4.1: D'ici à fin 2029, la province disposent des centres sociaux construits et équipés avec un personnel qualifié pour la prise en charge des personnes vulnérables	Activité 2.4.1.1: construire et équiper 5 centres sociaux dans la province de l'Ennedi Est et faire le plaider pour y affecter les animateurs	CPA, CDA, Délégation Provinciale du Genre et de la Solidarité nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000

l'enfant et de la femme	Produit 2.4.2: D'ici à fin 2029, 80% des acteurs institutionnels (la délégation du ministère du Genre et de la Solidarité nationale, les associations et ONGs nationale et internationales ainsi que les ANU sont aptes à protéger et à prendre en charge les populations vulnérables notamment les enfants, les femmes, les personnes âgées, les réfugiés, les retournés etc., contre les violations des droits humains (traite, abus, violences basées sur le Genre, exploitations	<b>Activité 2.4.2.1:</b> Organiser des séances de sensibilisation sur les pratiques culturelles néfastes pour les femmes et les enfants	CPA, CDA, Délégation Provinciale du Genre et de la Solidarité nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	0	60 000 000
		Activité 2.4.2.2: former les acteurs institutionnels à protéger et à prendre en charge les populations vulnérables	CPA, CPA, Délégation des droits de l'homme	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	0	0	45 000 000
		Activité 2.4.2.3: Construire la Délégation des droits de l'homme et la doter des moyens roulants et les équipements de bureau	CPA, CPA, Délégation des droits de l'homme	5 Départements de la Province du Sila	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	0	80 000 000
		Activité 2.4.2.4: Former les populations sur la citoyenneté et leurs droits et devoirs et les sensibiliser sur les procédures d'accès à la justice.	CPA, CPA, Délégation des droits de l'homme	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	0	60 000 000
	Produit 2.4.3 : D'ici à fin 2029, 60% des populations de la province sont aptes à utiliser les services de protection et à participer à la prévention contre les violations des droits humains (traite, abus, les violences basées sur le genre et l'exploitation, etc.),.	Activité 2.4.3.1: faciliter l'accès à l'acte de naissance et construire l'orphelinat à GOZ-BEIDA	CPA, CPA, Délégation du genre et de protection de la petite enfance, Délégation de santé	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15000000	75 000 000
		<b>Activité 2.4.3.2.</b> Sensibiliser les ménages vulnérables à utiliser les services de protection contre les violations des droits humains	CPA, CPA, Délégation des droits de l'homme	5 Départements de la Province du Sila	5 000 000	5000000	5000000	5000000	0	20 000 000

		<b>Activité 2.4.3.3:</b> Créer un centre d'accueil et de réinsertion sociale des enfants en situation difficile et développer des actions en faveur de la protection des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes survivantes des VBG, personnes handicapées),	CPA, CPA, Délégation du genre et de protection de la petite enfance, Délégation de santé	5 Départements de la Province du Sila	100 000 000	100000000	100000000	100000000	100000000	500 000 000
		Activité 2.4.3.4: Fournir des transferts monétaires aux ménages pauvres	CPA, CPA, Délégation du genre et de protection de la petite enfance, Délégation de santé	5 Départements de la Province du Sila	160 000 000	160000000	160000000	160000000	160000000	800 000 000
	Produit 2.4. 4 : D'ici à fin 2029, 30.000 ménages vulnérables bénéficiant des mesures de protection sociale pour soutenir leurs moyens d'existence et faciliter l'accès aux services sociaux de base	Activité 2.4.3.2: octroyer le cash à 5000 ménages vulnérables	CPA, CDA, Délégation Provinciale du Genre et de la Solidarité nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	1 000 000 000
Effet 2.5 : D'ici à fin 2029, la couverture des populations de la province du Sila en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement de qualité est	Produit 2.5.1 : D'ici à fin 2029, les départements de la province disposent des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement	Activité 2.5.1.1. Construire 500 blocs de latrines publiques, 1000 Kits (Brouettes, Pelles, Pioches ; Râteau ; Barre à mine, gilets cache nez, et bottes) et mettre sur pied 55 comité d'hygiène dans les sous-préfectures et communes	CPA, CDA, Délégation Provinciale du Genre et de la Solidarité nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	3250000	3250000	0	0	0	6 500 000

augmentée de 20%	Produit 2.5.2. D'ici à fin 2029, 85% de la population de la province ont une meilleure connaissance des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	Activité : 2.5.2.1 : • Réer le projet ATPC (assainissement total piloté par la communauté) et sensibiliser les populations de la Province sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	CPA, CDA, Délégation Provinciale du Genre et de la Solidarité nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15000000	75 000 000
		Activité 2.5.2.2: construire 25 châteaux d'eau, 400 PMH et mettre sur pied 400 comités de gestion de l'eau	CPA, CDA, Délégation Provinciale du Genre et de la Solidarité nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	438 000 000	438 000 000	438 000 000	438 000 000	438000000	2 190 000 000
		Activité 2.5.2.2: construire et équiper la Délégation du genre, de et la solidarité nationale	CPA, CDA, Délégation Provinciale du Genre et de la Solidarité nationale, PTF	GOZ-BEIDA	50 000 000	500 000 000	-	-	-	550 000 000
<b>TOTAL AXE 2</b>					<b>6 398 722 800</b>	<b>6 948 722 800</b>	<b>6 265 472 800</b>	<b>6 240 472 800</b>	<b>5 827 972 800</b>	<b>31 681 364 000</b>

**AXE STRATEGIQUE 3 : DEVELOPPEMENT DES ACTIONS D'ATTENUATION ET D'ADAPTATION AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUTRES RISQUES**

Effet 3.1 : D'ici à 2029, les effets des changement climatiques sur la production agro-sylvo-pastorale dans la province du Sila sont réduits	Produit 3.1.1: les producteurs agricoles sont formés et doter des équipements de résilience pour les activités culturelles	Activité 3.1.1.1 : doter les producteurs des équipements de production de compost, fumier et pesticides bio	CPA, Délégation de l'agriculture, PTF	5 Départements de la Province du Sila	30 000 000	30 000 000	30 000 000	0	0	90 000 000
		Activité 3.1.1.2 : Former des hommes, des femmes et des jeunes à la fabrication des foyers améliorés	CPA, ANADER	5 Départements de la Province du Sila	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	225 000 000
	Produit 3.1.2 : D'ici à fin 2029,	Activité 3.1.2.1 : former la population à	CPA, Délégation de	5 Départements de la Province du Sila	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20000000	100 000 000

	l'agroforesterie est promue dans la province	produire 2500 ha de l'agroforesterie	l'environnement, PTF								
	Produit 3.1.3 : D'ici à fin 2029, les populations de la province ont des capacités accrues en techniques de maîtrise de la gestion de l'eau et des sols	Activité 3.1.1.4 : former les populations sur les techniques de conservation de l'eau et des sols pour les cultures maraichères	CPA, Délégation de l'agriculture ANADER, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15000000	15000000	60 000 000	
	Produit 3.1.2.4 : D'ici à fin 2029, la province dispose des bassins de rétention d'eaux et des seuils d'épandage et les bassins de rétention d'eau pour les activités agricoles de contre-saison	Activité 3.1.5.1: construire 15 bassins de rétention et 15 seuil d'épandage dans la Province	CPA, Délégation de l'agriculture ANADER, PTF	5 Départements de la Province du Sila	120 000 000	120 000 000	120 000 000	0	0	360 000 000	
Effet 3;2. D'ici à fin 2029, les capacités des agents du secteur agro-sylvo--pastoraux sont renforcés ainsi que leur dotation en équipements et moyens pour la lutte contre le changement climatique	Produit 3.2.1: D'ici à 2029, les institutions d'appui aux actions d'atténuation et d'adaptation aux effets de changements climatiques disposent des agents en nombre suffisant ainsi que des infrastructures de bureau, de logement du personnel et des moyens roulants pour booster la production pastorale	Activité 3.2.1.1: plaider pour l'affectation des agents en charge des institutions d'appui aux actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et les former pour booster la production pastorale et la protection de l'environnement	CPA, Délégation de l'enlevage, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15000000	15000000	0	60 000 000	
		Activité 3.2.1.2: doter les agents d'appui aux actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques des moyens roulants 1 véhicules 4X4), 5 motos et du carburant	CPA, Délégation de l'élevage, TF	5 Départements de la Province du Sila	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	0	200 000 000	

		Activité 3.2.1.3: former les jeunes et les femmes en entrepreneuriat	CPA, CDA, Délégation Provinciale du Genre et de la Solidarité nationale, PTF	5 Départements de la Province du Sila	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	0	80 000 000
<b>TOTAL AXE 3</b>					<b>315 000 000</b>	<b>315 000 000</b>	<b>315 000 000</b>	<b>165 000 000</b>	<b>80 000 000</b>	<b>1 190 000 000</b>
<b>AXE STRATEGIQUE 4 : COORDINATION, SUIVI /EVALUATION ET MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PDP ET DU PLAN DE CONTINGENCE DE LA PROVINCE DE SILA</b>										
<b>Effet 4.1 :</b> D'ici à fin 2028, les structures de coordination, de suivi et d'évaluation du PDP sont mises en place et fonctionnelles	Produit 4.1.1: D'ici à fin 2029, la province dispose d'un plan de contingence	Activité 4;1.1.1: élaborer un appel d'offre et diffuser sur les canaux indiqués pour l'élaboration d'un plan de contingence de la Province de Sila	CPA, CDA, CLA, PTF, OSC	Province du Sila	0	10 000 000	0	0	0	10 000 000
		Activité 4.1.1.2: recruter un bureau d'étude pour l'élaboration du plan de contingence de la Province de Sila	CPA, CDA, CLA, PTF, OSC	Province du Sila	45 000 000	45 000 000	0	0	0	90 000 000
		Activité 4.1.2.3 : former les membres du CP A, ,CDA, CLA et les personnes ressources en technique de planification opérationnelle et suivi-évaluation des projet	CPA, CDA, CLA, PTF, OSC	Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000
	Produit 4.1.2: D'ici à fin 2029, la province dispose des structures fonctionnelles de coordination, de	Activité 4.1.2.1 : Organiser les revues annuelles, à mi-parcours et finale du PDP	CPA, CDA, PTF	Province du Sila	0	0	25 000 000	0	25 000 000	50 000 000

suivi et d'évaluation du PDP et du plan de contingence	Activité 4.1.2.2 : mettre en place un comité technique de coordination et de suivi des activités du PDP composé des membres du CPA, la société civile, les autorités administratives et militaires, les ONG nationales et internationales les personnes ressources	CPA, CDA, PTF	Province du Sila	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
	Activité 4.1.2.3 : Mettre à la disposition du CPA 5 véhicules 4X4, 30 Motos, 23 ordinateurs et 23 imprimantes, et les équipements de bureau pour le suivi de la mise en œuvre du PDP	CPA, PTF	Province du Sila	36 500 000	36 500 000	36500000	36500000	0	146 000 000
Produit 4.1.3: D'ici à fin 2029, les organisations de la société civile (ONGs, associations de développement, structures traditionnelles etc.) ont des capacités accrues en redevabilité sociale /contrôle citoyen pour une participation de qualité au suivi de la mise en œuvre du PDP	Activité 4.1.2.1 : Former les OSC en redevabilité/contrôle citoyen	CPA, CDA, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	0	60 000 000
	Activité 4.1.2.2 : plaidoyer pour mettre à la disposition des Départements 250 (Gendarmes, GNT et policiers soit 50 par Département) et dans les sous-préfectures 600 (Gendarmes, GNT, policiers soit 30 par sous-préfecture	CPA, CDA, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	-	0	45 000 000

		Activité 4.1.2.3: doter les FDS déployées avec 75 véhicules 4X4 soit 15 dans les 5 Départements et 60 dans les 20 sous-préfectures ainsi que 4500 fut de carburant. 200 Motos et 2250 futs de carburant pour les motos	CPA, CDA, PTF	5 Départements de la Province du Sila	440 000 000	440 000 000	440 000 000	440 000 000	440 000 000	2 200 000 000
Effet 4.2 : D'ici à fin 2029, la province mobilise les ressources pour le financement du PDP et du plan de contingence	Produit 4.2.1 : D'ici à fin 2029, la province dispose d'une structure pour la mobilisation des ressources	Activité 4.2.1.1 : former les membres du CPA et acteurs locaux en PTA et technique de mobilisation des ressources pour le financement du PDP	CPA, CDA, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	0	60 000 000
		Activité 4.2.1.2 : Organiser les missions de plaidoyer pour le financement du PDP	CPA, CDA, PTF	5 Départements de la Province du Sila	50 000 000	0	0	0	0	50 000 000
		Activité 4.2.1.3 : Organiser un forum/table ronde de mobilisation des ressources	CPA, CDA, PTF	5 Départements de la Province du Sila	40 000 000	0	0	40 000 000	0	80 000 000
	Produit 4.2.2. D'ici à fin 2029, le CPA et les services provinciaux sont outillés pour mobiliser et gérer efficacement les ressources financières de la province	Activité 4.2.2.1 : Former les membres du CPA et des services déconcentrés de l'Etat sur l'élaboration des outils de suivi-évaluation des programmes et projets contenus dans le PDP	CPA, CDA, PTF	5 Départements de la Province du Sila	15 000 000	15 000 000	0	0	0	30 000 000
<b>TOTAL AXE 4</b>					<b>691 500 000</b>	<b>611 500 000</b>	<b>566 500 000</b>	<b>566 500 000</b>	<b>485 000 000</b>	<b>2 921 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>17 858 589 467</b>	<b>19 403 589 467</b>	<b>18 650 339 467</b>	<b>18 350 339 467</b>	<b>15 932 172 800</b>	<b>90 195 030 668</b>

## BIBLIGRAPHIE

- Banque Mondiale (2021) TCHAD : Investir dans l'augmentation des revenus ruraux, le capital humain et la résilience, avril
- Banque Mondiale (2024) TCHAD : Note sur la situation économique, chapitre spécial Accueillir les réfugiés de manière inclusive, avril
- Bertrand Guibert & Lagnaba Kakiang (2011) Potentialités et contraintes du développement rural dans les régions du Tchad central, oriental et méridional (Guéra, Wadi Fira, Ouaddaï, Dar Sila, Salamat, Moyen Chari et Mandoul)
- IRAM (2019), Adaptation aux changements climatiques et renforcement de la résilience au Tchad
- Ministère de l'Aménagement (2014), Schéma national d'aménagement du territoire
- Ministère du Commerce (2013), Stratégie nationale du commerce du Tchad (SNC)
- Ministère de l'Education Nationale et de la promotion civique, Annuaire statistiques scolaires 2019/2020 ; 2020/2021 ; 2021/2022 : 2022 /2023
- Ministère de l'Elevage (2015), Recensement Général de l'Elevage (RGE)
- Ministère de la Prospective économique et des Partenariats internationaux (2023), analyse des risques centrée sur l'enfant
- Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement (2020) MICS6, 2019, INSEED
- Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement (2018), ECOSIT 4,
- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (2017). Plan National de Développement (2017-2021).
- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (2017). Vision 2030, le Tchad que nous voulons.
- Ministère de l'Environnement et de l'Eau (2001). Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (SDAU 2003-2020).
- Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, Deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2, 2009, Juillet 2014, INSEED
- Ministère de l'Hydraulique (2017) : Stratégie Nationale de l'Assainissement 2017-2030
- OCHA (2022), Plan de réponse humanitaire, février
- OCHA (2021), Profil humanitaire de la Province du Sila, mai 2021
- PADL-GRN, Plan de développement local 2014-2018 du canton 2014-2018